No 32550 – 104e année – J.A.

Fr. 1.–

Samedi 18 et dimanche 19 février 1984

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Hold up

Quel casse!

Mieux que les égoutiers de Nice et que la bande du Glasgow - Londres réunis.

A la clef, plus de 400 millions de francs. Chaque année. Et au moins durant dix ans. Nous avons à faire à une nouvelle forme de délinquance: celle de l'Etat. L'Etat fédéral qui prépare, pour le 26 février prochain, un véritable hold up en nous proposant gentiment une vignette autoroutière à 30 francs par année et l'introduction d'une taxe sur les poids lourds. Comme cela, simplement parce qu'il a besoin d'argent. Une solution simple, mais d'un stupide illogisme.

La vignette?

Les routes nationales sont déjà payées, leur financement assuré grâce aux taxes prélevées sur le carburant. Chaque fois que l'automobiliste suisse – et étranger! – fait le plein, il verse 60 centimes par litre de contributions à l'Etat central. Nous l'avons voulu ainsi, et c'est très bien.

De plus, l'an dernier, le peuple et les cantons ont déjà fait une fleur à la Confédération en acceptant une répartition de cette taxe plus souple pour la caisse fédérale, admettant ainsi une entorse à ce bon principe fiscal qu'est l'affectation. Cette fois, la Confédération annonce nettement la couleur: payez, mais laissez-nous dépenser cet argent comme nous le voulons puisqu'il ira dans la caisse générale.

La taxe poids lourds?

Même genre d'opération. C'est vrai, le trafic poids lourds a augmenté ces dernières années. Et quel automobiliste n'a jamais pesté en suivant un camion impossible à dépasser. Une bonne vache à traire, a donc estimé le Parlement. Alors, on a emballé le tout dans des considérations techniques et scientifiques: les camions ne payent pas leur dû à la route. Mais voilà que d'autres ont affirmé avec de tout aussi beaux chiffres que les camions réglaient déjà suffisamment la facture, avec même un pourboire. Et puis, mais cela on ne le dit pas, on veut donner un coup de pouce aux CFF, englués dans des centaines de millions de déficits depuis des années. Les marchandises n'ont qu'à être transportées par le rail! On a donc totalement mis de côté l'aspect régionaliste de la question. Naturellement, les CFF ont un réseau bien dense. Mais souvent, ce sont les services qui ne suivent pas dans les régions périphériques, les petites agglomérations. Là, le transport par route est beaucoup plus efficient, rapide et sûr.

► Page 2 *Philippe-O. BOILLOD*

SUBARU
4x4
déjà pour Fr. 14.390.–
GARAGE et CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66
Tél. (039) 28.66.77
691

Alors que le président Gemayel accepte le plan séoudien de règlement

Liban: l'opposition insatisfaite

La danse de la victoire pour ces combattants Druzes, qui ont ravi la localité de Kabr Chmoun à l'armée libanaise jeudi. (Bélino AP)

Amine Gemayel a finalement accepté hier le plan séoudien de règlement de la crise libanaise comprenant notamment l'abrogation de l'accord du 17 mai conclu avec Israël. Mais cette «concession», qui intervient tardivement, risque d'être inutile, l'opposition ayant déjà fait savoir qu'elle ne suffisait pas.

Outre l'abrogation, le plan séoudien en huit points prévoit notamment un cessez-le-feu, le retrait des forces syriennes et israéliennes et le remplacement de la force multinationale par un contingent de l'ONU.

«TROP TARD»

Bien avant l'annonce officielle, l'opposition avait déjà fait savoir jeudi soir qu'elle refusait tout compromis avec le président Gemayel. Le leader druze chef du PSP, Walid Joumblatt, avait déclaré que le plan n'était «pas suffisant» et qu'il «arrivait trop tard». Il demandait une nouvelle fois la démission du président. Quant à Nabih Berri, chef de la milice chiite Amal, il avait lui aussi rejeté indirectement la proposition, se disant «non intéressé».

► Page 2

Routes d'accès aux stations de sports d'hiver bloquées par les transporteurs routiers français

Les forces de l'ordre appelées à la rescousse

Plusieurs dizaines de milliers d'automobilistes étaient bloqués hier sur les routes d'accès aux stations françaises de sports d'hiver par des barrages de transporteurs routiers, dont le mouvement semblait tourner en début d'après-midi à l'épreuve de force avec le gouvernement. Les organisations patronales de transporteurs routiers entendaient protester contre les grèves du zèle effectuées tour à tour par les douaniers français et italiens, pour obtenir l'amélioration des équipements du poste-frontière, et qui bloquaient depuis trois jours plusieurs milliers de camions au tunnel du Mont-Blanc.

Bien que les douaniers aient repris le travail hier, les camionneurs ont décidé de maintenir malgré tout leurs barrages routiers.

A Saint-Jean de Maurienne, en Savoie, près de cinq mille personnes sont bloquées dans la ville sans possibilités d'hébergement. La circulation est pratiquement paralysée sur plusieurs grands axes menant vers le sud-est, tandis que les camionneurs coupaient plusieurs voies ferrées.

► Page 2

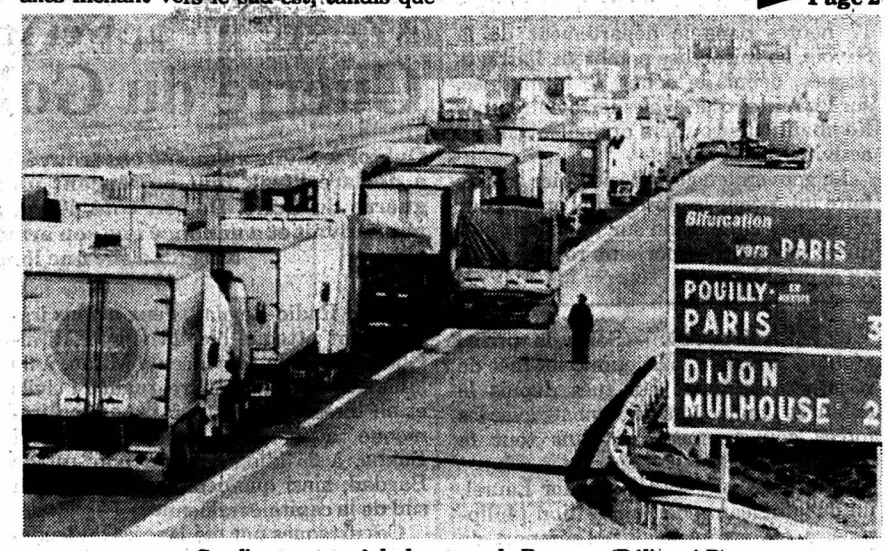

Sur l'autoroute, à la hauteur de Beaune. (Béliho AP)

Contre la vignette et la taxe poids lourds

Ce fameux principe de l'affectation

Le conseiller national et conseiller communal neuchâtelois Claude Frey (rad) ne veut pas entendre parler de la vignette autoroutière à 30 francs. Jean-Claude Jaggi, conseiller communal libéral-ppn lui à La Chaux-de-Fonds, ne comprend pas pourquoi on veut encore taxer plus les poids lourds. Pour «L'mpartial», ces deux politiciens ont expliqué les raisons de leur refus. Rappelons encore que si le Parti radical suisse préconise le non à la vignette et le oui à la taxe poids lourds, les libéraux suisses, eux, recommandent de voter deux fois non le 25 février prochain.

De notre rédacteur à Berne:
Philippe-O. BOILLOD

LES TROIS RAISONS DE CLAUDE FREY

– Je dirai non à la vignette autoroutière pour trois raisons: par principe tout d'abord. Les routes nationales sont déjà payées et leur financement est assuré. Regardez ce que paie déjà chaque année à l'Etat, par le biais des taxes sur les carburants, un automobiliste qui roule 20.000 kilomètres et dont la voiture consomme environ 10 litres au 100 kilomètres: 1200 francs. Ensuite, il y a cet argument régional: les habitants du Locle et de La Chaux-de-Fonds, seule agglomération suisse de plus de 40.000 habitants à ne pas être reliée au réseau des routes nationales, devraient payer une vignette pour utiliser des routes nationales inexistantes chez eux. Cette mesure est donc injuste. Enfin, on dit que le grand avantage de la vignette est qu'elle sera en majeure partie payée par les étrangers. Et la vocation touristique de la Suisse? On dit aussi que 30 francs, ce n'est pas grand-chose pour un automobiliste. Et je ne parle pas des files d'attente aux postes de frontière lors des départs en vacances. Ni des tracasseries administratives supplémentaires.

– Mais il s'agit d'aider les finances fédérales avant tout, non?

– Demain, on pourrait ainsi taxer les skieurs! Non, c'est trop facile.

– Les Alémaniques semblent plus favorables à la vignette que les Romands. Pourquoi, à votre avis?

– Nos voisins alémaniques sont sensibilisés par les touristes allemands qui traversent leurs cantons avec leurs caravanes, ne s'arrêtent pas et qui ont fait le plein en République fédérale. Je crois que c'est cela, uniquement.

– Mais cette vignette serait limitée dans le temps?

– Il faut un bel emballage de fête pour tout nouvel impôt. Vous croyez sérieusement que la Confédération, dans dix ans, va se priver de 300 millions par an? C'est une illusion.

► Page 4

Votations fédérales des
25 et 26 février 1984

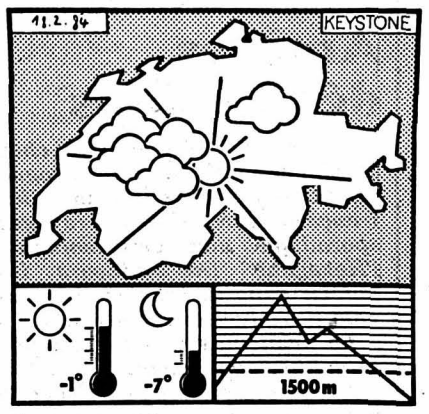

M

météo

Plateau, Jura et Alpes: le matin il y aura du stratus ou du brouillard sur le Plateau. Il se dissipera en bonne partie l'après-midi. Au-dessus et dans les autres régions le temps sera ensoleillé. Température à 2000 mètres voisine de −8 degrés.

Sud des Alpes et Engadine, en général ensoleillé, passages de nuages élevés, brumeux au-dessous de 1600 mètres.

Evolution probable jusqu'à mercredi: demain encore partiellement ensoleillé. Dès lundi, par moment très nuageux et quelques précipitations, surtout au nord. Hausse sensible de la température.

Samedi 18 février 1984
7e semaine, 49e jour
Fêtes à souhaiter: Nadine, Flavien. Siméon, Bernadette.

	Samedi	Dimanche
Lever du soleil	7 h. 34	7 h. 32
Coucher du soleil	18 h. 00	18 h. 01
Lever de la lune	20 h. 02	21 h. 24
Coucher de la lune	8 h. 43	9 h. 09

	Jeudi	Vendredi
Lac des Brenets	750,79	750,73
Lac de Neuchâtel	429,26	429,24

S

sommaire

Drogue: 144 victimes
SUISSE Page 4

Jeux
MAGAZINE Page 7

Omega-Longines: on décidera avec la FTMH
ECONOMIE Page 9

R

région
2e cahier

Adoption internationale
Le dilemme des enquêteurs
PAGE 15

MONDE

entre autres

Amères désillusions

Un mois de grève dure chez Talbot, à Poissy. Une grogne grandissante chez les métallos français, avec des débrayages sporadiques aux quatre coins de l'Hexagone. Des mineurs inquiets; dans la construction navale, des ouvriers déboussolés.

Le printemps social s'annonce tumultueux en France.

Moins toutefois qu'en Espagne voisine où depuis quelques temps déjà on assiste à une intense mobilisation ouvrière.

A Valence, en Galice, dans le Pays basque, c'est par centaines de milliers que les travailleurs sont descendus dans la rue, n'hésitant pas, le cas échéant, à affronter la police dans de violentes échauffourées.

Manifestations de colère logiques en cette période de crise? Peut-être.

Il est tout de même paradoxal que ces troubles sociaux soient particulièrement virulents dans les deux seuls grands pays occidentaux dont les autorités sont à dominante socialiste!

Comme si après avoir porté la gauche au pouvoir, les ouvriers s'estimaient aujourd'hui trahis par les options économiques de «leur» gouvernement.

Une «trahison» qui, pour des centaines de milliers de travailleurs porte un nom: la reconversion industrielle.

On ne reviendra pas ici sur la nécessité objective et vitale que constituent pour les nations européennes, entre autres, la modernisation de leur tissu industriel et son adaptation, dans les plus brefs délais, aux techniques de pointe. Sous peine de se retrouver rapidement dans le peloton des sous-développés.

Il est donc tout à l'honneur des socialistes de Paris et de Madrid d'en avoir tiré les conséquences.

Pourtant, pour nécessaires que soient les plans de reconversion, on ne saurait dissimuler que dans un premier temps, ils ne peuvent que faire très mal, notamment en provoquant des dizaines de milliers de licenciements.

Des pertes de postes de travail qui en principe, devraient à moyen terme être largement compensées par la création d'emplois nouveaux. A gauche comme à droite, les responsables politiques l'assurent.

Le vrai problème est que le métallo de Valence se voit mal devenir un informaticien émérite.

Tout comme le mineur de fond de Lorraine est conscient qu'il ne sera jamais un spécialiste en biochimie ou en télématique.

Bref, quelles que soient les promesses, sincères ou non, de leurs gouvernants, de nombreux travailleurs savent que d'une manière ou d'une autre ils seront sacrifiés sur l'autel de la modernisation.

Un sacrifice qu'ils semblent manifestement mieux accepter imposé par un régime de droite dont ils n'ont de toute manière jamais attendu beaucoup de cadeaux que d'un pouvoir de gauche dont ils ont apparemment voulu trop espérer.

Roland GRAF

Alors que le président Gemayel accepte le plan séoudien de règlement

Liban: l'opposition insatisfaite

Page 1 ◄

En dépit de ce refus et avec un optimisme surprenant, le ministre libanais des Affaires étrangères, Elie Salem, a qualifié le plan de «très audacieux» n'hésitant pas à dire qu'il recevrait le «soutien enthousiaste de tous les Libanais».

Selon lui, cette «proposition équilibrée» va également satisfaire à la fois la Syrie et Israël. En début de soirée les deux pays n'avaient pas encore réagi officiellement à la décision du président Gemayel.

Mais il semble peu probable que Damas et Jérusalem acceptent la clause d'un retrait progressif et simultané de leurs troupes dans un délai de 60 à 90 jours comme le prévoit le plan. La Syrie a toujours dit qu'elle voulait que les Israéliens partent d'abord et les Israéliens ne l'entendent pas de cette oreille. En outre, Jérusalem verrait d'un très mauvais œil le remplacement de la force multinationale par un contingent des Nations Unies.

«CATASTROPHE»

Le premier ministre de l'Etat juif, Yitzhak Shamir, avait estimé dès jeudi soir qu'une abrogation de l'accord du 17 mai «constituerait une catastrophe» et compromettrait tout futur accord de paix avec le monde arabe.

Israël ne devrait néanmoins prendre aucune décision précipitée et attendre plutôt que la situation se décante. Il a déjà fait savoir qu'en cas d'annulation, il s'estimerait dégagé de ses obligations et a laissé entendre que cela conduirait à un partage de facto du Liban. En tout cas, il maintiendra ses forces au Sud-Liban pour «garantir la sécurité de la région» et «n'hésitera pas à intervenir militairement» en cas de menace.

TIRS D'ARTILLERIE

La décision du gouvernement libanais est intervenue alors que l'armée déployée autour du palais présidentiel de Baabda a échangé de violents tirs d'artillerie avec les batteries druzes en position dans les collines dominant la base des marines, près de l'aéroport international, et selon la radio druze, les batteries gouvernementales ont repris le pillonage des positions situées autour de Souk el Gharb. Après la déroute de la 4e brigade jeudi, il ne reste pourtant plus que la moitié de l'armée en action.

C'est dans ce contexte que le président Reagan a décidé que les marines réembarqueraient à bord des navires de la VIe flotte au cours du week-end, 500 hommes seulement restant à terre.

La Syrie rejette le plan séoudien

La Syrie a officellement rejeté hier le plan de paix séoudien pour le Liban, estimant qu'il n'annulait pas complètement le traité israélo-libanais signé le 17 mai dernier.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré que le projet en huit points, déjà accepté par le président libanais Amine Gemayel, n'était qu'une «ruse flagrante».

Quelques heures plus tôt, le ministre syrien des Affaires étrangères, M. Abdel Halim-Khaddam avait dit, selon l'agence Sana, que le plan contredisait l'accord tacite conclut entre toutes les parties libanaises lors de la première phase de la conférence de réconciliation nationale, à Genève en novembre dernier.

La décision syrienne de rejeter le plan séoudien intervient au terme d'un entretien que M. Khaddam a eu avec le ministre des Affaires étrangères d'Arabie séoudite, le prince héritier Sad al-Faycal, arrivé hier dans la capitale syrienne porteur d'un message du roi Fahd au président Assad. (ats, reuter, ap)

Amérique centrale

M. Reagan perd son envoyé spécial

Richard Stone, envoyé spécial du président Reagan en Amérique centrale, a présenté sa démission – qui a été acceptée – en raison de divergences avec au moins une personnalité du gouvernement américain.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré: «L'ambassadeur Stone nous a soumis sa démission et le président l'a acceptée avec grand regret et une très forte impression pour son savoir, sa détermination et son savoir-faire dans l'élaboration et l'exécution de la politique américaine en Amérique centrale».

Larry Speakes a ajouté que M. Stone avait «indiqué qu'il souhaitait revenir au secteur privé mais restait en même temps disponible pour le gouvernement et le président».

C'est Harry Shlaudeman, ancien ambassadeur en Argentine et directeur exécutif de la Commission Kissinger sur l'Amérique centrale, qui remplacera M. Stone.

On sait que la décision de M. Stone n'a pas été motivée par des divergences avec le président Reagan, mais par des désaccords d'ordre personnel avec Langhone Motley, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires inter-américaines. (ap)

Drame de la faim en Afrique

Cent cinquante millions de personnes menacées

Plus de cent cinquante millions d'Africains sont menacés par la faim et la malnutrition, alors que près de la moitié des pays de ce continent sont touchés par une grave crise alimentaire, a déclaré M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations Unies.

M. Perez de Cuellar, parlant lors d'une réunion à huis clos de délégués des Nations Unies, a souhaité que les gouvernements africains adoptent des politiques agricoles appropriées pour vaincre cette crise, et que la communauté internationale leur apporte son aide pour appliquer ces politiques.

Le secrétaire général de l'ONU, qui s'est rendu récemment dans huit pays d'Afrique occidentale, certains touchés par la sécheresse, a précisé que la survie économique de nombreux pays d'Afrique était maintenant en jeu.

«A moins que la communauté internationale n'intervienne rapidement et de manière adéquate, les conséquences (de cette crise) seront très sérieuses pour l'Afrique, mais aussi pour le monde entier», a-t-il ajouté. «Ce n'est pas une question d'altruisme, mais une nécessité d'interdépendance mondiale», a-t-il estimé. (reuter)

Routes bloquées par les transporteurs français

Les forces de l'ordre appelées à la rescousse

Page 1 ◄

Les stations de la vallée de Chamonix (Alpes du Nord), notamment Megève et Saint-Gervais, ont été transformées en véritables camps retranchés et commencent à manquer d'aliments de première nécessité et de fuel pour le chauffage. Hier, des hélicoptères ont ravitaillé ces stations en médicaments.

«ORSEC» DÉCLENCHÉ

Le plan «Orsec» (plan officiel d'organisation de secours) a été déclenché hier à 17 heures dans le département de la Savoie, en raison des nombreux barrages dressés, depuis le début de la matinée, sur les routes et les voies ferroviaires, par les chauffeurs-routiers qui entravent les activités de la région.

Le gouvernement a décidé hier soir de faire intervenir les forces de l'ordre pour rétablir la circulation sur les routes bloquées par les transporteurs routiers, a-t-on appris hier soir.

Les CRS devaient s'occuper du dégagement de l'autoroute du sud (A-6) et le ministre des transports se charger de faire dégager les voies ferrées, précisait-on.

Le gouvernement s'est fixé comme priorité le dégagement des axes de la Tarentaise et de la Maurienne, particulièrement touchés hier. Il est possible que l'armée intervienne notamment au moyen de grues. (ats, afp, ap)

Malgré un appel irakien au cessez-le-feu

Guerre du Golfe: les combats se poursuivent

Quatorze civils au moins ont trouvé la mort au cours d'un raid aérien iranien, a déclaré l'Irak tout en lançant un nouvel appel au cessez-le-feu dans la guerre du Golfe. De son côté, l'Iran a affirmé que sa dernière offensive se poursuivait et a annoncé que son armée bombardait la route reliant Bassorah à Bagdad sur une longueur de 35 kilomètres.

Selon Radio-Bagdad, deux avions iraniens ont attaqué hier la ville d'Ali al-Gharbi, dans la province de Misan, à 30 kilomètres de la frontière, tuant 14 civils et en blessant 12 autres. L'aviation iranienne avait déjà attaqué mercredi Bakba, à 65 kilomètres au nord-est de Bagdad, ainsi que deux autres villes au sud de la capitale irakienne.

Ces attaques ont été lancées au lendemain de l'annonce par Bagdad d'une interruption d'une semaine des raids contre des villes iraniennes en réponse à un appel de M. Massoud Radjavi, dirigeant en exil des moudjahiddine du peuple iranien.

Téhéran, qui a lancé mercredi une offensive près de la ville frontalière de Mehran, a affirmé que ses troupes avaient infligé de loures pertes à l'armée irakienne en repoussant une contre-offensive de Bagdad.

Selon l'agence de presse iranienne IRNA, plus de 1100 Irakiens ont été tués ou blessés hier, portant le bilan des pertes irakiennes depuis le début de la nouvelle offensive à plus de 2000. L'agence n'a pas précisé le nombre de victimes iraniennes.

L'Irak avait annoncé jeudi que son armée avait brisé l'offensive et harcelait les soldats iraniens en train de se replier.

L'Iran dit avoir pris plusieurs hauteurs dans les montagnes surmontant la plaine du Tigre au nord-est de la ville irakienne de Kout; selon IRNA, les tirs d'artillerie ont gravement perturbé la circulation automobile sur la route de Bagdad à Bassorah.

En réponse à un appel de l'organisation de la Conférence islamique et du mouvement non-aligné, le président irakien Saddam Hussein a réaffirmé hier qu'il était prêt à signer un accord avec l'Iran pour mettre fin aux attaques contre les régions habitées par des civils et à négocier un cessez-le-feu. (ats, afp)

- **ISLAMABAD.** – Selon la presse afghane officielle, plusieurs centaines de résistants auraient été tués depuis le début de l'année lors de combats avec les forces gouvernementales dans tout le pays.
- **MANILLE.** – M. Salvador Laurel, un des dirigeants de l'opposition philippine, a été arrêté jeudi à l'aéroport de Manille alors qu'il partait pour les USA, après qu'on eût trouvé dans ses bagages un pistolet.
- **WASHINGTON.** – Le chasseur de nazis Simon Wiesenthal a annoncé le lancement d'une campagne destinée à obtenir des autorités chiliennes l'extradition du criminel de guerre Walter Rauff.

Entre l'Egypte et la Libye

Pourparlers secrets au Maroc

Un émissaire du colonel Mouammar Kadhafi a eu des entretiens secrets avec le président Hosni Moubarak durant la visite du chef de l'Etat égyptien au Maroc la semaine dernière, apprend-on de source diplomatique à Rabat.

L'envoyé spécial libyen, M. Kaddaf Ed-Dam, qui serait un cousin de Kadhafi, a eu deux entretiens avec le rais qui effectuait sa première visite dans un pays arabe ayant rompu ses relations avec l'Egypte à la suite des accords de Camp David, précise-t-on de même source. (reuter)

M. Mitterrand et le sommet de Bruxelles

Un échec pourrait être «une saine leçon»

Le président François Mitterand a estimé hier à Copenhague qu'un échec de la Communauté européenne au sommet de Bruxelles des 19 et 20 mars pourrait constituer «d'un certain point de vue une saine leçon».

Nuançant ainsi son optimisme après deux heures d'entretien avec le premier ministre danois, M. Poul Schluter, le chef de l'Etat français a expliqué: «Le budget communautaire est grippé, les excédents s'amassent (...) la perspective où se trouverait la communauté en cas d'échec ne peut qu'inciter les participants de ce sommet à comprendre que leur intérêt national est de réussir tous ensemble. Cette nécessité où ils se trouvent est un argument supplémentaire en faveur d'un bon accord».

M. Mitterrand a estimé qu'en cas d'échec du sommet de Bruxelles, il serait difficile au sommet qui se réunira en France en juin «d'aller beaucoup plus loin».

Le président français a invité à de nouvelles consultations les chefs de gouvernement européens qui le souhaiteraient, à l'issue de sa tournée des capitales qui s'achèvera à Dublin mardi. Il a annoncé qu'il se rendrait à Londres le 5 mars pour revoir le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, et a confirmé que le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl viendrait à Paris.

Pologne: mort mystérieuse du fils d'un ancien dirigeant de «Solidarité rurale»

Le fils de l'un des principaux anciens dirigeants de «Solidarité rurale», M. Piotr Bartoszcze, 33 ans, est mort récemment dans des circonstances mystérieuses qui ne permettent pas d'exclure un assassinat, a-t-on appris hier de source officielle.

Selon le porte-parole de la milice de la Voivodie (département) de Bydgoszcz (nord-ouest du pays), Piotr Bartoszcze a été retrouvé mort le 9 février dernier au fond d'un puits de drainage asséché, non loin de son domicile, dans la région d'Inowroclaw. Sa voiture, a précisé la milice, était couchée dans le fossé à quelque 600 mètres du puits.

Une enquête est en cours, a ajouté le porte-parole, qui n'a pas exclu une origine criminelle à ce décès.

Lors de l'enterrement, le 12 février à Inowroclaw, suivi par quelque 7000 personnes, l'évêque auxiliaire de Gniezno, Mgr Michalski, n'a pas hésité dans son homélie à parler de «meurtre», a-t-on appris de source sûre sur place. (afp)

opinion

Page 1 ◄

Hold up

Enfin, n'oublions pas que les routiers suisses sont déjà pas mal «chouchoutés» par l'Etat: carburant coûteux, limitation de poids et de grandeur, impossibilité de circuler à certaines périodes, taxes élevées. L'Etat, aujourd'hui, veut donc s'attaquer à un secteur économique déjà affaibli par rapport à la concurrence étrangère – celle-ci se montre très active dans les régions genevoise et bâloise.

Naturellement, les finances de la Confédération sont bien malades. Et nous, peuple et cantons, avons aussi notre part de responsabilité dans la dégradation de cette situation: par deux fois, la taxe sur la valeur ajoutée, cet impôt moderne et juste, a été refusé. Mais ce n'est pas une raison aujourd'hui pour nous culpabiliser et accepter sans broncher ces deux impôts routiers qui ne se justifient absolument pas.

Dans cette affaire, il faut aussi parler du Parlement. Car c'est lui qui finalement a décidé ce qui nous est soumis le 26 février. C'est lui notamment qui a imposé cette vignette autoroutière dont le Conseil fédéral ne voulait pas – rassurez-vous, il a changé d'avis depuis... Cette décision parlementaire ne fut pas bien glorieuse. Aujourd'hui, il nous est donné la possibilité de rectifier le tir en jetant aux poubelles de l'histoire ces deux projets bien mal ficelés.

Philippe-O. BOILLOD

CHIESA VINS & CIE SA SAINT-IMIER

LES BOIS

5e course populaire de ski de fond

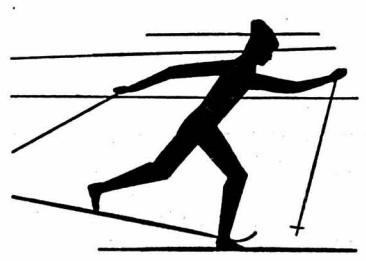

Dimanche 19 février 1984

comptant pour la coupe suisse romande

Inscriptions:	Samedi de 16 à 18 heures et dimanche dès 7 heures à l'école primaire
Finances:	A verser au Ski-Club Les Bois, CCP 23-4684 Adultes: Fr. 15.- enfants: Fr. 10.- (compris taxe FSS Fr. 2.-) Inscription sur place avec Fr. 2.- de majoration
Catégories:	Ecoliers(ères) 5 km. - Hommes/Dames 12,5 km. Hommes/Dames 25 km. (2×12,5 km.)
Départ:	Enfants: 9 h. 15 - Adultes: 9 h. 30
Prix souvenirs:	Chaque participant recevra un prix souvenir original. Prix en nature aux premiers (ères) de chaque catégorie
Renseignements:	P. Donzé, ✆ 039/61 15 67 ou 41 37 01

Organisation: SKI-CLUB LES BOIS

Le Ski-Club Les Bois remercie les annonceurs pour leur aide dans la réalisation de leur manifestation

PATRONAGE L'IMPARTIAL

Pour vos fleurs
Georgette Wasser
Flores
✆ (039) 23 02 66
Service Fleurop-Interflora
Rue de la Serre 79

publicité par l'objet
COURTEC SA
2612 CORMORET 039/44 19 34

Papiers peints
Eugenio Beffa
Serre 29 La Chaux-de-Fonds
Draizes 2 Neuchâtel

Comète & Sanzal S.A.
2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 44 16
Bières Vins
Boissons sans alcool Spiritueux
une réponse à toutes les soifs

Notre Banque: L'UBS bien sûr
SUBS Union de Banques Suisses

Jura sports
LE PEU-PEQUIGNOT
Location et vente de skis de fond
Ouvert chaque soir
✆ 039/53 14 37

La Caisse Raiffeisen des Bois
est toujours dans la course

MEUBLES - TAPIS RIDEAUX
LEITENBERG
La Chaux-de-Fonds
Grenier 14 – Tél. 039/23 30 47
Qualité et prix avantageux par la maison de confiance

La saveur prestigieuse
LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...
A savourer dans les meilleurs bars à café, restaurants, hôtels et tea-room.
039-23 16 16

RENAULT
Pour le service, réparations et carrosserie de votre voiture
Une bonne adresse !
Garage Denis Cattin
2336 Les Bois

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE CHARGEURS SA

pour sa filiale textile suisse, recherche

employées de commerce

expérimentées. Maternelle allemand, parlant français, ayant de bonnes connaissances d'anglais.

Téléphoner ou se présenter à

STEINMANN SA, 75, rue Jacob-Brandt, 2301 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/26 41 41 (M. Vossart) 4490

Pour notre bureau de construction, nous cherchons un

dessinateur-constructeur

de boîtes de montres.

Nous offrons des conditions de travail actuelles et un horaire de travail mobile.

Les intéressés sont priés de téléphoner ou de soumettre les offres de services à:

Schmitz & Cie SA
Fabrique de boîtes de montres
Gibelstrasse 41, 2540 Grenchen, ✆ 065/52 11 17
37-12531

ALPINA

COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES SA
Plus de 300 millions de primes encaissées en 1983
Agence générale de Neuchâtel, ✆ 038/25 14 14
Faubourg du Lac 11
Agence de La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 82 33
Avenue Léopold-Robert 80

Rémy Allimann - Toutes assurances
cherche pour compléter son **organisation externe à La Chaux-de-Fonds**

collaborateur-inspecteur

disposé à s'instruire à nos frais, ayant une formation commerciale si possible. Age idéal 25 à 35 ans. Situation stable et bien rétribuée selon ses compétences. Portefeuille important à gérer. Garanties de salaires. Pas de porte-à-porte. Collaboration agréable. Prestations sociales modernes. Possibilité d'avancement. Entrée à convenir. Discrétion. Offres écrites svpl. 3220

CYLINDRE SA
(membre du groupe DIXI)

cherche

DÉCOLLETEURS

ayant si possible quelques années de pratique. Poste à responsabilité avec conditions d'engagement très intéressantes suivant les capacités

AIDES-DÉCOLLETEURS

formation assurée par nos soins. Possibilité d'avancement à personnes capables

Les personnes intéressées peuvent prendre sans autre contact par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous.

GROUPE DIXI
42, avenue du Technicum - 2400 Le Locle
✆ (039) 34 11 71 (interne 2187)

DIXI
91-116

MAX FACTOR / MARY QUANT

Durant un congé-maternité et ensuite à temps partiel,
nous cherchons

conseillère en cosmétique

pour promouvoir nos marques auprès de notre dépositaire **Armourins-Neuchâtel.**

Nous demandons:
- bonne présentation
- connaissance Make-up
- bonne santé
- habitude des grands magasins

Nous offrons:
- salaire fixe + commission + 13 ème salaire
- formation continue
- avantages sociaux d'une grande entreprise

Entrée:
- mi-février 1984

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler le **021/36 05 23** Monsieur G. Kammer, entre 18 et 20 h.

Diethelm & Cie SA
Eggbühlstrasse 14-28, 8052 Zurich,
✆ 01/301 30 30 44-29

1 **Les poids lourds seuls pourraient-ils se payer le réseau autoroutier le plus cher du monde qui leur a apporté sur un plateau de formidables gains de productivité?**

2 **Plus les camions sont lourds, donc plus ils usent et encombrent les routes, moins ils payent. Et c'est vous, automobilistes, souvent encolonnés derrière eux, qui mettez la différence. Est-ce équitable?**

3 **Est-il normal que les poids lourds étrangers empruntent nos autoroutes sans débourser un sou?**

Les trois réponses évidentes sont trois bonnes raisons de voter, le 26 février,

OUI à la taxe poids lourds

Comité d'action suisse pour une redevance sur le trafic des poids lourds.
Responsable: Michel Béguelin, Lausanne. 22-2731

SUISSE

Les PTT abordent 1984 dans de bonnes conditions

La mise en vigueur des nouvelles taxes – cela dit à la veille de leur introduction – présente toujours l'ultime moyen auquel recourent les PTT pour assurer l'équilibre de leurs comptes. «Nous recherchons avant tout la rationalisation des travaux et des services et la stabilisation des coûts» a précisé à cet égard M. H. W. Binz, président de la Direction générale des PTT, au cours de la rencontre organisée hier à Lausanne avec les journalistes de presse économique romande.

Le problème des coûts et de la rentabilité des services n'est pas aisé à résoudre dans la mesure où l'on peut automatiser le tri des lettres et des paquets, informatiser le trafic des paiements ou les télécommunications, tandis qu'il n'est guère possible de rationaliser plus avant la distribution du courrier ou de diminuer le nombre des 12.000 facteurs qui s'en occupent. Quant aux services de cars postaux, on ne peut pas changer fondamentalement quoi que ce soit sans pénaliser toute une série de régions.

Cela dit, soulignons que les PTT abordent 1984 dans de bonnes conditions tant sur le plan financier que sur celui du personnel. Le bénéfice d'entreprise de 104 millions de francs prévu au budget est assuré. Cependant, dans une régie comme les PTT où le chiffre d'affaires global tourne autour de six ou sept milliards de francs, on conçoit que ce bénéfice n'offre qu'une faible marge de manœuvre. Alors que le travail à accomplir est immense et que les investissements à consentir pour faire face aux besoins de la clientèle et rester dans la course aux moyens modernes de communication ne sont pas minces. (En gros de 1984 à 1988: 8,5 milliards de francs pour les installations et équipements plus 1,1 milliard pour les terrains et les constructions).

Dans un pays très profondément intégré à l'économie mondiale et tirant ses revenus en grande partie de son commerce et de ses activités avec l'étranger, on ne saurait prendre du retard dans les télécommunications notamment puisque c'est en ce secteur que se porte le gros de l'effort.

Quant aux PTT, service public qui coûte de l'argent au lieu d'en apporter rappellera M. Guido Nobel, directeur général des PTT, la révision tarifaire était inévitable. Lorsque l'on fait un demi-milliard de déficit la question ne se pose même plus. Grâce à ces mesures, d'ici l'exercice 1985, ce déficit sera pratiquement réduit de moitié. Encore faut-il ajouter que nos tarifs postaux, les meilleurs marché d'Europe, n'ont pas bougé depuis longtemps: il y aura huit ans et deux mois que l'on affranchit la lettre à 40 centimes... Nous reviendrons en détail sur les divers secteurs et les projets envisagés en page économique.

R. Ca.

Garantie contre les risques à l'innovation

Nouveau renvoi au Conseil fédéral

Le projet d'une garantie contre les risques a l'innovation à des problèmes devant le Parlement: hier, la commission compétente du Conseil des Etats l'a renvoyé une nouvelle fois au Conseil fédéral en le priant d'y apporter une modification fondamentale: plus question que l'Etat décide des projets de développement industriels qui peuvent être soutenus ou non. En revanche, les commissaires ont approuvé le renforcement de l'aide aux régions menacées.

La commission présidée par le radical vaudois Edouard Debétaz devait se prononcer sur le deuxième programme de relance de la Confédération. Le premier chapitre de ce programme qui prévoit un renforcement de l'aide fédérale aux régions qui ont des difficultés économiques a été pratiquement accepté dans la version du Conseil fédéral. Le plénum de la Petite Chambre l'examinera en mars. La deuxième partie, la garantie contre les risques à l'innovation (GRI), ne sera en revanche pas prête avant la session de juin.

Le 24 octobre dernier, la commission avait renvoyé une première fois cette GRI, chère au conseiller fédéral Kurt Furgler qui entendait en faire un instrument encourageant l'innovation industrielle. Motif de ce renvoi: une proposition de M. Markus Kuendig (pdc-ZG) qui aurait préféré à la GRI une aide fédérale accrue aux coopératives de cautionnement des arts et métiers. Dans un rapport complémentaire publié jeudi, le Conseil fédéral s'est opposé à cette solution qui, à son avis, donne à ces coopératives une sorte de monopole de l'aide à l'innovation.

NOUVELLE PROPOSITION

Nouvelle proposition hier matin: l'Uranais Franz Muheim, démocrate-chrétien comme M. Kuendig, demande à la commission de renvoyer le projet au Conseil fédéral en le priant d'y apporter une série de modifications. Les voici: la Confédération ne doit pas offrir sa garantie directement à des entreprises, mais agir par l'intermédiaire d'institutions qui s'occcupent précisément du financement de projets d'innovation. Ainsi disparaîtrait la principale pierre d'achoppement dans ce projet, c'est-à-dire le droit de regard de l'Etat sur les projets de développement de l'économie privée.

M. Franz Muheim demande en outre que l'on supprime l'«accompagnateur», c'est-à-dire l'organe (cela peut être une personne ou une société) chargé de superviser l'exécution du projet qui bénéficie de la garantie. Enfin, M. Muheim propose l'examen de facilités fiscales pour la constitution du capital-risque et pour les intérêts que portent ces capitaux. La commission s'est ralliée à ces propositions. Le Département fédéral de l'économie publique a deux mois pour préparer un nouveau projet, car les commissaires se retrouveront le 17 avril prochain.

(ats)

Centrale nucléaire de Leibstadt

Le feu vert est donné

Le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) a accordé, en date du 15 février, une autorisation de mise en service et d'exlploitation de la centrale nucléaire de Leibstadt, dans le canton d'Argovie, indique un communiqué publié hier à Berne. Les 208 oppositions qui avaient été déposées contre l'octroi de cette autorisation ont toutes été rejetées.

LES ANTINUCLÉAIRES PROTESTENT

La coordination nationale des organisations anti-nucléaires proteste dans un communiqué contre l'autorisation de mise en service et d'exploitation de la centrale nucléaire de Leibstadt. Le fait que la construction de la centrale se soit étalée en tout sur près de onze années, pour tenir compte des hautes exigences posées pour les installations de sécurité, ne prouve nullement, selon la coordination nationale, que la centrale de Leibstadt ne présenterait aucun danger pour la population. (ats)

● Une enquête menée par Amnesty International-section suisse, dans 21 pays d'Europe occidentale fait ressortir que **la Suisse, la Grèce, la Turquie et Chypre,** sont les **seuls Etats où n'existe aucun service civil,** si l'on excepte les pays où ce régime est inutile en l'absence de service militaire obligatoire.

Il s'agit dans ce dernier cas de l'Irlande, de l'Islande, du Royaume Uni, de Malte, du Luxembourg et du Liechtenstein.

En Espagne et au Portugal, où le droit à l'objection de conscience est reconnu, un service civil est actuellement en préparation. (ats)

Economies de la Confédération

La commission du National dit «oui»

La Confédération doit économiser 150 millions de plus dans le budget 1984: la commission des finances du Conseil national l'a décidé hier par 12 voix contre 7. Il y a dix jours, les commissaires du Conseil des Etats ont pris une décision contraire. Les deux Chambres devront se mettre d'accord en mars. (ats)

Contre la vignette et la taxe poids lourds

Ce fameux principe de l'affectation

Page 1 ◄

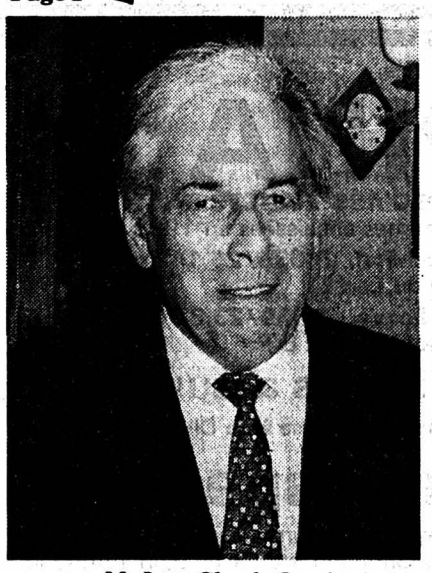

M. Jean-Claude Jaggi.

JEAN-CLAUDE JAGGI: CONTRADICTION

– La taxe sur les poids lourds me semble bien prématurée par rapport aux décisions qui seront prises et appliquées dans le cadre de la conception globale des transports. Et il y a cette non-affectation, de grand flou. C'est d'ailleurs le motiff principal de mon opposition à ce nouvel impôt. Il y a d'ailleurs contradiction quand la Confédération dit que chacun doit payer ses frais d'utilisation: si les poids lourds ne payent pas leur dû, on doit alors aussi s'occuper des CFF qui accumulent les déficits. Il me semble vraiment que l'on va un peu vite en besogne.

– Le compte routier est très controversé. Qu'en dites-vous?

– On grossit beaucoup l'incidence du trafic étranger dans le compte routier. Mais je pense qu'on est incapable de savoir où se situe la vérité.

– Et l'incidence de cette taxe sur la politique régionale?

– Ceux qui sont en faveur de la taxe poids lourds sont en général très favorables au rail. Mais voyez notre région, qui, elle, n'est pas desservie en souplesse par les CFF. On retombe donc vite, chez nous, dans ce fameux problème d'accès, donc du tunnel routier sous la Vue-des-Alpes. Je pense en tout cas que notre région souffrirait de l'introduction d'une taxe sur les poids lourds.

– Mais il s'agit de renflouer les finances fédérales. Ne peut-on pas demander un effort aux automobilistes, aux transporteurs?

– Dans le domaine des transports, nous avons besoin d'une politique globale. Il faut résoudre le problème des finances fédérales, mais cette solution de nouveaux impôts routiers est trop facile. D'autres existent: révision de l'ICHA ou taxe sur la valeur ajoutée. Mais il ne faudra pas oublier de ménager les industries d'exportation.

Propos recueillis par POB

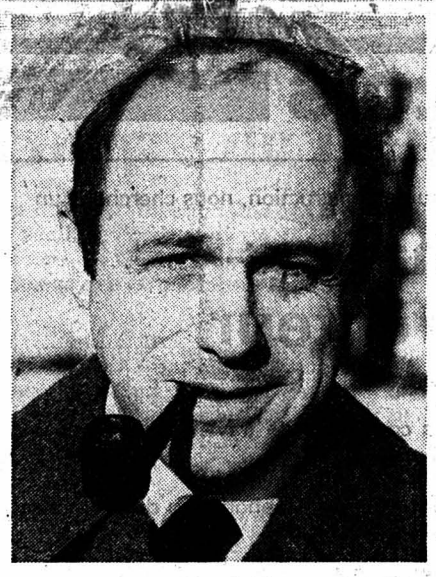

M. Claude Frey.

EN QUELQUES LIGNES

● Malgré l'opposition manifestée cette semaine dans les milieux paysans, le **Grand Conseil fribourgeois a accepté,** hier matin, par 96 voix sans opposition, un **crédit d'un million et demi de francs.** Ce montant sera versé à la caisse cantonale d'assurance du bétail bovin pour le **financement de la lutte contre IBR-IPV,** cette maladie qui provoque des désaccords entre les scientifiques.

PUBLICITÉ

Le trafic routier comme vache à lait?

Le 26 février prochain, soit dans quelques jours, peuple et cantons devront se prononcer sur deux articles constitutionnels:
– perception d'une redevance sur le trafic des poids lourds;
– introduction d'une vignette autoroutière.

Alors qu'une nouvelle répartition des droits de douane sur les carburants a été adoptée en votation populaire le 27 février 1983, voici que la Confédération se met en tête d'introduire de nouveaux impôts spéciaux sur la route. Heureusement que nous vivons en régime démocratique et que le dernier mot appartient au peuple et aux cantons.

● La redevance sur le trafic des poids lourds serait motivée par le fait que ce trafic ne couvrirait pas les frais qu'il entraîne. Or, sur ce point, l'unanimité est loin d'être faite. Avec les taxes et les surtaxes payées sur les carburants, les routiers sont convaincus de faire face à toutes leurs responsabilités. Par ailleurs, il est permis de se demander si de nouvelles charges sur les camions améliореraient la situation des chemins de fer. C'est bien par camion que l'on recueille les déchats devant la porte des immeubles; ce sont encore les camions qui ravitaillent toutes les stations d'essence ou les centres de vente qui ne se situent pas au bord du rail. La nouvelle taxe aurait comme effet de renchérir le coût de la vie dans les régions isolées, régions de montagne en particulier, qui ne sont pas reliées au rail.

Alors que l'administration fédérale éponge chaque année les énormes déficits des C.F.F., elle entend faire payer ceux qui, dans la plupart des cas, assurent le trafic à courte distance et qui ne concurrencent pas le rail. Ajoutons à celà les frais administratifs que représenterait un tel prélèvement et les colonnes d'attente qui ne manqueraient pas de se former aux frontières avec l'imposition des poids lourds étrangers.

● En ce qui concerne la vignette autoroutière, aucun doute n'est possible en ce qui concerne le paiement des routes nationales: elles ont été payées à 100% par les automobilistes. Et la Confédération continue de prélever la surtaxe sur les carburants!

Chacun sait que notre pays se félicite d'être celui du tourisme. Le moment est-il bien choisi pour faire payer une taxe aux automobilistes étrangers qui entendent venir dans notre pays et qui paient déjà leur part de charges chaque fois qu'ils font le plein. De plus, avec l'obligation de la vignette, il est difficile de s'imaginer l'ampleur des bouchons qui se formeront aux frontières à Pâques, au début des vacances d'été, d'automne ou d'hiver. Quelle réclame pour le pays du tourisme!

* * *

Si camionneurs et automobilistes disent oui aux propositions qui leur sont faites, en payant une deuxième fois des routes qu'ils ont déjà payées, c'est vraiment qu'ils acceptent de jouer le rôle de «vaches à lait». Il faut s'attendre à une saine réaction de leur part et à celle du peuple suisse! Ils voteront deux fois non!

Association pour une libre information
Rédacteur responsable: Edouard SCHNEITER
3, ch. du Fief-de-Chapitre, 1213 Petit-Lancy

L'ATOUT

44-6490 84/7

La drogue a tué 144 personnes l'an dernier

Consommation d'héroïne et de cocaïne en hausse

Le nombre des décès dus à l'absorption directe de stupéfiants a atteint un niveau record en 1983. 144 personnes sont mortes l'année dernière en Suisse d'une surdose, soit 35 de plus qu'en 1982 (32 pour cent d'augmentation). Le Département fédéral de justice et police qui a publié hier la statistique des stupéfiants confirme par ailleurs que la consommation d'héroïne et de cocaïne ne cesse d'augmenter.

Selon le service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, la recrudescence des décès causés par la drogue est due au fait que l'année dernière, les arrivages d'héroïne pure sur le marché ont été fréquents. Habitués à des qualités d'hérone inférieures, de nombreux toxicomanes se sont ainsi injecté des doses trop fortes. La répartition des décès selon l'âge montre d'autre part que plus d'un tiers des victimes avaient plus de 25 ans et appartenaient par conséquent à la catégorie des toxicomanes de longue date. Le canton de Zurich détient le triste privilège de connaître le plus de décès dus à la drogue: 55 l'année dernière.

La statistique indique également que le nombre des plaintes et des condamnations pour infraction à la loi sur les stupéfiants a une fois de plus augmenté en 1983. 13.168 plaintes ont été enregistrées, soit 10 pour cent de plus que l'année précédente (11.951). Le nombre des jugements prononcés par les tribunaux suisses dans des affaires de stupéfiants a passé de 7676 en 1982 à 8323 l'année dernière: l'accroissement dans ce cas est de 8,5 pour mille.

La liste des quantités de stupéfiants confisqués, même si elle ne donne qu'un reflet approximatif du marché, confirme l'attrait de l'héroïne et de la cocaïne auprès des toxicomanes. 48,9 kilos d'héroïne saisis l'année dernière, contre 17,4 kilos en 1982; 52,4 kilos de cocaïne saisis, contre 48,5 kilos l'année précédente. Ces deux substances, relève le DFJP, sont en majeure partie introduites en Suisse par des bandes de trafiquants étrangers. Tandis que la cocaïne arrive directement d'Amérique latine par voie aérienne, l'héroïne provient essentiellement de Milan, d'Amsterdam, de France ou de RFA. En dépit des interventions massives de la police, Zurich reste la plaque tournante du trafic en Suisse. (ats)

Salle de l'Ancien Stand
Dimanche 19 février
de 16 à 19 heures

GRAND LOTO SATUS
Société ouvrière de gymnastique

Cartes d'abonnements à Fr. 16.-
pour tout le match, soit 40 tours

Au cours de la soirée, il sera joué 5 cartons

Prix de la carte supplémentaire: Fr. —.50

Chaque soldat suisse s'engage pour la paix et le maintien de nos libertés démocratiques. Introduire le libre choix fait place à une armée de «militaristes» et à ses dangers. La défense générale du pays doit rester l'affaire de tous et refléter la diversité de notre communauté.

Le service civil, tel qu'il est proposé, n'est pas une solution acceptable.

à une initiative TROMPEUSE!

Comité neuchâtelois d'action contre l'initiative sur le service civil.
Resp.: H.-J. Haussener
4517

Home Beaulieu
POUR PERSONNES ÂGÉES ET CONVALESCENTES
2103 Brot-Dessous

Home simple à caractère familial - Nombre de places limité - Chambres confortables - Nombreuses distractions - Véhicule de service -
MÉDECIN DE SERVICE

Pour tous renseignements: **038/45 13 22.**
Famille Claude Zanini
87-30152

ESPAGNE
Alicante-Almeria-Torrevieja-Calpe
Exposition d'immobilier
Maison du Peuple, Serre 68, La Chaux-de-Fonds
Dimanche 19 février 1984 de 10 h. à 19 h.
APPARTEMENTS, BUNGALOWS et VILLAS
dès SFr. 24 000.—
Information complète: ✆ **039/23 00 90**
✆ **061/63 54 93,** 18-21 h.
3-350720

Garage en béton armé
2.8 x 5.5 m dès Fr. 4 800.—
5 grandeurs standard, avec ou sans sol.
Informations + plans chez **UNINORM SA,**
Route Aloys-Fauquez 124, 1018 Lausanne,
✆ **021/37 37 12**
51-258 001

VISION 2000
Vision optimum avec nos **ordinateurs** optiques et nos **maitres opticiens.** Lunetterie moderne
Verres de contact
(diplôme fédéral)
von **gunten**
Av. L.-Robert 23
✆ 039/23 50 44

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

BMW 524td. Options: rétroviseur droit.

Supérieure en vitalité et en distinction, égale en sobriété. Diesels réputés, prenez garde: voici la nouvelle star diesel. BMW 524td.

A charge partielle, la BMW 524td vous offre l'habituelle sobriété du diesel. En lui ajoutant quelque chose d'inhabituel: le brio, le punch et la distinction de son six-cylindres.
La BMW 524td devance le progrès – et lui sert d'étalon. Ses performances et sa sobriété l'attestent.

Pour une consommation nettement inférieure à la moyenne des berlines diesel de cette catégorie, la BMW 524td vous garantit une accélération et une vitesse de pointe largement supérieures à celles de la moyenne des voitures similaires.
La suprématie de la BMW 524td éclate pleinement avec la boîte automatique à quatre rapports, surmultipliée et embrayage anti-glissement.

A la maturité des coques des BMW série 5 s'ajoute, sur la BMW 524td, la fiabilité et la longévité caractéristiques du diesel. Sans oublier l'efficace suralimentation par turbocompresseur, qui a largement fait ses preuves sur ce type de moteurs. Avec la BMW 524td, vous investissez à plusieurs niveaux: qualité exclusive, valeur de revente élevée, économie exceptionnelle – et plaisir de conduite inégalé.

BMW n'a pas inventé le moteur diesel. Mais l'a transformé en authentique moteur BMW.
Ce n'est donc pas un hasard si la BMW 524td a remporté le «Volant d'or» 1983 (catégorie supérieure),

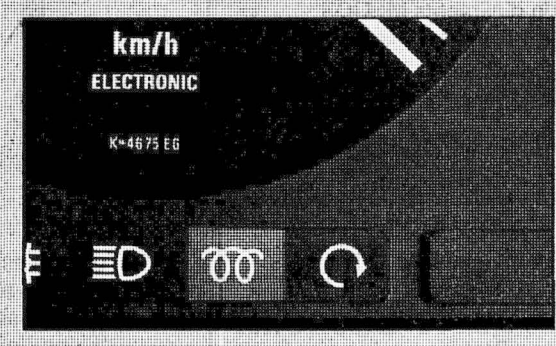

attribué chaque année par un jury international.
Découvrez maintenant la nouvelle star de la catégorie diesel. Testez la BMW 524td. Vous constaterez que BMW n'a reculé devant rien pour vous rendre le moteur diesel encore plus attrayant.

BMW 524td, puissance kW/ch 85/115

BMW (SUISSE) S.A.
Dielsdorf/ZH
et ses agences officielles BMW

1M15184f

90-1301

Qui vous fait cadeau de 1000, 1500, 2000 francs?

Profitez de cette chance unique pour choisir votre voiture de rêve dans la gamme Peugeot-Talbot du millésime 1983:
Peugeot 104, 305, 505, 604.
Talbot Samba, Horizon, Solara, Matra Rancho.

Venez donc nous voir afin de profiter de ce cadeau exceptionnel!

Votre agent Peugeot-Talbot:

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Avenue Léopold-Robert 146
✆ (039) 26 42 42
Le Locle - Girardet 33 - ✆ (039) 31 37 37

PEUGEOT TALBOT
VOILÀ DES AUTOMOBILES

ACIERA

Machines de précision depuis 1903
L'expérience alliée à l'esprit de progrès

cherche pour son service après-vente

un collaborateur

pour le service externe en qualité de technicien appelé à intervenir à l'étranger

un collaborateur

appelé à seconder les chefs de service en interne et externe

Ces deux postes s'adressent à des mécaniciens-électroniciens possédant de bonnes notions d'allemand

un (e) aide de bureau

dynamique, pour travaux sur ordinateur et secrétariat.
La connaissance de l'allemand serait un avantage. 91-554

Aciera SA, CH–2400 Le Locle (Suisse),
tél. 039 / 31 49 03

Nous cherchons tout de suite

décolleteur

ou très bon tourneur.

Veuillez appeler Mme Gosteli,
✆ 039/23 91 33 ou
038/24 74 14

Adia Intérim
Av. Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds

Intérimez avec des pros:
ADIA interim

91-436

Nous cherchons tout de suite

dessinateurs

machines, micro-mécanique et électronique.

Veuillez appeler Mme Gosteli,
✆ 039/23 91 33 ou
038/24 74 14

Adia Intérim
Av. Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds

Intérimez avec des pros:
ADIA interim

91-436

Nous cherchons tout de suite

secrétaire

bilingue français-allemand avec bonnes connaissances d'anglais.

Veuillez appeler Mme Gosteli,
✆ 039/23 91 33 ou
038/24 74 14

Adia Intérim
Av. Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds

Intérimez avec des pros:
ADIA interim

91-436

Nous cherchons tout de suite

régleur expérimenté

sur machines à souder les pieds de cadrans

Veuillez appeler Mme Gosteli,
✆ 039/23 91 33
ou 038/24 74 14

Adia Intérim
Av. Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds

Intérimez avec des pros:
ADIA interim

AUVENTS

pour toutes grandeurs et marques de caravanes, à prix d'hiver, qualité, solidité garantie, dès Fr. 690.–
Ouvert mardi à vendredi de 15 à 18.30, samedi de 9 à 12 h.
Caravanes TRIPET
La Chaux-de-Fonds
F.-Courvoisier 95 b
✆ 039/28 26 55-56
4408

Cherchons pour la région du Locle

1 représentant(e)

Vente d'articles courants pour clientèle privée, commerciale, industrielle

Avantages sociaux et salaire au dessus de la moyenne

Faire offres à: **Aide professionnelle aux invalides 1784 Courtepin**
✆ 037/34 12 08 17-300675

OFFRES D'EMPLOIS

HASLER FRÈRES SA, *entreprise active dans le pesage et* le dosage électronique, désire renforcer son équipe et engagerait un jeune

ingénieur ETS en électronique

pour divers travaux de mesure, de contrôle et de mise au point d'installations de commande et de régulation. Bonnes connaissances de *l'électronique numérique indispensables.*

Elle engagerait également un

constructeur de machines

ayant quelques années de pratique pour son bureau technique de construction

Adressez vos offres à
HASLER FRÈRES SA, 2013 Colombier/NE, ✆ 038/41 37 37 87-326

L'annonce, reflet vivant du marché

BUREAU D'ARCHITECTURE à Neuchâtel, cherche

dessinateur en bâtiment ou technicien

pour engagement tout de suite ou date à convenir.
Nous demandons une personne ayant quelques années d'expérience et sachant travailler de façon indépendante, pour dessins, soumissions et conduite de travaux.
Faire offre sous chiffre DS 4325 au bureau de L'Impartial.

melior

pour l'alimentation saine des animaux

Nous cherchons

représentant-conseiller technique

pour la vente de nos aliments bien introduits (si possible avec des connaissances en allemand)

Ce poste exige de bonnes connaissances en agriculture, une expérience professionnelle, et la ferme volonté de conseiller objectivement la clientèle.

Nous offrons une place stable, la possibilité d'organiser son travail, un soutien à la vente efficace et un salaire conforme aux exigences.

Veuillez adresser vos offres détaillées à

HAEFLIGER SA
Fabrique d'aliments MELIOR
3360 Herzogenbuchsee, ✆ 063/60 11 88 77-32

Haefliger
Haefliger SA Fabrique d'aliments Melior
3360 Herzogenbuchsee Tél. 063 60 11 88

XIDEX
MAGNETICS S. A.

XIDEX Magnetics SA filiale d'une entreprise américaine fabriquant des disques magnétiques pour l'informatique

is seeking to engage a

Planning/Material procurement head

With the following profile :

- must have several years demonstrated experience in the planning and scheduling of a high volume manufacturing operation with very diverse finished goods and packaging types.
- be able to convert sales requirements into material requirements and initiate and monitor their purchase.
- have a sound knowledge of purchasing procedures and skill in negotiation.
- must be able to apply EDP with ease to planning systems.
- abality to assure day by day planning of manufacturing operations and supply of all necessary material.
- Manage effective inventory levels of material and goods and organize the most efficient distribution of finished goods to worldwide customers
- ideal candidate would be between 26 and 33 years old and have working knowledge of English, German and French
- a degree is not essential but direct experience in high volume manufacturing operations is a must and a background in Industrial Engineering would be a major asset

This position reports to the General Manager. Please send your detailed Curriculum Vitæ with salary pretention and photo to :

XIDEX MAGNETICS SA
Service du personnel ✆ (038) 53 33 33 2046 Fontaines
87-148

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 135

Auguste Bachelin

Jean-Louis

Roman Neuchâtelois

– Oh ! j'aurais encore plus de courage si je voyais que les choses veulent s'arranger à propos de la Louise; on saurait au moins à quoi s'en tenir. Je m'étais figuré que la mère allait me dire cette fois: Eh bien, mariez-vous, puisque c'est votre idée. Elle sait bien que je n'ai pas changé... C'est vrai, il y a des jours qu'elle me boude que je ne sais pas pourquoi et, pour un rien, je me remettrais sur la déroute.

– Prends-y garde !

– Parbleu que j'y prends garde ! je sais bien où cela m'a mené, mais, que diable ! le temps passe, je ne sais pas que lui dire à cette fille et, tenez... certains jours, je me demande si je n'ai pas mal fait de revenir; j'ai peur de faire son malheur, ma foi ! mais je la respecte comme je l'aime... heureusement, c'est ce qui nous a sauvés...

– Oui, tu es un brave garçon, ma foi ! oui, que tu es un brave garçon et je le dis à tout le monde, mais je ne dis plus ces choses; ne me parle pas de repartir, ça me fend le cœur. Tiens, laisse-moi tranquille, je vais lui parler un de ces jours, tu verras...

– Je compte sur vous, père.

LXIV

Rassuré par cette espérance, le jeune homme reprit joyeusement le train de tous les jours. L'hiver s'en allait et les premiers travaux des champs recommençaient par le doux soleil d'avril; l'année s'annonçait bien; le bleu du ciel, la chaleur renaissante mettaient la gaîté dans les esprits. La justicière, qui passait maintenant une partie de ses journées aux Ouches, rentrait à la maison de bonne humeur et disait bien au long ses projets de jardinage.

– Moi, je laisse faire Jean-Louis, disait le justicier, il s'y connaît mieux que moi, je n'ai pas honte de le dire, puis il est juste que je me repose, chacun son temps. – Et, comme sa femme ne disait mot: Eh bien, qu'en pensez-vous ? ajouta-t-il, jamais les choses n'ont été mieux menées que depuis qu'il est de retour et pourtant il n'a pas toujours été là.

– Oui, il a bien négligé les affaires avec cette politique...

– Pour ce qui est de ça, il a fait son devoir et il n'y a rien à lui reprocher, au contraire, c'est un brave garçon et il faut l'encourager.

– Je ne dis pas le contraire.

Plusieurs fois, le justicier revint à la charge: Tout allait bien... c'était le moment de laisser les rênes au fils qui saurait conduire le rural comme personne.

Cette fois, la justicière approuva et dit quelques mots où se devinait la tendresse de la mère: elle voulait bien faire tous les sacrifices pour lui, s'il se repentait et si la grâce de Dieu entrait enfin dans son cœur. Il y aurait encore de beaux jours pour eux. A tout péché, miséricorde !

– Mais à quoi voulez-vous en venir avec votre péché et votre miséricorde ? est-ce à propos de son affaire de Berlin ? parce qu'il a déserté ?... demandez à n'importe qel homme d'honneur s'il a eu tort ou raison, il vous dira qu'il a bien fait.

– Ce n'est pas à cause de cela.

– A cause de quoi alors ?

– Oh ! vous le savez bien.

– Mais non que je n'en sais rien.

Souvent le justicier avait eu l'idée de s'émanciper de la domination de sa femme, mais comment faire ? Elle disait les choses si doucement et savait même commander sans parler, il ne pouvait cependant pas toujours renvoyer l'explication qu'il voulait avoir avec elle et qu'il sentait venir aujourd'hui tout naturellement: c'était le moment où jamais.

– Mais non que je ne sais rien, de quoi est-ce qu'il s'agit ?

– Mais vous le savez bien, on ne parle que de cela... il fréquente toujours cette fille.

– Parbleu ! si je le sais, il ne s'en cache à personne, il aurait tort autrement.

– Comment, c'est vous qui dites cela ?

– Ma foi ! oui, que c'est moi, il est d'âge à savoir ce qu'il fait.

C'était dans la grande chambre qu'il parlait ainsi; la porte en était entr'ouverte et sa voix, plus sonore que d'habitude, se faisait entendre dans la cuisine, où Jean-Louis, rentré le dernier, prenait son repas du soir et naturellement écouta: Oui, qu'il est d'âge, continuait le justicier, et je ne pense pas que vous ayez l'idée de toujours le garder sous vos jupons. Ce n'est pas pour vous faire de la peine que je dis cela, vous le savez bien, mais je voudrais le voir marié.

– Moi aussi. J'ai tout fait pour cela

– Oui, et vous avez fait de la belle besogne... Savez-vous quoi ? il faut le laisser agir à sa tête, je ne connais que ça.

(à suivre)

MAGAZINE

jeux

Nouvelle série de jeux concours

JOUEZ AVEC NOUS CHAQUE SAMEDI:
Nous vous proposons à chaque fois 4 problèmes inédits dont la solution vous permet de découvrir une phrase énigme.

ENVOYEZ VOS RÉPONSES:
sous enveloppe, en utilisant exclusivement le coupon ci-dessous, à la Rédaction de L'Impartial, service promotion, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

UN PRIX PAR SEMAINE:
un livre, un bon d'achat 1 disque, ou 2 places de cinéma sont attribués après tirage au sort des réponses exactes.

GAGNEZ UN ABONNEMENT D'UN AN À L'IMPARTIAL:
à la fin du mois de mars 1984, tous les coupons reçus dans les délais participeront à un 2e tirage.

RÉPONSE, SOLUTION DES PROBLÈMES ET NOM DU GAGNANT, SAMEDI PROCHAIN.

Anagramme

Avec les lettres des 5 mots de la grille de gauche, composez 5 autres mots dans la grille de droite et vous obtiendrez dans la première colonne un nouveau mot.

Question 1: Quel est ce mot ?

C	O	G	N	E	E
R	E	N	T	R	A
F	A	M	I	N	E
L	A	N	G	E	R
D	E	V	I	E	E

Mots croisés sans définitions

Mettez à leur place les 6 mots de 5 lettres ci-dessous et vous verrez apparaître un nouveau mot de 8 lettres

ARETE - ELEVE - PAQUE - PETIT - SEPIA - SERPE

Question 2: Quel est ce nouveau mot ?

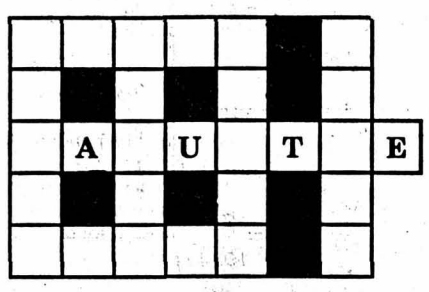

Dictons tronqués

En complétant les proverbes suivants (avec des mots se trouvant dans la liste ci-après) l'on obtient 4 lettres qui, mises dans le bon ordre vous donnent un nom commun.

AVRIL - CHANT - CHAUD - FLEUR - FROID - GLACE - HIVER - NEIGE - NOIRE - PLUIE - ROUGE - TEMPS

Soleil ☐☐☐☐☐ en août, c'est la pluie partout.

Octobre en bruine, ☐☐☐☐☐ en ruine.

☐☐☐☐☐ en juillet, eau en janvier.

Gervais et Pancrace sont des saints de ☐☐☐☐☐

Question 3: Quel nom trouvez-vous ?

Sports

Découvrez 4 sports qui correspondent aux règles ou renseignements ci-après.

En prélevant 2 lettres par mots (indiquées dans les cases spéciales) vous formerez le 4e mot de notre énigme hebdomadaire.

A. 1 ballon, 2 mi-temps de 40 min., 4 points par «but».
B. Art martial signifiant «main vide».
C. 1 ballon, 7 joueurs, 1 terrain de 40 m. sur 20 m.
D. 10 quilles, 1 boule.

Question 4: Quel est ce mot ?

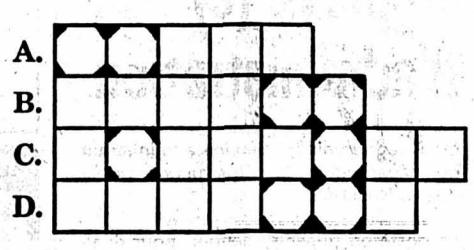

Solution du concours No 103

Sarajevo 84: 50 pays, 1500 concurrents

Le tirage au sort a désigné comme gagnant:
Chantal Matile, Crêt-du-Locle 4, 2322 Le Crêt-du-Locle

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

Lieu: .....

Age ..... Concours No 104

Dernier délai mardi 21 février

1 ☐☐☐☐☐ :

2 ☐☐☐☐☐☐☐☐ ,

3 ☐☐☐☐ E T

4 ☐☐☐☐☐☐☐☐

La partie de scrabble

Afin de rejouer cette partie, vous placez un cache horizontalement sur les références indiquées, en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage, à gauche. Vous prenez ces mêmes lettres et cherchez la solution la plus payante. En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points de la solution proposée, ainsi que la référence de ce mot. Pour cela, vous numérotez horizontalement le haut de votre grille de 1 à 15, et vous inscrivez verticalement sur le côté gauche de celle-ci, les lettres de A à O.

Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et si cette référence commence par un chiffre, il se placera verticalement. Les jokers sont représentés dans les tirages par un ?, et la lettre qu'ils représentent sera soulignée dans les mots retenus. (Le tiret placé devant un tirage indique le rejet du reliquat précédent.)

Tirage	Mot retenu	Réf.	Points	Cumul
ALNOSSU				
AAHRSTV	SALUONS	H 3	66	
RT+AEESV	HAVAS	G 7	39	105
EGIJNOX	VERSATES	11 D	94	199
GIJ+EINR	AXONE	H 11	72	271
GIINR+ES	JE	10 J	52	323
BBEINOR	NIGERIANS	8 A	83	406
AELMPT?	BOBINERA	4 A	80	486
CDIFSUZ	PALMETTE	15 A	86	572
−EEILTW?	FICUS	12 A	40	612
EIL+HITU	TWEEN	F 1	33	645
IIL+AEET	HUTTE	1 D	36	681
EI+LORRU	ETABLI	A 1	24	705
AADLNRU	IRRESOLUE	K 7	59	764
−DEFIMUY	RADAR	8 K	21	785
FU+CDEKT	DIDYME	M 8	38	823
CDK+ENQU	FUITE	B 6	31	854
−ADEIMOZ	NUQUE	14 H	28	882
DO+CGKNP	LAMIEZ	5 H	32	914
DGNP+LNO	COKE	L 2	30	944
DGNO	PLAN	N 6	14	958
	YOD	11 M	13	971

Huit erreurs...

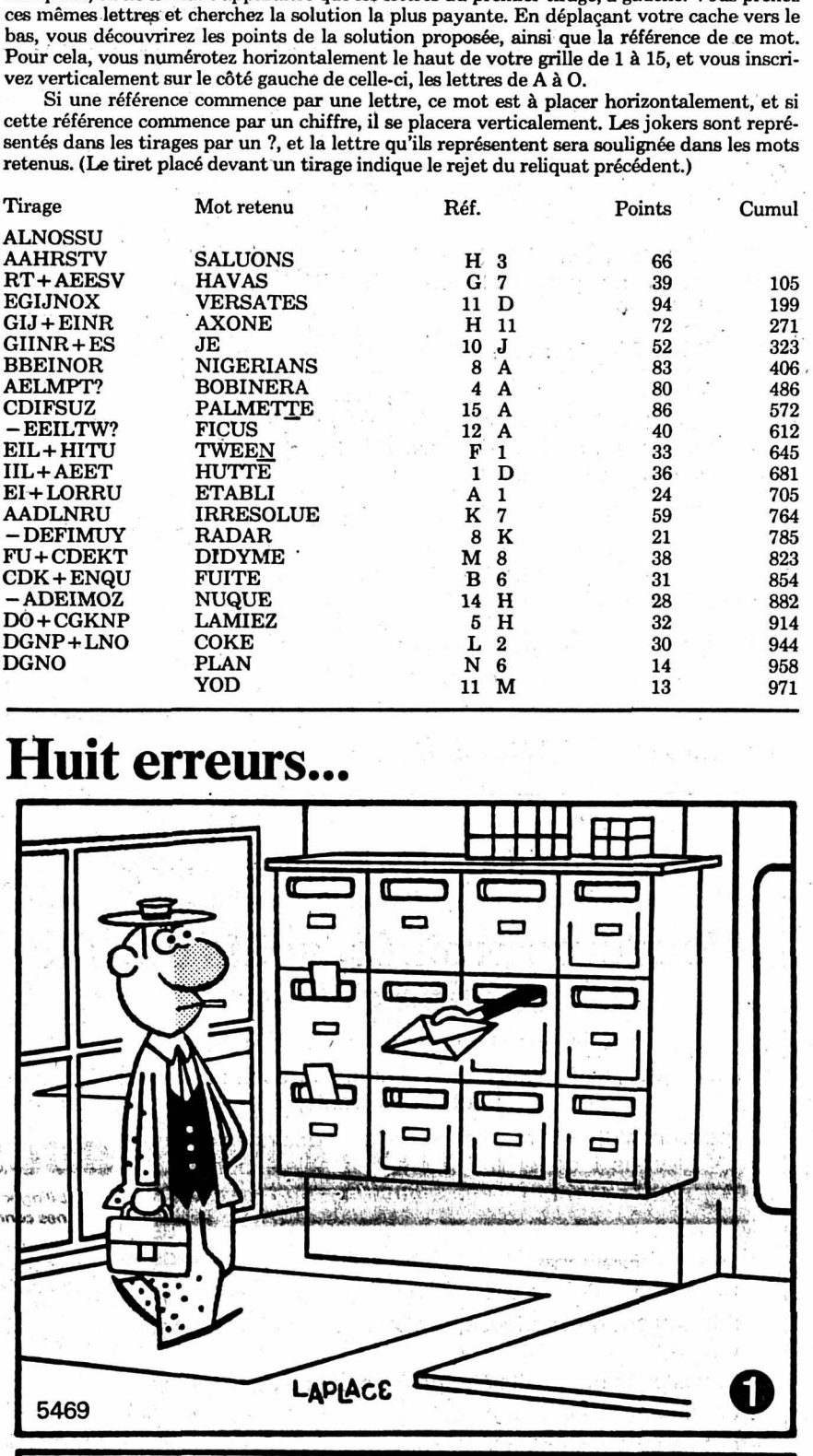

...se sont glissées dans la reproduction de ces dessins.

MOTS CROISÉS

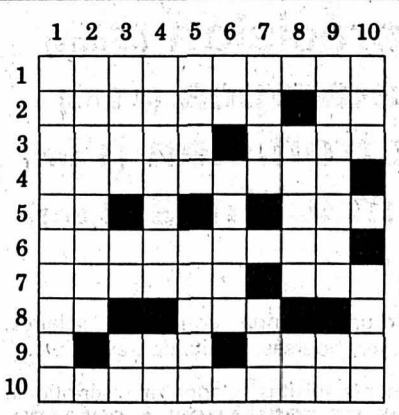

HORIZONTALEMENT. – 1. On y fabrique des tapis. 2. Papillons malgaches; Peut orner la paroi. 3. Bis; Château de la Loire. 4. Homme d'Etat danois qui fut décapité. 5. Interjection; Mauvaise conseillère. 6. Date. 7. Employés; Du côté des Jaunes. 8. Deux mêmes voyelles; Il peut fendre la pierre. 9. Blanche au propre et parfois blanche au figuré; Fils d'un Fort qui succéda à un Gros. 10. Peut orner la paroi.

VERTICALEMENT. – 1. Suivant. 2. Fut changé en fontaine. 3. Fourrure pour Cendrillon; Paresseux dès sa naissance; Fleuve. 4. Parfumait la momie; Personne dont on parle. 5. Réfutée; Première capitale d'Arcadie. 6. Parfois suivi de jamais; N'est pas recommandable à chercher. 7. Dieu vindicatif; Sonne et trébuche derrière le rideau de fer. 8. Occasionne la boiterie du cheval; Note. 9. Introduits; Plus d'un en préfixe. 10. D'un auxiliaire; Possessif.

(Copyright by Cosmopress 5129)

Solution en page 22

OFFRES D'EMPLOIS

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MISE AU CONCOURS

La direction des Services Industriels met au concours le poste d'

installateur sanitaire

au réseau des eaux et du gaz

Exigences: CFC d'installateur sanitaire. Permis de conduire.

Traitement: selon échelle des traitements du personnel communal.

Entrée en fonction: date à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Jean Rod, ✆ 039/27 11 05, interne 47.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à la Direction des Services Industriels, Collège 30, 2300 La Chaux-de-Fonds, **jusqu'au 27 février.** 4502

Abonnez-vous à L'Impartial

CRÈCHE «L'AMITIÉ»
Manège 11 - La Chaux-de-Fonds
cherche

jeunes filles

en qualité d'aides.

Pour tous renseignements, téléphoner au **039/28 64 88** et demander la directrice. 4372

Nous cherchons pour compléter une équipe jeune et dynamique, un

scieur

sur scie multiple ou ruban et un

menuisier ou aide-menuisier

consciencieux et volontaire pour être formé sur machines de raboterie.
Places stables, salaires et avancements selon capacités. Entrée tout de suite ou date à convenir.
S'adresser à: **NIKLÈS SA,** Scierie-commerce de bois, Sur-le-Pont 5, 2610 Saint-Imier, ✆ 039/41 20 43 6-125 187

RESTAURANT DE LA CHEMINÉE
Charrière 91 - La Chaux-de-Fonds
cherche un

jeune cuisinier

Se présenter ou téléphoner au **039/28 62 87** 4551

Société import-export dans le domaine de l'horlogerie, au centre ville de Genève
cherche pour tout de suite ou date à convenir

employée de bureau

pour facturation, correspondance et téléphone/télex.
Langues: français, allemand et anglais.
Prestations intéressantes selon compétences.

Si vous aimez travailler de manière indépendante, avec des responsabilités au sein d'une petite équipe, emvoyez-nous vos offres au plus vite, sous chiffre Y 18-33437 Publicitas, 1211 Genève 3

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SERVICE DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

Apprentissage de mécanicien en automobiles

En accord avec l'autorité cantonale et conformément au règlement concernant la formation professionnelle des apprentis mécaniciens en automobiles, du 21 novembre 1983, les jeunes gens désirant accomplir un apprentissage de mécanicien en automobile dans le canton, à partir de l'automne 1984, doivent passer un examen d'aptitudes.

Ledit examen sera organisé par l'Union professionnelle suisse de l'automobile, section neuchâteloise et aura lieu au technicum neuchâtelois, établissement de La Chaux-de-Fonds, les 3, 4 et 5 avril 1984.

Les candidats intéressés à cet apprentissage sont invités à s'inscrire par écrit **jusqu'au 29 février 1984,** auprès du département de l'instruction publique, Service de la formation technique et professionnelle, rue des Beaux-Arts 21, 2000 Neuchâtel, en mentionnant:

- nom et prénom
- date et année de naissance
- lieu d'origine
- adresse
- nom du représentant légal
- numéro de téléphone

Aucune inscription ne sera prise en considération après l'expiration de ce délai. Une convocation à l'examen sera adressée à chaque candidat en temps opportun.

Les jeunes gens qui désirent accomplir leur formation au Technicum neuchâtelois, établissement de La Chaux-de-Fonds, sont invités à prendre contact directement avec ledit établissement.

Service de la formation technique et professionnelle

87-584

Mon chef n'a jamais le temps pour moi!
Chez nous, vous êtes à la bonne adresse!

Vendeurs profilés, actifs dans le service externe

(particuliers ou foires/expositions/magasins)

dynamiques, aimant les contacts humains, sachant s'enthousiasmer et persévérants,

peuvent s'offrir la réalisation de leurs désirs en ce qui concerne revenus, indépendance, emploi stable et bonnes chances d'avancement.

Nous sommes une importante entreprise très connue avec une palette de produits intéressants et bien introduits.

Si vous êtes décidé à réussir, vous pouvez nous faire confiance:
- mise au courant sérieuse, séminaires de vente et formation continue
- travail dans une petite équipe avec bonne atmosphère
- confiance contre confiance
- entrée en fonction en tout temps.

Bon pour réponse expresse

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ NP/Lieu: _____
Tél.: _____ Année: _____
Activité antérieure: _____

Veuillez adresser ce coupon à chiffre:

T-3313 à Bucher-Annoncen, Zürichstrasse 16, 6002 Lucerne

Roland

cherche pour le rayon **Neuchâtel/La Chaux-de-Fonds-/Bienne, un**

représentant

pour visiter les détaillants en alimentation, les discounts et les super-marchés.

Nous désirons:
- personne dynamique
- âge idéal 25-35 ans
- bon caractère
- langue maternelle française avec connaissances de la langue allemande
- connaissance de la vente
- automobiliste

Nous offrons:
- une formation et une introduction approfondie
- un travail indépendant et intéressant
- bon salaire
- prestations sociales avancées
- produits de marque de première qualité
- semaine de 5 jours

Entrée: 1er mai 1984 ou date à convenir.

Si vous avez une bonne formation commerciale, de l'entregent, de la perspicacité et le désir de vous créer un avenir stable et bien rémunéré, écrivez-nous.

Les offres de services avec curriculum vitae, photo et copies de certificats sont à adresser à la maison
ROLAND MORAT SA
3280 Morat, ✆ 037/72 11 45 81-38

URGENT - Nous cherchons pour tout de suite

serveuse

Bonne Auberge, 2058 Les Bugnenets, ✆ 038/53 24 12 4628

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

En vue d'une prochaine réduction de l'horaire de travail de la titulaire, un demi-poste d'

employé (e) d'administration

est à repourvoir au Service administratif du département de l'Instruction publique, à Neuchâtel.

Le poste en question devrait, pour quelques mois, être occupé à plein temps. Dès le début de l'année 1985, l'activité serait de 50%.

Exigences:
- formation commerciale complète
- quelques années de pratique
- connaissances de la sténographie indispensable
- bonne culture générale
- sens des responsabilités

Traitements et obligations: légaux

Entrée en fonction: août 1984 ou à convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser au chef du service administratif du département de l'Instruction publique, Château, 2001 Neuchâtel, ✆ 038/22 39 02

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 22 février 1984.** 28-119

L'Hôpital de La Chaux-de-Fonds
cherche

un aide de cuisine

deux employés pour ses services généraux

Traitement: Selon classification communale

Date d'entrée: immédiate ou à convenir

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres au service du personnel de l'hôpital, Chasseral 20, 2300 La Chaux-de-Fonds

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du Chef du Personnel, ✆ 039/21 11 91, interne 406 4765

PLASTIQUES TANA SA 2733 PONTENET DECOLLETAGES

Nous engageons pour entrée immédiate ou date à convenir

décolleteurs

pour appareillage sur tours Tornos et Pétermann.

TANA SA, 2733 Pontenet, ✆ 032/92 12 66 93-432

Employé ou employée

forain

recherché pour la saison 1984.
✆ 025/71 17 04 depuis 20 h. 22-480384

Il n'est pas trop tard pour une déclaration

d'impôt

bien remplie, dès

Fr. 35.–

✆ 039/23 36 37 4761

Industriel

62 ans, sportif, avenant, sobre, aime montagne, botanique, voyages, lecture, rencontrerait *compagne pour ne* plus être seul. ISP, case postale 465, 2301 La Chaux-de-Fonds 22-3887

Texsana

NETTOYAGE CHIMIQUE
17, rue D.-JeanRichard
La Chaux-de-Fonds
Service rapide et soigné
Pour vos vêtements, rideaux, couvertures, couvre-lits, cuir, daim, etc.

Votre journal: l'IMPARTIAL

Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon

LE CENTRE PROFESSIONNEL FHF DE CHÉZARD
offre pour la mi-août 1984 des places d'

APPRENTISSAGE

avec contrat, dans les professions:

mécanicien de précision (4 ans)
mécanicien en étampes (4 ans)
mécanicien-électronicien (4 ans)
dessinateur de machines (4 ans)
décolleteur (3 ans)

Avantages sociaux d'une grande entreprise: salaires, horaire libre, home, foyer, bourses, habits de travail, etc.

Pour tous renseignements, visites, stages et inscriptions, s'adresser au **CENTRE DE FORMATION À CHÉZARD,** ou au ✆ **038/54 11 11, int. 410** 28-12

Les hôpitaux de la ville de Neuchâtel Cadolles-Pourtalès cherchent à s'assurer la collaboration d'une

aide en pharmacie diplômée

pour un remplacement de la titulaire durant 5 mois dès le 2 avril 1984 à la pharmacie de l'hôpital des Cadolles. Il s'agit d'un poste à temps complet.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Guyot, pharmacien, ✆ (038) 21 21 41
Les offres écrites sont à adresser à l'officee du personnel de l'hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel. 28-553

A remettre à Neuchâtel

café-restaurant du Cerf

centre ville, zone piétonne.

S'adresser à: **Bureau von Büren, rue de l'Hôpital 4, Neuchâtel,** ✆ **038/25 68 00** 87-652

ECONOMIE

topo

Omega-Longines: on décidera avec la FTMH

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, répondant à une demande du syndicat FTMH, une séance d'information a eu lieu avec la direction du groupe Asuag-SSIH.

Vendredi, donc hier également, les représentants du personnel de toutes les entreprises Asuag-SSIH se sont entendus confirmer que l'évolution du marché mondial dans laquelle se trouvent les manufactures Omega et Longines et la pression considérable exercée sur les prix, a incité le conseil d'administration Asuag-SSIH à organiser les secteurs de fabrication sur la base de plus grandes quantités en les incluant dans le complexe du groupe Ebauches S.A.

Mesures qui impliqueront une répartition différente des activités et des produits. Il n'y a donc rien là de très nouvau sinon peut-être cette option qui ne manque pas d'importance: une compétitivité nouvelle en résultera pour les deux marques.

Etant donné la nature des problèmes qui affectent l'emploi, la FTMH s'est vu proposer d'entrer en discussion dans le cadre d'une commission d'étude.

A ce stade donc, le porte-parole d'Asuag-SSIH préfère le «no comment».

En l'occurrence, on peut comprendre que le groupe ait choisi de ne pas mettre la charrue devant les bœufs, par rapport aux problèmes d'emplois qui pourraient se poser dans le cadre des restructurations envisagées.

Aucun chiffre n'a été avancé, ou en tout cas aucune indication quant à l'ampleur des retombées sur l'emploi n'a pu être articulée, puique cela dépend des solutions qui seront trouvées entre partenaires sociaux

Chez Omega, M. Claude Brandt a bien voulu ajouter que dans le cadre des relations conventionnelles, il était essentiel de se mettre préalablement d'accord avec la FTMH dans un esprit positif. Aucune décision ne sera prise à la hâte. Toutefois, dans l'intérêt même du «moral des troupes» autrement dit afin que le personnel ne se fasse pas de soucis trop longtemps il sera nécessaire de ne pas perdre de temps.

Une première réunion de la commission d'étude aura déjà lieu lundi. Il ne faut pas en attendre de déclaration, car ce ne sera que le début de sa tâche en vue d'étudier des solutions en faveur des personnes qui seront touchées, et d'en évaluer le nombre.

En conclusion, on ne va pas aujourd'hui reprocher à Asuag-SSIH de prendre langue avec le syndicat préalablement à toute décision, alors qu'auparavant le principal reproche que l'on pouvait faire aux directions d'entreprises était précisément de mettre les partenaires sociaux devant le fait accompli!

Roland CARRERA

La bourse cette semaine

SUISSE: Nos bourses restaient en position d'attente en début de semaine. Dans un volume en nette régression, la cote était pratiquement inchangée par rapport à vendredi.

La principale nouvelle provenait du secteur bancaire avec l'annonce de l'augmentation du dividende de 45 à 53 francs (+17,7%) de BPS. Le titre perdait 3,3% malgré cette information positive, ceci en raison de prises de bénéfices dues aux achats spéculatifs de la semaine précédente. Aux industrielles, la cotation de Monteforno était temporairement interrompue (la hausse initiale du titre dépassant 10%), à la suite des déclarations de M. Celio, président du conseil. Ce dernier annonçait la vente probable de la filiale américaine Nisco, source d'importantes pertes. Le titre s'octroyait finalement 11,8% après avoir enregistré de gros écarts la semaine dernière déjà. La maison-mère Von Roll gagnait 4,3%. Pour le reste, les fluctuations n'excédaient pas 1%. L'activité se concentrait toujours sur Ciba-Geigy nominative, du fait des rumeurs concernant une augmentation de capital.

Mardi, la nouvelle baisse de Wall Street provoquait un effritement de nos bourses, dans un marché calme. Certains spécialistes s'attendaient à la poursuite de l'affaiblissement des cours à New York. Les investisseurs restaient de ce fait à l'écart du marché dans l'attente d'une stabilisation.

Aux bancaires, BPS perdait encore 2%, les boursiers étaient déçus, une augmentation du dividende plus importante avait été escomptée.

Monteforno tenait à nouveau la vedette aux industrielles. A l'annonce d'une possible diminution de son capital, le titre perdait 21%.

Mercredi, meilleure tenue de la cote. L'indice de la SBS récupérait 0,6%, dans un marché calme. La baisse du dollars aux alentours de 2,20 constituait un élément favorable. Par ailleurs, le déficit de plus d'un milliard en janvier (contre 147 millions en décembre) de notre balance commerciale, laissait plus d'un commentateur perplexe.

Jeudi, ambiance beaucoup plus calme à la corbeille des actions avec une tendance irrégulière et une prédominance de légers déchets. Ni le recul de Wall Street, ni l'annonce d'une sensible augmentation du chômage en janvier ainsi que les nouveaux remous monétaires avec un dollar qui bouge beaucoup n'influençaient les investisseurs. Ces derniers restaient très réservés, préférant conserver des liquidités.

NEW YORK: La publication par Eastman Kodak de résultats trimestriels et annuels sensiblement inférieurs aux prévisions pesait sur les cotations et accentuait le mouvement de baisse. L'indice Dow Jones chutait de 10,57 points à 1150,13.

Pour la majorité des analystes, les résultats de Kodak constituaient une déception. On s'attendait à ce que le No 1 de l'industrie photographique annonce un bénéfice trimestriel d'au moins un dollar par action. Les 70 cents réalisés (117,4 millions contre 320,7 au quatrième trimestre) se répercutaient sur la tenue de l'action qui tombait jusqu'à 66½ pour terminer à 68 en baisse de 2⅛. Si les résultats de Kodak ont eu autant d'impact sur la cote, c'est parce qu'ils laissent supposer aux investisseurs déjà sur la défensive, qu'une pareille mésaventure pourrait aussi arriver à d'autres sociétés. Ils se demandent, par conséquent, si les perspectives économiques et celles des sociétés n'ont pas été trop optimistes.

Mardi, les analystes étaient agréablement surpris par les statistiques économiques publiées ce jour. Les ventes au détail dont ils prévoyaient une hausse de l'ordre de 1 à 1½% en janvier (après la maigre progression de 0,1% de décembre) augmentaient en fait de 2,2% soit la meilleure performance depuis le mois de mai. L'autre nouvelle encourageante concernait les crédits à la consommation pour le mois de decembre en hausse de 6,61 milliards contre 4,8.

Sous la conduite des valeurs de technologie, des automobiles et de certaines pétrolières, le marché enregistrait une vigoureuse reprise qui se traduisait par une hausse de 13,71 points au Dow Jones à 1163,84.

Quelque 92 millions de titres changeaient de mains contre 78,5 la veille. Le redressement de la cote était aussi attribué à des considérations techniques, vu la baisse de quelque 140 projets enregistrés par l'indice Dow Jones depuis le début de l'année.

Mercredi, la reprise technique amorcée la veille se poursuivait durant la majeure partie de la séance. A l'approche de la clôture, les pressions vendeurs se développaient surtout sur les blue chips et finalement l'indice des industrielles enregistraient une baisse de 5,13 points à 1158,71.

Selon les analystes, les investisseurs institutionnels redoublent de prudence et maintiendront cette attitude aussi longtemps que de bonnes nouvelles ne seront pas annoncées soit sur le plan des taux d'intérêt, soit sur celui des déficits budgétaires. Le spectre d'une hausse du loyer de l'argent freine les achats des investisseurs potentiels.

La politique monétaire adoptée par le Fed nous semble de nature à accroître le danger d'un tassement conjoncturel plus marqué qu'attendu d'une manière générale. Aussi les perspectives d'un marché porté par des estimations bénéficiaires élevées restent-elles peu favorables, même si, à court terme, une réaction technique peut amener une légère et passagère amélioration des cours. Après le récent effondrement, le risque de baisse apparaît limité dans l'ensemble. On pourrait assister à une répétition du scénario de l'année passée, dans la mesure où les actions sensibles à l'évolution conjoncturelle continueront à subir des pressions et à afficher des performances nettement inférieures à celles de l'ensemble du marché. Il serait donc indiqué de vendre ces titres. En revanche, au cours de ces prochains mois, on pourra acheter des valeurs de qualité à caractère défensif (consommation, produits pharmaceutiques, approvisionnement). Certains de ces titres possèdent une évolution bénéficiaire peu tributaire de la situation conjoncturelle. Nous pensons à Bristol Myers, Squibb, Darf and Kraft.

Jeudi, nouveau repli de la devise américaine alors que les récentes statistiques témoignaient d'une économie en plein essor. En janvier, les mises en chantier étaient de 15% supérieures à celles du mois précédent, l'industrie américaine travaillait à 79,9% de ses capacités, soit une amélioration de 0,7% sur décembre, le revenu personnel augmentait de 1,1% dans le seul mois de janvier.

La marche des affaires reste excellente pour le moment à tel point que les taux d'intérêt risquent de monter. Paradoxalement le dollar clôturait à 2,19. Sa faiblesse favorisait le cour de l'or. Par contre, le Dow Jones s'inscrivait en baisse et abandonnait 3,77 points à 1154,94. Mauvaise tenue des blue chips: Sears −5, General Motors −1, International Paper −1⅛ et Dupont −¾.

Désormais, la Réserve Fédérale communiquera les chiffres des moyens de paiement jeudi soir au lieu de vendredi. On apprenait ainsi après clôture que la masse monétaire était en augmentation de 2,5 milliards.

G. Jeanbourquin

Durant le mois de janvier 1984

Légère hausse de l'indice des prix de gros

L'indice des prix de gros a progressé de 0,5 pour cent durant le mois de janvier dernier. La hausse annuelle a ainsi atteint 2,4 pour cent alors qu'elle était de 1,5 pour cent en décembre et de 0,5 pour cent en janvier 1983.

L'augmentation de janvier est notamment due au renchérissement des produits pétroliers. Cet indice qui traduit l'évolution des prix des produits énergétiques, matières premières et produit semi-fabriqués est calculé chaque mois par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). (ats)

☎ 26 77 77
LOUE-MOI
Service de location de véhicules, machines-outils
Av. Léopold-Robert 163 - La Chaux-de-Fonds
77689

Pour le plein de MAZOUT
BENZINA S.A.
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 26 03 23

BOURSE

NEUCHÂTEL

	A	B
Cr. Fonc. Ne.	690	690
La Neuchâtel.	530	530
Cortaillod	1540	1550
Dubied	160	160

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	100500	102250
Roche 1/10	10100	10250
Asuag	40	38
Kuoni	6400	6450
Astra	1.75	1.75

ACTIONS SUISSES

	A	B
B. Centr. Coop.	785	785
Swissair p.	1010	1025
Swissair n.	835	830
Bank Leu p.	4475	4500
UBS p.	3520	3555
UBS n.	665	664
SBS p.	340	347
SBS n.	264	270
SBS b.p.	293	298
C.S. p.	2335	2350
C.S. n.	431	431
BPS	1470	1470
BPS b.p.	146	146
Adia Int.	1740	1800
Elektrowatt	2630	2625
Galenica b.p.	455	460
Holder p.	746	750
Jac Suchard	6450	6450
Landis B	1480	1480
Motor col.	765	765
Moeven p.	3700	3750
Buerhle p.	1340	1315
Buerhle n.	285	288
Buehrle b.p.	318	312
Schindler p.	2875	2900
Bâloise n.	610	610
Rueckv p.	7850	7900
Rueckv n.	3450	3470
W'thur p.	3310	3340
W'thur n.	1840	1840
Zurich p.	17400	17500
Zurich n.	9900	9950
Atel	1395	1405
BBC I -A-	1455	1500
Ciba-gy p.	2265	2330
Ciba-gy n.	1010	1030
Ciba-gy b.p.	1815	1830
Jelmoli	1810	1830
Hermes p.	345	350
Globus p.	2950	2900
Nestlé p.	4775	4830
Nestlé n.	2890	2900
Sandoz p.	7100	7125
Sandoz n.	2410	2430
Sandoz b.p.	1080	1085
Alusuisse p.	875	880
Alusuisse n.	287	288
Sulzer n.	1670	1690

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	99.50	101.—
Aetna LF cas	76.50	76.75
Alcan alu	74.25	74.75
Amax	54.25	53.50
Am Cyanamid	97.50	97.50
ATT	36.50	37.—
ATL Richf	97.50	97.—
Baker Intl. C	38.—	38.75
Baxter	45.—	44.50
Boeing	95.—	95.50
Burroughs	104.50	103.—
Caterpillar	100.50	100.50
Citicorp	81.50	81.—
Coca Cola	111.—	110.—
Control Data	87.25	85.25
Du Pont	97.50	95.50
Eastm Kodak	145.50	146.50
Exxon	81.—	80.75
Fluor corp	42.75	42.75
Gén. elec	116.50	117.50
Gén. Motors	155.50	153.50
Gulf corp.	123.50	119.—
Gulf West	64.—	65.—
Halliburton	78.—	79.25
Homestake	67.75	67.75
Honeywell	120.—	121.50
Inco ltd	29.25	29.50
IBM	241.50	242.—
Litton	136.—	133.50
MMM	168.—	166.50
Mobil corp	64.50	63.75
Owens-Illin	78.50	76.75
Pepsico Inc	76.50	76.25
Pfizer	82.75	81.25
Phil Morris	152.50	152.—
Phillips pet	91.—	88.75
Proct Gamb	104.50	104.—
Rockwell	60.75	62.—
Schlumberger	97.—	97.50
Sears Roeb	80.—	79.—
Smithkline	125.—	124.50
Sperry corp	88.—	88.25
STD Oil ind	109.50	111.50
Sun co inc	116.50	119.—
Texaco	86.—	86.50
Warner Lamb.	67.—	68.25
Woolworth	69.—	69.25
Xerox	92.50	94.—
Zenith radio	59.50	59.—
Akzo	74.50	75.50
Amro Bank	54.50	54.50
Anglo-am	39.75	39.25
Amgold	247.—	247.50
Mach. Bull	9.—	9.—
Cons. Goldf I	26.50	26.50
De Beers p.	18.50	18.25
De Beers n.	18.25	18.25
Gen. Shopping	382.—	386.—
Norsk Hyd n.	159.—	164.—
Phillips	31.25	31.75
Rio Tinto p.	20.50	20.50
Robeco	238.—	240.—
Rolinco	228.—	227.—
Royal Dutch	109.50	109.50
Sanyo eletr.	4.80	4.95
Aquitaine	58.—	57.—
Sony	33.75	33.25
Unilever NV	177.50	179.50
AEG	83.—	84.—
Basf AG	138.50	137.50
Bayer AG	140.50	141.50
Commerzbank	154.—	154.50
Daimler Benz	485.—	476.—
Degussa	310.—	308.—
Deutsche Bank	313.—	317.—
Dresdner BK	145.50	147.—
Hoechst	152.—	150.—
Mannesmann	120.50	122.—
Mercedes	421.—	412.—
Rwe ST	150.50	150.50
Schering	282.—	284.—
Siemens	328.—	330.—
Thyssen AG	70.50	72.25
VW	177.—	177.—

BILLETS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 $ US	2.16	2.24
1 $ canadien	1.71	1.81
1 £ sterling	3.05	3.30
100 fr. français	25.50	27.50
100 lires	-.1250	-.14
100 DM	80.75	82.75
100 fl. hollandais	71.50	73.50
100 fr. belges	3.70	4.—
100 pesetas	1.25	1.50
100 schilling autr.	11.45	11.75
100 escudos	1.35	1.85

DEVISES

	Achat	Vente
1 $ US	2.1775	2.2075
1 $ canadien	1.7425	1.7725
1 £ sterling	3.14	3.20
100 fr. français	26.25	26.95
100 lires	-.13	-.1340
100 DM	81.40	82.20
100 yen	-.9350	-.9470
100 fl. hollandais	72.10	72.90
100 fr. belges	3.95	4.05
100 pesetas	1.41	1.46
100 schilling autr.	11.54	11.66
100 escudos	1.61	1.67

MARCHÉ DE L'OR

	Achat	Vente
Once $	380.—	383.—
Lingot	26850.—	27100.—
Vreneli	170.—	180.—
Napoléon	166.—	178.—
Souverain	195.—	207.—
Double Eagle	1120.—	1210.—

CONVENTION OR

20.2.84	
Plage	27200.—
Achat	26870.—
Base argent	680.—

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CASX	34⅛	34½
Alcan	33¾	34.–
Alcoa	38⅞	39.–
Amax	24¾	24⅞
Att	63⅛	16¾
Atl Richfld	43⅞	45¼
Baker Intl	17¼	17¼
Boeing Co	42⅝	43.–
Burroughs	47⅜	46½
Canpac	36⅞	36½
Caterpillar	45⅞	45¼
Citicorp	37¼	36¾
Coca Cola	50⅛	50.–
Crown Zeller	32½	32¾
Dow chem.	28¼	28½
Du Pont	44.–	44.–
Eastm. Kodak	65¾	66⅞
Exxon	37⅛	37¼
Fluor corp	19¾	19⅝
Gen. dynamics	50¼	50.–
Gen. élec.	53⅜	52¾
Gen. Motors	70¾	68⅜
Genstar	20½	20½
Gulf Oil	55⅜	54.–
Halliburton	35¾	37.–
Homestake	31⅛	32⅞
Honeywell	54¾	54⅞
Inco ltd	–.–	13⅜
IBM	109⅜	109¾
ITT	39¼	39⅜
Litton	61⅛	60⅞
MMM	76¾	75½
Mobil corp	29⅛	29⅞
Owens Ill	35¼	34⅞
Pac. gas	12⅝	13¼
Pepsico	35.–	35⅜
Pfizer inc	36⅞	35¾
Ph. Morris	69.–	68.–
Phillips pet	40¾	42⅜
Proct. & Gamb.	47.–	46⅝
Rockwell int	28⅛	28.–
Sears Roeb	36.–	35⅜
Smithkline	56¾	56¾
Sperry corp	40.–	39.–
Std Oil ind	50½	51⅞
Sun CO	54½	54.–
Texaco	39¾	39½
Union Carb.	54¼	53¾
Uniroyal	14⅜	13¾
US Gypsum	54¾	54.–
US Steel	28⅛	28⅜
UTD Technol	63½	61¼
Warner Lamb.	31⅜	31.–
Woolworth	31¾	31½
Xeros	42⅝	42⅝
Zenith radio	26⅜	26⅜
Amerada Hess	30⅛	30⅛
Avon Prod	23¾	23½
Motorola inc	117¾	115¼
Pittston co	14⅜	14.–
Polaroi	27⅞	27⅞
Rca corp	31⅝	31½
Raytheon	41.–	41⅛
Dome Mines	13¾	14½
Hewlet-pak	36½	35⅝
Revlon	30¾	30¾
Std Oil cal	34¾	35⅞
Superior Oil	40¼	40⅝
Texas instr.	129.–	126½
Union Oil	36⅜	37.–
Westingh el	47⅞	47¾

(L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, Genève)

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	991	992
Canon	1470	1440
Daiwa House	527	511
Eisai	1210	1180
Fuji Bank	748	775
Fuji photo	2120	2100
Fujisawa pha	820	801
Fujitsu	1320	1330
Hitachi	840	830
Honda Motor	1000	1020
Kangafuchi	438	440
Kansai el PW	1320	1310
Komatsu	480	478
Makita elct.	1080	1060
Marui	1150	1130
Matsush el I	1800	1770
Matsush el W	655	648
Mitsub. ch. Ma	281	281
Mitsub. el	394	391
Mitsub. Heavy	238	238
Mitsui co	338	340
Nippon Music	631	640
Nippon Oil	990	1030
Nissan Motor	715	710
Nomura sec.	739	734
Olympus opt.	981	990
Rico	991	999
Sankyo	660	655
Sanyo élect.	517	530
Shiseido	980	971
Sony	3520	3500
Takeda chem.	718	715
Tokyo Marine	542	539
Toshiba	388	388
Toyota Motor	1300	1300

CANADA

	A	B
Bell Can	31.125	31.—
Cominco	56.625	56.25
Dome Petrol	4.35	4.35
Genstar	25.50	25.625
Gulf cda Ltd	16.875	16.75
Imp. Oil A	35.75	35.50
Noranda min	23.125	23.125
Royal Bk cda	32.375	32.25
Seagram co	42.25	41.875
Shell cda a	25.125	24.75
Texaco cda I	38.50	38.—
TRS Pipe	–.–	–.–

Achat **100 DM** Devise **81.40**

Achat **100 FF** Devise **26.25**

Achat **1 $ US** Devise **2.1775**

LINGOT D'OR 26850 - 27100

INVEST DIAMANT Février 1984, 580 - 252

(A = cours du 16.2.84)
(B = cours du 17.2.84)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1154.94 – Nouveau: 1148.87

OFFRES D'EMPLOIS

L'été, le soleil, le sable et la mer

Le programme Marti comblera tous vos désirs. De belles plages, de bons hôtels, de beaux appartements de vacances.

Par exemple:

10 jours à Rosas, dès Fr. 485.–

10 jours à Mali Losinj, dès Fr. 555.–

10 jours à Lido di Jesolo, dès Fr. 290.–

8 jours à Ischia, dès Fr. 745.–

8 jours en Algarve, dès Fr. 995.–

8 jours à Jersey, dès Fr. 995.–

10 jours à Portoroz aux prix d'il y a 10 ans: dès Fr. 385.–

Rabais: jusqu'à 50% pour les enfants, jusqu'à 20% pour les aînés.

Les nombreuses prestations spéciales Marti sont incluses dans chaque voyage: assistance d'une hôtesse sur le lieu de vacances, «paquet» d'assurances très complet, etc.
Cars modernes et confortables avec WC, air conditionné, en partie avec service de boissons.
Billet de train gratuit jusqu'au lieu de départ, etc.
Pour les voyages en avion: vols de lignes ou vols charters suisses.

Vous en apprendrez davantage en feuilletant notre catalogue de vacances

Renseignements et inscriptions auprès de votre agence de voyages ou chez:

Neuchâtel: Rue de la Treille 5, 2001 Neuchâtel, 038 25 80 42

marti

L'art de bien voyager. 06-1970

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations

VILLE DE BOUDRY

MISE AU CONCOURS

Le Conseil Communal de la ville de Boudry met au concours le poste de

MONTEUR ÉLECTRICIEN CONTRÔLEUR

AUX SERVICES INDUSTRIELS

Ce poste conviendrait à une personne pouvant travailler de façon indépendante et assumer, après une période d'adaptation et de formation, les responsabilités des tâches suivantes :

- contrôle des installations électriques intérieures
- projets, devis et facturation des travaux de raccordement des bâtiments
- organisation des chantiers des services des eaux, de l'électricité et de la télévision par câbles

Titre demandé :

- maîtrise d'installateur électricien
- monteur électricien ayant passé l'examen de contrôleur ou désirant le passer prochainement.

Obligations et traitements légaux. Place stable, semaine de 5 jours. Entrée en service à convenir.

Tous renseignements peuvent être obtenus du chef des Services Industriels de Boudry, M. P.A. Châtelain, ✆ 038/42 10 42.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitæ et des copies de certificats et diplômes doivent être adressées au Conseil Communal, 2017 Boudry, **jusqu'au 29 février 1984.**

Boudry, le 6.2.84 Conseil Communal

87-3838

Rôtisserie de la Reine Berthe, St-Imier, cherche pour tout de suite

sommelière

débutante acceptée. Congé dimanche après-midi et lundi toute la journée

✆ **039/41 14 77** 06-12356

Nous cherchons

apprentie employée de bureau

Faire offre sous chiffre ED 3583 au bureau de L'Impartial

Dans le cadre de nouvelles activités en pleine croissance

Walther SA - Les Brenets

cherche pour son département de montage de machines pour semi-conducteurs

électricien-mécanicien

pour travaux de montage et câblage.

Personnel féminin

pour travaux de câblage

Les intéressés sont priés de faire des offres écrites détaillées à

Voumard Machines Co SA
rue Jardinière 158
2300 La Chaux-de-Fonds 91-623

SCHAUBLIN

Nous cherchons

un électronicien

pour la mise en route et l'entretien de machines-outils CNC (partie électronique).

Après une période de mise au courant, notre futur collaborateur aura l'occasion d'effectuer des déplacements à l'extérieur.

De bonnes connaissances d'allemand et éventuellement d'anglais sont souhaitées.

Prière de s'adresser à:

SCHAUBLIN SA, Fabrique de machines, 2735 Bévilard, ✆ 032/92 18 52. 06-17145

Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA

Succursale No 3 2606 Corgémont

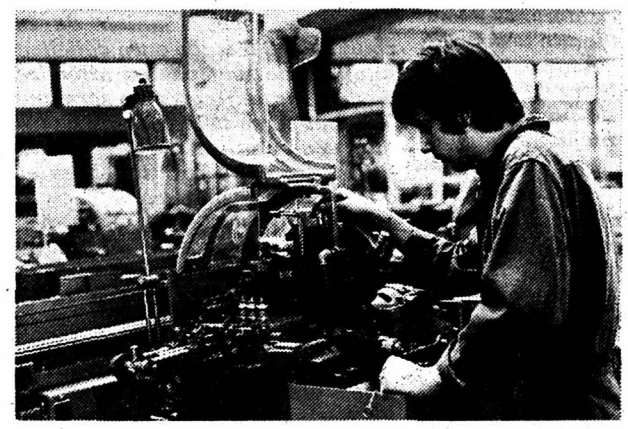

offre pour août 1984 des places d'apprentissage avec certificat fédéral de capacité dans les métiers suivants:

Formation à l'usine de Corgémont:

- **décolleteur (3 ans)**
- **mécanicien décolleteur (4 ans)**

Formation au Centre professionnel de Chézard:

- **mécanicien de précision (4 ans)**

Pour tous renseignements, stages, inscriptions ✆ 032/97 15 61 ou directement au bureau de l'Usine de Corgémont. 28-12

NOUVEAU: OPEL REKORD MONTANA. PAREE POUR L'HIVER. ET SUPER-AVANTAGEUSE.

Vue d'ensemble de l'équipement d'hiver Montana

- *différentiel autobloquant ZF*
- *phares anti-brouillard halogènes à l'avant*
- *feu anti-brouillard à l'arrière*
- *chauffage électrique des sièges avant*
- *luge gonflable Opel*
- *sac de sport Opel, garni d'accessoires d'hiver*

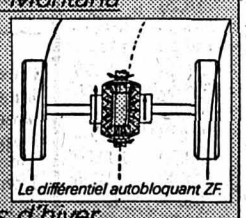
Le différentiel autobloquant ZF

Le différentiel autobloquant ZF

Grâce à lui, vous passerez au volant de votre Rekord Montana, là où d'autres voitures, dont les roues patinent, tentent désespérément d'avancer.

Rekord Montana dès Fr. 17'800.–
Rekord Caravan Montana dès Fr. 18'250.–

Rendez-vous le plus tôt possible auprès de votre distributeur Opel.

La nouvelle Rekord Montana: Un équipement spécial-hiver pour le plaisir, le confort et la sécurité, à un prix super-avantageux – avec jusqu'à Fr. 900.– d'économie!

ORN 638/83 He

L'équipement Montana est proposé avec toutes les Rekord Special, Deluxe et Berlina. De série sur les Rekord, à partir de la Deluxe: moteur de 2,0 l (81 kW / 110 CV) à injection LE-Jetronic et coupure d'alimentation, direction assistée, verrouillage électrique central des portes. Toutes les versions avec boîte à 5 vitesses (transmission automatique ou moteur diesel de 2,3 l, développant 52 kW / 71 CV, en option). Garantie Opel d'une année, kilométrage illimité. Financement ou leasing avantageux par GMAC Suisse SA.

OPEL

FIABILITÉ ET PROGRÈS

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE N° 1 EN SUISSE

La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; **Le Locle** Garage du Rallye, W. Dumont; **Saint-Imier et Villeret** Garage R. Gerster; **Les Verrières** Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit;
et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; **La Sagne** Pierre Benoit Automobiles; **Sonceboz** Garage P. Hürzeler. 06-595

SPORTS

Le HC La Chaux-de-Fonds ce soir à Rapperswil
Une défaite serait lourde de conséquences !

Le HC La Chaux-de-Fonds est condamné à gagner !

Souvent cette saison, nous avons tenu le même langage. Pourtant cette fois-ci, ces mots ont une plus grande signification. La défaite de mardi à Villars a replongé le club neuchâtelois dans le doute. Il se trouve actuellement dans une situation fort délicate. Rien n'est perdu certes, mais il s'agit d'ici mardi soir, lors des deux prochaines rencontres, de récolter deux voire trois points pour garder espoir de sauver sa place en LNB. La rencontre de ce soir à Rapperswil revêt donc une grande importance. D'un côté comme de l'autre, la défaite est interdite. Les Zurichois ne peuvent se permettre un faux pas, surtout devant leur public. Les Chaux-de-Fonniers non plus ! C'est dire que ce match s'annonce particulièrement acharné.

Les Neuchâtelois ne bénéficient pas des faveurs de la cote. Aux Mélèzes, il y a un mois, face à cette équipe, ils se sont inclinés par 8 à 2 après avoir largement dominé le débat durant les deux premières minutes de jeu. Le club des Mélèzes aura certainement à cœur de prendre sa revanche. Mais en aura-t-il les moyens ? S'il joue discipliné, avec beaucoup de conviction et de détermination, il est capable de sauver au moins un point comme ce fut le cas il y a trois semaines à Wetzikon (2-2).

Malgré la défaite enregistrée dans la station vaudoise il y a quatre jours, le moral et resté intact affirme Daniel Piller. **Sur le moment, nous avons été grandement déçu. Mais je crois que chacun est décidé à se racheter. J'attends d'ailleurs une réaction de la part de tous. En début de match, j'alignerai la même formation qu'à Villars. Suivant ce qui se passe des modifications pourront intervenir assez rapidement.** Daniel Piller se déplacera dans la ville des Knie avec un contingent plus ou moins réduit. Marti (blessé dès la 4e minute de jeu contre Herisau et qui a fait preuve d'un grand courage en tenant son poste durant deux tiers-temps) sera toujours indisponible. Sa fracture au pied nécessitera un repos de cinq semaines encore. C'est dire que l'on ne le reverra plus sur la glace d'ici la fin du championnat. Quant à Patrice Niederhauser, actuellement à l'Ecole de recrues, Daniel Piller ignorait encore hier en fin d'après-midi s'il serait libéré pour la rencontre de ce soir. A noter que Lemmenmeier défendra la cage chaux-de-fonnière.

Outre le HC La Chaux-de-Fonds les autres équipes romandes vont également jouer une carte quasiment décisive. Ajoie recevra Wetzikon. Depuis leur victoire mardi contre Lausanne, les Jurassiens ont repris espoir tout comme Villars, même si cet espoir paraît bien mince. Les Ajoulots doivent dans tous les cas s'imposer sinon... Il en va de même pour les Villardous à Zoug. Une défaite les condamnerait définitivement à jouer la saison prochaine en première ligue. Enfin, à Montchoisi Lausanne recevra le leader, Herisau. Pour les Vaudois, c'est également l'une des dernières chances de se tirer d'affaire.

Reste à souhaiter au terme de cette nouvelle soirée que le «trou» ne se creuse pas définitivement entre Romands et Suisses alémaniques !

SIERRE À COIRE

Dans le tour de promotion la rencontre opposant Coire à Sierre retiendra avant tout l'attention. Dans la capitale grisonne, les Valaisans joueront leur dernière carte. Un nouvel échec mettrait définitivement fin à leurs espoirs de retrouver leur place en LNA !

Michel DERUNS

LNA

Arosa - Fribourg	20.00
Lugano - Davos	20.15
Kloten - Bienne	20.00
Langnau - Zurich	20.00

TOUR DE PROMOTION

Langenthal - Ambri	17.30
Olten - Berne	17.30
Coire - Sierre	20.00
Viège - Dübendorf	20.00

TOUR DE RELÉGATION

Rapperswil - La Chx-de-Fds	**20.00**
Lausanne - Herisau	20.00
Zoug - Villars	20.00
Ajoie - Wetzikon	20.15

Sturzenegger au CP Zurich
Lolo Schmid à Arosa

Avant même que n'ait débuté officiellement la période de transfert, deux changements de club importants sont devenus publics: l'arrière de l'équipe nationale Reto Sturzenegger, 24 ans, 55 sélections, convoité par plusieurs clubs, jouera, sans doute, en ligue nationale B la saison prochaine. Sturzenegger a, en effet, signé au CP Zurich, actuel lanterne rouge en LNA. Lolo Schmid, 29 ans, prend, lui, l'itinéraire inverse. L'attaquant zurichois, ancien international (41 sélections), retrouve ainsi son club d'origine, où il a signé pour deux saisons. (si)

En deuxième ligue de basketball
Victoire chaux-de-fonnière

● LA CHAUX-DE-FONDS - SAINT-IMIER 74-68 (34-32)

En l'espace de huit jours, Saint-Imier a eu le privilège d'affronter les deux co-leaders du championnat de deuxième ligue neuchâteloise. Après avoir été nettement battus à domicile par Etoile La Coudre, les Imériens ont enregistré une nouvelle défaite, mais cette fois à l'extérieur et de peu, face à La Chaux-de-Fonds.

Saint-Imier avait fait le déplacement sans grandes illusions. Pourtant, dès les premières minutes de jeu, les visiteurs s'apercevaient que le coup était somme toute jouable, puisque en face, il n'y avait qu'une équipe réduite à cinq éléments. Et l'évolution du score au cours des vingt minutes initiales montrait bien que la partie n'était en tout les cas pas jouée d'avance: 8-8 à la cinquième, 18-12 à la dixième, 24-22 à la quinzième minute. Les Erguéliens parvenaient même à renverser la vapeur à une minute de la mi-temps, 32-30. Les Neuchâtelois égalisaient cependant quelques secondes plus tard, et Saint-Imier encaissait encore un panier, vraiment stupide, à la toute dernière seconde; si bien que la pause était atteinte sur le score de 34-32.

Même scénario en début de seconde période. Le score passait sans cesse d'un avantage de deux points pour les maîtres de céans à l'égalité. Ainsi, 44-44 à la cinquième minute de la reprise. Les Erguéliens reprenaient l'avantage, d'un tout petit point, dans les minutes suivantes, avant de se faire redépasser par leurs adversaires. La machine ne tournait plus tout à fait rond. Le changement de joueurs et le temps-mort tardaient à venir, et les Chaux-de-Fonniers en profitaient pour prendre une substantielle avance qui atteignait 12 points à la quatorzième minute. Bien que difficile, un nouveau retour des visiteurs n'était pas impossible. Malheureusement pour eux, leur meilleur élément jusque-là, Daniel Barbey, décidait alors de s'en aller... à la douche! L'équipe amoindrie se battait bien, mais ne parvenait qu'à combler difficilement une partie du retard accumulé: au coup de sifflet final La Chaux-de-Fonds l'emportait par 74-68.

La Chaux-de-Fonds: **H. Forer (12), Linder (17), Wilen (7), Thiébaud (10), Muehlebach (28).**

Saint-Imier: **Zaugg (14), Imhoff (3), D. Barbey (16), Aubert (4), B. Barbey (2), Adatte, Monnier (8), Sammt (16), Tschanz (4). (jz)**

En troisième ligue
Finale demain à Saint-Imier

A une journée de la fin du championnat, La Brévine a pris la tête du classement avec un point d'avance sur Savagnier. Ces deux équipes s'opposeront demain à 15 h. 45 sur la patinoire de Saint-Imier, dans un match qui prendra une allure de finale, puisque le leader du groupe 10a sera automatiquement promu en deuxième ligue. (paf)

Derniers résultats: La Brévine - Sonvilier 5-2; Marin - Le Locle II 6-2; Les Brenets - Savagnier 5-3; Couvet - Saicourt 14-0; Saicourt - La Brévine 5-8; Savagnier - Couvet 3-5; Le Locle II - Savagnier 2-7; Couvet - Les Brenets 4-9; Sonvilier - Saicourt 7-6; Marin - Les Brenets 4-3; Le Locle II - La Brévine 2-8.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. La Brévine	13	10	2	1	85-36	22
2. Savagnier	13	10	1	2	91-39	21
3. Couvet	13	8	2	3	79-54	18
4. Les Brenets	13	6	1	6	57-64	13
5. Sonvilier	12	6	0	6	59-64	12
6. Le Locle II	12	4	0	8	49-63	8
7. Marin	13	3	0	10	43-91	6
8. Saicourt	13	1	0	12	44-96	2

TRIBUNE LIBRE

« Gamin »

Monsieur,

Je ne suis pas d'accord avec le journaliste Michel Déruns a propos du terme qu'il a employé, dans son article du lundi 19 février, à l'égard de Laurent Stehlin, le jeune et sympathique attaquant du HC La Chaux-de-Fonds. Un jeune de 17 ans n'est plus un «gamin».

David Monnard
10 ans
Sempach 17
La Chaux-de-Fonds

Championnats jurassiens OJ de ski alpin
Deux médailles d'or pour les Loclois

C'est sur la piste du Rumont, aux Bugnenets, que se disputèrent samedi dernier les championnats jurassiens OJ de slalom géant. Le tracé répondait aux exigences des jeunes OJ luttant pour un titre et les 107 jeunes alpins qui se sont présentés aux ordres du starter eurent donc tout sous les spatules pour lutter dans les meilleures conditions en visant les titres mis en compétition.

En catégorie I, années 1971-72, Christelle Bourquin (Nods-Chasseral) et Chantal Boss (Saint-Imier) ont très largement dominé le débat, la troisième classée se trouvant déjà à plus de 6 secondes. En catégorie II, années 1968 à 1970, l'excellente Fleurisanne Fanny Minder ne fit aucun cadeau et enleva avec panache le titre. Elle est très certainement la meilleure OJ en géant actuellement. La médaille d'argent fut remise à la Locloise Laurence Charpié qui connut quelques problèmes et qui prit, de peu, le meilleur sur Marie-France Langel (Courtelary) et sa camarade de club Aline Triponez qui manque une médaille pour 40 centièmes.

Chez les petits, la domination du jeune Jean-Claude Meyer (Saint-Imier) a été très marquée et lui aurait permis de prendre la quatrième place chez les plus grands. Pour le Tramelot Christophe Bigler, la deuxième place a été acquise bien qu'il ait sérieusement croché en cours de descente. Pour Roland Gasser (Dombresson) peut-être le fait de courir sur ses pentes l'aura libéré: pas bien dans le coup cette saison, il a véritablement éclaté. Gageons que ce titre lui donnera un moral à tout casser pour la fin de saison. La lutte fut très serrée pour atteindre le podium. Le Loclois Vincent Pratti, très régulier, obtint l'argent, devançant le Marinois François Vermeulen de 29 centièmes. Au niveau des déceptions, mentionnons Jacques Meillard (SC Marin) qui comptait comme favori et qui, comme lors du slalom, n'a pas terminé.

CINQ MÉDAILLES POUR LES OJ DU SKI-CLUB LE LOCLE

Au classement du combiné chez les filles, la championne jurassienne a pour nom Aline Triponez qui avait déjà conquis l'or en slalom; le meilleur garçon se nomme Vincent Pratti, également premier du slalom. Tous deux appartiennent au Ski-Club Le Locle qui a fait lors de ces championnats jurassiens 1984, une belle moisson de médailles.

RÉSULTATS

Filles, catégorie I: 1. Christelle Bourquin (Nods-Chasseral) 1'05"13; 2. Chantal Boss (Saint-Imier) 1'06"99; 3. Florence Gerber (Saint-Imier) 1'11"38; 4. Isabelle Galli (Saint-Imier) 1'11"54; 5. Séverine Quadri (Marin) 1'11"90. – **Catégorie II:** 1. Fanny Minder (Fleurier) 1'01"62; 2. Laurence Charpié (Le Locle) 1'03"09; 3. Marie-France Langel (Courtelary) 1'03"22; 4. Aline Triponez (Le Locle) 1'03"62; 5. Barbara Gertsch (Saint-Imier) 1'04"51. – **Combiné (toutes catégories):** 1. Aline Tiponez (Le Locle) 1305.08; 2. Marie-France Langel (Courtelary) 1332.34; 3. Barbara Gertsch (Saint-Imier) 1344.02; 4. Mélanie Robert (La Chaux-de-Fonds) 1559.44; 5. Nicole Paris (Marin) 1605.67.

Garçons, catégorie I: 1. Jean-Claude Meyer (Saint-Imier) 1'02"45; 2. Christophe Bigler (Tramelan) 1'05"79; 3. Dominique Morand (Nods-Chasseral) 1'06"64; 4. Patrick Amez-Droz (Dombresson) 1'07"02; 5. Bruno Wüthrich (Bienne) 1'07"20. – **Catégorie II:** 1. Roland Gasser (Dombresson) 1'00"10; 2. Vincent Prati (Le Locle) 1'00"56; 3. François Vermeulen (Marin) 1'00"85; 4. Alain Cuche (Dombresson) 1'03"14; 5. Pierre Fournier (Nods-Chasseral) 1'04"10. – **Combiné (toutes catégories):** 1. Vincent Prati (Le Locle) 1283.21; 2. Alain Cuche (Dombresson) 1322.79; 3. Christophe Bigler (Tramelan) 1411.38; 4. Dominique Glauser (Colombier) 1418.78; 5. Dominique Morand (Nods-Chasseral) 1429.28. F. B.

Sélections pour les championnats suisses

Lors des prochains championnats de Suisse, qui auront lieu la semaine prochaine à La Lenk pour les dames et à Lenzerheide pour les messieurs, les sélections communiquées par les responsables du Giron jurassien sont les suivantes:

Dames. – Sylvie Aufranc, SC Bienne et Liliane Schweingruber, SC Saint-Imier pour la descente, le géant et le slalom; Nathalie Haefeli, SC Reconvilier, géant et slalom.

Messieurs. – Renaud Moeschler, SC Nods-Chasseral, descente, géant et slalom; Pascal Gaschen, SC Nods-Chasseral, descente; Thierry Barbezat, SC Le Locle, géant et slalom; Pierre Voumard, SC Bienne-Romand ou Xavier Niederhauser, SC Fleurier, pour le géant et le slalom, le choix définitif étant fait après les épreuves de Coupe de Suisse qui ont lieu ce week-end. (fb)

Tour méditerranéen cycliste
Planckaert bat encore Glaus

Comme lors de l'Etoile de Bessèges, le Suisse Gilbert Glaus en a décousu avec le Belge Eddy Planckaert, lors de la deuxième étape du Tour méditerranéen. Le sprinter belge, successeur de Jan Rass chez Raleigh, s'est une nouvele fois montré le plus rapide sur le parcours de 167 km. entre Marseille et Montpellier.

Deuxième étape (Marseille-Montpellier, 167 km.): 1. Eddy Planckaert (Be) 4 h. 31'19" (moyenne 37 km/h. 509); **2. Gilbert Glaus (S);** 3. Etienne De Wilde (Be); 4. Paolo Rosola (It); 5. Alan Peiper (Aus).

Classement général: 1. Alan Peiper (Aus) 8 h. 22'41; 2. Bert Oosterbosch (Ho) même temps; **3. Gilbert Glaus (S) à 1"; 4.** Jos Lammertink (Ho) à 2"; 5. Walter Planckaert (Be) à 3". **Puis les autres Suisses:** 11. Erich Mächler à 5"; 13. Marcel Russenberger; 15. Daniel Wyder, même temps. (si)

F Football

Tournoi en salle du FC Etoile

C'est ce matin à partir de 9 heures que se déroulera au Pavillon des Sports de La Charrière le traditionnel tournoi en salle du FC Etoile-Sporting.

Cette compétition, réservée aux formations juniors, réunira plus de cinquante équipes.

La journée d'aujourd'hui sera réservée aux juniors A et E ainsi qu'aux filles. En effet, un tournoi féminin regroupant cinq équipes se déroulera ce soir à partir de 20 heures.

La journée de demain verra s'affronter des équipes juniors B, D et C. (imp.)

Le FC La Chaux-de-Fonds en terre vaudoise

A une semaine de la reprise du championnat, le FC La Chaux-de-Fonds disputera encore une rencontre de préparation. Celle-ci aura lieu cet après-midi à Lutry.

Les Neuchâtelois y affronteront pour l'occasion Lausannne Sports. Une bonne occasion pour Marc Duvillard de tester ses joueurs avant le difficile déplacement de dimanche prochain à Bâle. (imp.)

Echec et mat à la quinzaine

TOURNOI BLITZ À NEUCHÂTEL

Chaque année, le club d'échecs de Neuchâtel (CEN) organise un tournoi éclair qui suit la traditionnelle assemblée générale de fin janvier. Le tournoi était d'ailleurs la 5e et dernière manche du roi du Blitz 1983.

En réalisant le maximum de points (7 sur 7), Edy Zahnd a largement dominé ce premier Tournoi Blitz de l'année 1984. Dans la troisième ronde, Zahnd battait le favori Didier Leuba. On dut noter de nombreuses défections. Antonin Robert, Henri Robert et Claudio Schwarz notamment ne purent donner la réplique aux autres joueurs du club qui s'étaient déplacés pour le tournoi.

Tournoi Blitz du 1er février 1984 (16 participants - 7 rondes - 5 minutes par joueur). 1. Edy Zahnd 7 points; 2. Didier Leuba 6; 3. Alfred Porret 4,5; 4. Eric Dubois 4; 5. Jean-Luc Abbet 4; 6. Frédéric Dubois 4; 7. Roland Frassen 4; 8. André Juillerat 3,5.

Roi du Blitz 1983 (5 tournois: 2.2.83, 1.6.83, 14.9.83, 14,12.83, 1.2.84, les 3 meilleurs résultats comptent): 1. Didier Leuba 45 points (maximum); 2. Claude Schwarz 42; 3. Frédéric Dubois 41; 4. Edy Zahnd 37; 5. AntoninRobert 36. (fd)

V Volleyball

En LNB
Tramelan sur sa lancée?

En ligue nationale B, nous approchons du dénouement final. Qui accompagnera VBC Lausanne en première ligue? Tramelan, 7e du classement avec 10 points se rend à Aeschi, 9e avec 8 points. Ce match est la dernière chance pour Aeschi de se maintenir, tandis que pour Tramelan, une victoire lui assurerait une année supplémentaire en LNB. Un match très important donc, qui se déroulera, samedi à 16 heures à Wynigen. (Comm)

A Athlétisme

Demain à Macolin
Championnats suisses en salle

Macolin accueillera, demain, les 3e championnats suisse en salle, qui servent d'ultime test en vue des championnats européens de Goeteborg, les 3 et 4 mars prochain. Peter Wirz (1500 m.), Markus Ryffel (3000 m.), Werner Günthör (poids) et Roland Dahlhäuser (hauteur) sont d'ores et déjà qualifiés. A noter que le Valaisan Pierre Delèze renonce à sa saison en salle. D'autre part pour des raisons d'examens, d'autre part, il entend se concentrer sur la saison sur piste avec en point de mire, évidemment, Los Angeles.

18 athlètes des deux sexes essaieront d'arracher leur qualification pour Goeteborg, dont Franco Fähndrich sur 200 m. et le Romand Fabien Niederhaeuser sur 110 m. haies. Toutefois, la piste de 187 m. de Macolin n'a pas la réputation d'être très «rapide». (si)

S Ski nordique

7e édition de la Chasseral-Coppet
Un parcours très sélectif

Demain, dans le cadre de la Coupe seelandaise de ski de fond, sera donné le départ à 10 heures, de la 7e édition de la Chasseral-Loppet, une compétition ouverte à tous.

Les organisateurs, les membres du Ski-Club de Douanne souhaitent une importante participation dans les différentes catégories afin que la fête du ski nordique, aux Prés-d'Orvin, soit complète. Que se soit sur 30 km., 10 km. ou 4 km., l'effort ne sera pas vain, car de nombreux challenges et prix sont mis en compétition. (Comm)

SOL
PARQUET - PLASTIQUE - TAPIS
f. HEIMO & FILS
Maîtrise fédérale
✆ (039) 28 16 24 Parc 9

À VENDRE
atelier de fabrication spéciale
pour cause de maladie.
Ecrire sous chiffre DS 4506 au bureau de L'Impartial.

OCCASIONS
Garanties expertisées - Echange - Crédit

PEUGEOT 104 GR	1981	23 000 km.
PEUGEOT 104 S CH	1983	21 000 km.
PEUGEOT 104 ZS	1981	Fr. 7 900.–
PEUGEOT 205 GT	1983	31 000 km.
PEUGEOT 305 GL	1980	Fr. 6 300.–
PEUGEOT 305 GLS	1979	35 000 km.
PEUGEOT 305 SR	1980	Fr. 7 400.–
PEUGEOT 305 SR GC	1978	44 000 km.
PEUGEOT 504 GR	1981	Fr. 7 800.–
PEUGEOT 504 TIA	1979	Fr. 7 400.–
PEUGEOT 505 GR	1982	Fr. 9 900.–
PEUGEOT 505 SR	1979	37 000 km.
PEUGEOT 505 SRA	1980	Fr. 9 900.–
PEUGEOT 505 STI	1980	Fr. 11 300.–
PEUGEOT 505 STIA	1979	Fr. 11 500.–
SAMBA GLS	1982	29 000 km.
HORIZON GL	1978	Fr. 4 900.–
LANCIA Gamma	1980	Fr. 9 500.–
MAZDA 323 CD	1982	19 000 km.
RENAULT 5 GTL	1981	Fr. 7 900.–
VW Passat LS	1978	Fr. 6 400.–

OUVERT LE SAMEDI toute la journée 4615

ENTILLES SA
GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Avenue Léopold-Robert 146
Téléphone (039) 26 42 42
Le Locle - Girardet 33 - Téléphone (039) 31 37 37
PEUGEOT TALBOT
VOILÀ DES AUTOMOBILES

tout pour la vue...
novoptic
J. Held
La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 51
(sous les arcades)
tél. 039/23 39 55

depuis 1969 vite résolues.
dettes
ARRANG. FINANCIERS. S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

Fust
Electro-ménager Cuisines + meubles de salles de bain
Une économie de courant allant jusqu'à
50%
(comparativement à votre ancien modèle)
avec nos nouveaux **réfrigérateurs, congélateurs** (bahuts et armoires), **lave-linge et lave-vaisselle** de: AEG, Bauknecht, Bosch, Electrolux, Miele, Siemens, Novamatic, Schulthess, Adora.
- **nous vous donnons la meilleure reprise pour votre ancien appareil**
- **nos livraisons sont de stock**

Nous pouvons vous prouver la différence, vous serez très étonnés.
Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.
La Chaux-de-Fonds, Jumbo, 039/26 68 65
Bienne, rue Centrale 36, 032/22 85 25
Marin, Marin-Centre, 038/33 48 48
Yverdon, rue de la Plaine 9, 024/21 86 15

CYLINDRE SA
(membre du groupe DIXI)
cherche pour août 1984
APPRENTIS
mécaniciens-décolleteurs ou décolleteurs
Formation complète avec différents stages dans nos divers départements.
Apprentissage rémunéré et attesté par un certificat fédéral de capacité.
JEUNES GENS, si vous vous sentez du goût pour une de ces professions d'avenir, n'hésitez pas à nous contacter, un petit coup de fil c'est si facile. C'est avec plaisir que nous attendons votre appel afin de vous fixer un rendez-vous nous permettant de vous donner plus amples détails sur ces apprentissages.
GROUPE DIXI
42, avenue du Technicum - 2400 Le Locle
✆ **(039) 34 11 71** (interne 2187)
DIXI
91-116

Publicité intensive
publicité par annonces

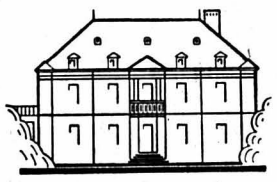
MUSÉE D'HORLOGERIE CHÂTEAU DES MONTS LE LOCLE
Demain dimanche venez-y passer un bel après-midi
- ***L'Invitation au Rêve - Film qui vous fera découvrir les secrets des plus petits automates.*** 15 et 16 heures.
- ***La Manufacture des montres Zénith - Film tourné en 1926.*** Passe à environ 15 h. 30.
- ***L'Horlogerie... aventure et défi - Diaporama retraçant l'histoire de l'horlogerie neuchâteloise de Daniel JeanRichard à nos jours.***
- ***J.-F. Houriet dans son atelier - Automate grandeur nature, il vous raconte des anecdotes de son temps.***

Un musée qui vous parle
Ouvert les dimanches de 14 h. à 17 h. La semaine pour groupes sur demande, sauf lundi. ✆ 039/31 62 62 ou 039/31 16 80
91-32

SCHIMMEL PIANOS
SCHIMMEL
La manufacture de pianos la plus grande d'Europe occidentale

Après avoir applaudi CHE & RAY
venez essayer un des fameux pianos SCHIMMEL chez
MULLER musique SA
Léopold-Robert 50
La Chaux-de-Fonds

Les personnalités neuchâteloises mentionnées ci-dessous diront
OUI pour un authentique service civil
car la prison n'est pas une solution

ALLEMANN Rémy, conseiller communal et député, **Neuchâtel - ANNEN Georges,** président de l'Union syndicale, **Neuchâtel - AUGSBURGER Charles,** conseiller communal et député, **La Chaux-de-Fonds - BARTHEL Pierre,** professeur à l'Université, **Corcelles - BAUER-LANDRY Françoise,** libraire, députée, **Neuchâtel - BÉGUIN Max-Henri,** médecin-pédiatre, **La Chaux-de-Fonds - BERGER Gérard,** journaliste, député, **La Chaux-de-Fonds - BLANK André,** conducteur typographe, conseiller général et député, **Saint-Blaise - BLASER Frédéric,** conseiller communal et député, **Le Locle - BOILLAT Jacques,** président de commune, ancien président du Grand Conseil, **Cornaux - BONNET François,** professeur, président Ecologie et Liberté, **La Sagne - BOREL François,** mathématicien, conseiller national, **Cormondrèche - BRINGOLF Alain,** conseiller communal et député, **La Chaux-de-Fonds - BÜHLER André,** conseiller communal et député, **Neuchâtel - BUSS Théo,** pasteur, attaché de presse au Conseil œcuménique des églises, **Neuchâtel - CASTIONI Mario,** directeur-adjoint de l'Ecole supérieure de commerce, ancien conseiller communal à Hauterive, **Neuchâtel - CAVIN Jean-Daniel,** instituteur, conseiller général et député, **La Chaux-de-Fonds - COP Cosette,** *ménagère et conseillère générale,* **La Chaux-de-Fonds - DAPPLES Marie-Lise,** conseillère générale et députée, **Cernier - DELACHAUX Pierre-André,** professeur et député, ancien président du Grand Conseil, **Môtiers - DELÉMONT Jean-Jacques,** directeur de l'Ecole supérieure de commerce, **La Chaux-de-Fonds - DENEYS Heidi,** professeur, conseillère nationale, **La Chaux-de-Fonds - DUPORT Blaise,** professeur, conseiller général, **Neuchâtel - EIGELDINGER Marc,** professeur et écrivain, **St-Blaise - EISENRING Henri,** ancien conseiller communal, **Le Locle - EVARD Jean-Claude,** conseiller communal, artiste-peintre, **Le Cerneux-Péquignot - GENOUD Michel,** vicaire épiscopal, **Neuchâtel - GERN Jean-Pierre,** professeur à l'Université, **Neuchâtel - GHELFI Jean-Pierre,** économiste, député, **Neuchâtel - GINDRAT Dominique,** infirmière-assistante, députée, **Le Locle - HUGUENIN Maurice,** conseiller communal, député, **Le Locle - HUNZIKER Loyse,** professeur, conseillère générale, députée, présidente du Syndicat neuchâtelois des enseignants secondaires, **La Chaux-de-Fonds - INGOLD Pierre,** conseiller général et député, **Colombier - JEANNERET Wilfred,** député, **La Chaux-de-Fonds - LAEDERACH Monique,** professeur et écrivain, **Cornaux - MATTHEY Francis,** président du Conseil communal et député, **La Chaux-de-Fonds - MONNIER Jean-Pierre,** écrivain et professeur, **Neuchâtel - MONOD Claude,** agent social et éducateur, **Les Geneveys-sur-Coffrane - MONSCH Jean-Martin,** chancelier communal, président du Parti socialiste, député, **La Chaux-de-Fonds - MÜLLER Philippe,** professeur honoraire à l'Université, **Neuchâtel - OPPEL André,** directeur artistique, député, **Neuchâtel - PHILIPPIN Jeanne,** ménagère, députée, **Corcelles - RENAUD Martial,** économiste, membre du Comité de l'Institut international de la paix, **Chambrelien - RICHARD Jean-Louis,** directeur de l'Institut de botanique, **Hauterive - ROBERT Claude,** conseiller général, député, **La Chaux-de-Fonds - SCHNEIDER Bernard,** conseiller général et député, employé PTT, **Cornaux - SIMOND François,** *professeur et député,* **Hauterive - SOGUEL Bernard,** *agro-ingénieur* ETS, conseiller communal, **Cernier - STAUFFER-GROBÉTY Anne-Lise,** écrivain, **Cernier - STEIGER Jean,** professeur retraité, député, **La Chaux-de-Fonds - VIRGILIO Jean-Luc,** instituteur, conseiller général et député, **Villiers - VUILLÈME Charles,** président de l'Union locale du personnel fédéral, **Neuchâtel.**

Comité de soutien au Service civil
Ed. responsable: E. Devaud 4631

Montreux
HÔTEL
RÉSIDENCE BELMONT
Etablissement médical, confortable et accueillant avec service hôtelier. Infirmières à disposition si nécessaire. Régimes, sauna, coiffeur, etc. Idéal pour *vacances toutes durées et résidents à* demeure.
Vue magnifique sur le lac et les Alpes.
Pension complète de Fr. 75.- à Fr. 108.-
31, avenue de Belmont
tél. (021) 63 52 31 47-11504

Conférence publique
Mardi 21 février 1984 à 20 h. 15 à l'aula de l'Ecole professionnelle commerciale (SSEC), Serre 62
De l'antisémitisme à La Chaux-de-Fonds: une émeute populaire en 1861
par M. Jean-Marc Barrelet
Organisation: Commission scolaire et Société d'Histoire 3417

Spotv
LA VIDÉO PERSONNALISÉE S'ACHÈTE CHEZ FRÉSARD
Tél. 23 27 83
Frésard
Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations

PETITES ANNONCES

A vendre

UNE TABLE et 6 chaises en noyer Henri II. ✆ (039) 28 64 15 4356

PIANO brun, marque Rippen, modèle Carillon, en excellent état. ✆ (039) 23 90 93 4252

SONO ORCHESTRE, BGW, JBL, 2 x 250 W., guitare Gibson Firebird, Fr. 1 400.–. ✆ (039) 31 12 55 le soir. 4265

FENDER PRECISION BASSE 1968. ✆ (039) 28 43 26 91-60118

MACHINE À LAVER Miele, modèle 429, parfait état. ✆ (039) 23 55 18. 4604

POTAGER À BOIS, parfait état. ✆ (039) 28 55 73 de 12 h. à 14 h. 4613

PETIT FRIGO cause déménagement. Urgent. ✆ (039) 31 55 35 91-60116

Demandes à acheter

CHAÎNE STEREO Revox. ✆ (039) 28 60 51. 4165

Tarif réduit
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales exclues

Pêcheurs
vous trouverez au
magasin H. Chopard
Rue Neuve 8, Place du Marché, tél. 039/28 27 92
un des plus grands choix d'articles de pêche
Cannes en fibre de verre creux Stucki, Shakespeare, Abu, Garbolino, Crystalis pour le lancer, pour la mouche, pour la pêche au coup. **Cannes à mouches** Hardy, Abu, Pezon & Michel, Fenwick, **fibre de carbone,** etc.
Encore quelques cannes Stucki en stock.
Tous les moulinets Mitchell, Abu, Crack, Shakespeare.
Nylons Platil, Croïc, T-Line, Tortue, etc.
Waders et cuissardes Le Chameau, Pirelli.
Vestes de pêche. Vêtements imperméables.
Amorces vivantes. Vers et teignes. Asticots. 4316

SPORTS

Sarajevo 84

Erika Hess déçoit lors du spécial féminin

Paoletta Magoni crée la sensation

Paoletta Magoni a eu du mal a réaliser ce qui lui arrivait. (Bélino AP)

Le slalom géant féminin des Jeux olympiques de Sarajevo avait couronné une gagnante surprise, le spécial a débouché sur une véritable sensation. Dans le brouillard, la victoire est en effet revenue à l'Italienne Paoletta Magoni, que personne, mais alors personne n'avait inclus dans l'éventail pourtant large (une douzaine de concurrentes) des skieuses capables de s'imposer. La Transalpine a précédé de 91 centièmes la Française Perrine Pelen et de 1"03 la représentante du Liechtenstein Ursula Konzett. Erika Hess, qui a complètement manqué ses Jeux olympiques, a terminé 5e derrière l'Autrichienne Roswitha Steiner.

Qui, au départ de ce slalom très spécial, connaissait Paoletta Magoni, cette Italienne de Selvino, âgée de 19 ans et demi (elle est née le 14 septembre 1964), haute de 155 cm. pour 54 kg ? La discrétion de ses performances ne lui avait pas (encore) permis de détourner à son profit l'attention généralement dévolue à ses compatriotes Maria-Rosa Quario et Daniela Zini.

Sixième à Piancavallo et 8e à trois reprises (Limone, Furano, Davos) en 1982-83, elle n'a marqué des points qu'à trois reprises cet hiver en Coupe du monde. Quatorzième à Kranjska Gora puis 12e à Sestrières dans les deux premiers slaloms de la saison, elle a dû attendre ensuite le dernier spécial avant les Jeux, celui de Limone, pour se classer au 6e rang, à 1"39 de Daniela Zini.

SURPRISE TOTALE

La surprise est donc totale à l'issue de ce slalom disputé dans des conditions à la limite de l'acceptable (même si elles furent égales ou presque pour toutes), en raison de la nappe de brouillard qui a accompagné les concurrentes tout au long des deux parcours, sans parler d'un vent qui était plus qu'une simple brise.

L'avénement de la jeune Italienne a même failli se doubler de celui de la Française Christelle Guignard (21 ans), en tête à l'issue de la première manche. 9e à Piancavallo, 6e à Verbier et 8e à Limone, telles étaient les références les plus récentes de la skieuse de Bourg d'Oisans. Pas de quoi, pour elle non plus, d'en faire une des prétendantes aux honneurs olympiques.

Avec son numéro 17, elle menait pourtant la danse à la «mi-temps», avec 10 centièmes d'avance sur Ursula Konzett, 0"13 sur Anni Kronbichler (Aut), et 0"14 sur Paoletta Magoni et sur sa compatriote Perrine Pelen. Nombreuses étient déjà les favorites battues: les Américaines Christin Cooper et Tamara McKinney étaient éliminées (la seconde avec, de loin, le meilleur temps intermédiaire), de même que la Polonaise Dorota Tlalka, alors qu'Erika Hess (10e à 0"86) et Maria-Rosa Quario (13e à 0"97) n'avaient que peu d'espoir de retour. Malgorzata Tlaka (6e à 0"49), Roswitha Steiner (7e à 0"51) et Daniela Zini (8e à 0"61) avaient quant à elles préservé l'essentiel. La meilleure Suissesse était Monika Hess, 9e juste devant sa cousine, alors que Brigitte Oertli avait été éliminée.

Première à s'élancer sur le second tracé, Paoletta Magoni, attaquant au maximum, accomplissait une seconde manche parfaite, dans laquelle elle reléguait à *sept dixièmes et plus toutes ses* rivales. Cependant qu'Anni Kronbichler s'écroulait, retombant au 8e rang final, Perrine Pelen, du haut de son expérience, limitait la casse et s'adjugeait la médaille d'argent, qui vient s'ajouter à celle de bronze récoltée en géant. Ursula Konzett, l'une des meilleures spécialistes de slalom lors de l'hiver 1981-82, mais retombée dans l'anonymat depuis, en ressortait au bon moment pour offrir au Liechtenstein une médaille de bronze à laquelle il ne croyait guère en l'absence d'Hanni Wenzel. Quant à Christelle Guignard, qui n'a pas terminé un seul slalom (!) de 1980 à 1983, ses nerfs ne s'avéraient pas assez solides et elle renouait avec cette malheureuse tradition.

IMPORTANCE ANECDOTIQUE

Erika Hess, pour sa part, remontait au 5e rang, en signant le 3e meilleur temps de la seconde manche. Mais cette progression n'avait qu'une importance anecdotique. Comme dans le slalom géant, la Nidwaldienne avait perdu ses chances dès le début de la première manche. Tout aussi contractée que cinq jours auparavant, elle passait au poste de chronométrage intermédiaire en 20e position seulement, à 75 centièmes du meilleur temps, avant de remonter au 10e rang provisoire grâce à une bonne fin de parcours. Mais le mal était fait

Septième en géant, cinquième en spécial, Erika Hess n'aura été que l'ombre d'elle-même sur les neiges yougoslaves, qui lui réussissent pourtant si bien en Coupe du monde. Incapable de se libérer et de skier sur sa valeur, Erika a dû se contenter de subir la loi de ses adversaires, elle, la grande favorite pour les médailles d'or. Un «trou» inexplicable, incompréhensible pour celle qui fut la reine des mondiaux de Schladming.

Je suis très, très déçue devait déclarer Erika Hess dans l'aire d'arrivée. **Toute cette série de reports, cette attente m'ont plus troublée que je ne croyais.** Sans aucun doute, la championne de Grafenort sait toujours skier, mais, pour une fois, sa résistance nerveuse n'a pas été à la hauteur.

Le slalom, Erika Hess l'a sans doute perdu lundi déjà. La médaille d'or manquée en géant – un but logique pour une championne du monde – a fait renaître les doutes, a perturbé l'assurance d'Erika. **Après le géant, je me suis dit qu'il me fallait à tout prix effacer cet échec dans le slalom. Ce matin, j'étais calme, mais dès la première manche, après une faute, j'ai compris que je ne pourrais rien faire. Et la seconde manche était trop courte pour me permettre de récupérer mon retard** déclara-t-elle. (si)

En direct avec... Myriam Oberwiler

Vingt-quatre heures avant d'en terminer dans la compétition olympique, Myriam Oberwiler s'est entraînée une dernière fois sur la glace de Skenderija. La championne suisse nous a donné l'impression d'avoir bien digéré la sévérité des juges lors de son programme court.

Ce matin, je me suis accordé un peu de répit. J'ai dormi jusqu'à 9 heures. Après le petit déjeuner, mon frère est venu me retrouver et nous avons employé quasiment toute la journée à découvrir la ville, à acheter quelques souvenirs. Je n'ai plus pensé à ce programme court. Je suis persuadée, à tête reposée, d'avoir mieux patiné qu'aux championnats suisses.

Son entraîneur, Pia Renz, a gardé la même impression. ***Myriam s'est fort bien tirée d'affaire, à part cette combinaison triple salco double Rittberger hésitante. Mais c'est devenu plus difficile.***

Les dames termineront les rendez-vous de patinage artistique ce soir par les libres. A cette occasion, la Chaux-de-Fonnière d'adoption tentera d'atteindre son objectif initial: une place parmi les 10 premières.

Ce sera très difficile. Il ne faut pas rêver. Je me sens en pleine possession de mes moyens. Mais gagner cinq places nécessitera une exhibition parfaite ou presque. Je patinerai sur la musique de «Superman III», «Somewhere in Time» et une composition de Chostakovitch. Durant les quatre minutes, je présenterai un triple salco, un double too-loop, un triple salco, un triple too-loop, trois doubles axels et toute la gamme des doubles boucles, double axels, double too-loop, etc... *En forme?* ***Je vous le dirai demain.***

Propos recueillis par Laurent GUYOT

Logique respectée lors du tournoi de hockey sur glace

Une finale URSS - Tchécoslovaquie

● **URSS-CANADA 4-0 (0-0 2-0 2-0)**

Demain à 13 h. 30, la rencontre URSS-Tchécoslovaquie constituera la véritable finale olympique. La Tchécoslovaquie, qui n'a pas encaissé de but dans ses deux matchs comptant pour le tour final (4-0 contre le Canada et 2-0 contre la Suède) devra, toutefois, battre l'URSS (meilleur goalaverage grâce au 10-1 contre la Suède et au 4-0 face au Canada) si elle entend priver les Soviétiques pour la deuxième fois consécutive de la médaille d'or. Le cas échéant, il s'agirait de la première distinction en or pour les Tchèques, alors que les Soviétiques voudraient glaner leur 6e titre olympique en huit participations aux Jeux. Deux fois, en 1960 et en 1980, les Etats-Unis ont brisé l'hégémonie russe. Les deux fois aux USA (Squaw Valley, Lake Placid). Le Canada et la Suède en découdront pour la médaille de bronze. La suite du classement est connue: 5. RFA, 6. Finlande, 7. Etats-Unis, 8. Pologne.

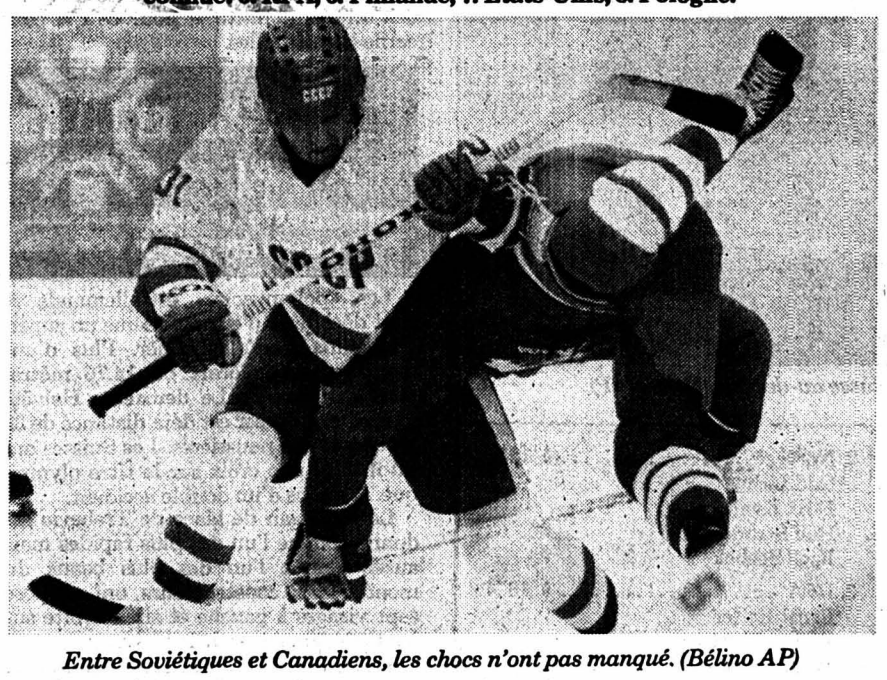

Entre Soviétiques et Canadiens, les chocs n'ont pas manqué. (Bélino AP)

Face au Canada, l'URSS a mis plus de la moitié du match avant de briser la résistance d'une jeune équipe courageuse.

Un premier tiers-temps épique de la part des Canadiens, obligés de se défendre le plus clair du temps. Les Soviétiques ne voulaient pas faillir à leur habitude des départs en trombe: 4 buts face à la RFA, la Yougoslavie, l'Italie, 5 même contre la Suède, et 3 contre la Pologne lors du premier tiers-temps. Et le Canada paraissait subir davantage encore le jeu que n'avaient dû le faire les autres. Mais, les hommes de Dave King tinrent bon plus de trente mintutes.

Driver, rentrant du banc de pénalité (les Canadiens en ont subi six sans prendre le moindre but), parti seul en contre, donna même l'occasion à un Tretjak chômeur de montrer qu'il était peut-être encore le meilleur. Mais, cette alerte sonna la réveil des Soviétiques et le glas des Canadiens. En 2'40", Mario Gosselin devait capituler deux fois: face à Kovin (32e), d'abord, puis devant Kozhevnikov (35e).

Alors que l'on aurait souhaité un sursaut canadien, un but qui aurait relancé l'intérêt d'une rencontre que les Soviétiques dominèrent de plus en plus à leur guise sans puiser dans leurs réserves, c'est Skvortsov, à cinq minutes de la fin qui levait toute équivoque, en inscrivant le 3-0. Drotsdetzky, meilleur buteur de l'URSS, ajoutait encore sa 10e réussite du tournoi olympique deux minutes plus tard.

Buts: **32' Kovine 1-0; 35' Kozhevnikov 2-0; 55' Skvortsov 3-0; 57' Drotsdetzky 4-0.**

Pénalités: **4 × 2' contre l'URSS, 6 × 2' contre le Canada. (si)**

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. URSS	2	2	0	0	14- 1	4
2. Tchécoslov.	2	2	0	0	6- 0	4
3. Canada	2	0	0	2	0- 8	0
4. Suède	2	0	0	2	1-12	0

AUTRES RÉSULTATS

5e place: RFA - Finlande 7-4 (1-2, 1-2, 5-0)

7e place: USA - Pologne 7-4 (2-2, 4-2, 1-0)

Tableau des médailles

	Or	*Argent*	*Bronze*
RDA	7	7	5
URSS	4	9	8
Norvège	3	2	3
Etats-Unis	3	2	0
Suède	3	0	1
Finlande	2	3	5
Suisse	2	2	0
Canada	2	1	1
RFA	2	1	1
Italie	2	0	0
Grande-Bretagne	1	0	0
Tchécoslovaquie	0	1	3
France	0	1	1
Japon	0	1	0
Yougoslavie	0	1	0
Liechtenstein	0	0	2
Autriche	0	0	1

Relais 4 fois 7,5 km. de biathlon

L'URSS conserve son bien

L'URSS a conservé son titre olympique, conquis à Lake Placid, en remportant la médaille d'or du relais 4 × 7,5 km. à Veliko Polje, à l'issue d'une épreuve très indécise et spectaculaire.

Dimitri Vassiliev, Youry Kachkarov, Alguemantas Schalna et Sergei Bouliguin se sont imposés devant la Norvège, deuxième à 12"20, et la RFA, troisième, comme en 1980, à 13"40. La RDA, grande favorite, ne termine qu'à la quatrième place.

Les champions du monde soviétiques, après un départ très rapide du premier relayeur, Dimitri Vassiliev (sans faute au tir et 1'06" d'avance sur la Finlande), faiblissaient quelque peu ensuite. Youry Kachkarov tansmettait le témoin à Algemantas Schalna, pour le troissième relais, avec 26 secondes d'avance seulement sur une équipe de RDA qui, grâce à Frank-Peter Rötsch (médaille d'argent du 20 km.), avait comblé une partie de son retard.

Schalna, très malheureux au tir (deux tours de pénalité) était rejoint et dépassé par le métronome est-allemand Mathias Jacob, troisième du 10 km. mardi. Frank Ullrich prenait le dernier relais pour la RDA avec un gain de 18 secondes sur le jeune Soviétique Serguei Bouliguin, 28 secondes sur l'Allemand de l'Ouest Fritz Fischer et 43 secondes sur le Norvégien Kjell Soebak.

Peu à l'aise sur ses skis, et encore moins au pas de tir, Ullrich, sur le déclin, laissait partir Bouliguin mais aussi Soebak et Fischer. Les Soviétiques, décevants dans les courses individuelles, obtenaient enfin cette médaille d'or tant attendue en biathlon. (si)

Les Tchécoslovaques à la peine

● **TCHÉCOSLOVAQUIE - SUÈDE 2-0 (0-0, 0-0, 2-0)**

Là où l'URSS avait passé le plus aisément du monde, la Tchécoslovaquie a longtemps peiné. Dans le dernier quart d'heure seulement, la Suède a cédé devant la supériorité technique des hockeyeurs de l'Europe centrale, 2-0 (0-0, 0-0, 2-0).

A la «Zintra-Halle», 8000 spectateurs ont assisté à une rencontre heurtée, disputée avec un engagement physique sans pardon. Les Tchèques ont peut-être eu tort d'accepter l'épreuve de force voulue par les Scandinaves. L'affrontement athlétique interdit longtemps toute phase plaisante. Dans le dernier tiers, les Suédois payèrent leur débauche d'énergie. Leur fléchissement permit à leurs adversaires de forcer la décision in extremis.

Quarante-huit heures plus tôt, les Soviétiques avaient accumulé sept buts, contre les Suédois, au cours de la première demi-heure. Cette fois, la motivation était plus forte chez les hockeyeurs du Nord. Ils affrontaient une équipe contre laquelle ils se croyaient capables de réussir un exploit. Ils l'ont d'ailleurs frôlé. Les prouesses de leur gardien Rolf Riddervall les galvanisèrent.

Buts: 45' Hrdna 1-0, 59' Benak 2-0.

Pénalités: 4 × 2' contre la Tchécoslovaquie, 4 × 2' contre la Suède. (si)

TISSOT
Official Watch of the Swiss Olympic Team

22-7708

SPORTS

Sarajevo 84

La RDA domine les deux premières manches de bob à quatre

Du bronze pour Silvio Giobellina ?

Wolfgang Hoppe est bien parti pour obtenir le doublé à Trebevic. Le pilote est-allemand, sacré champion olympique de bob à deux la semaine dernière, occupe la tête du classement du bob à quatre à l'issue des deux premières manches. Hoppe devance son compatriote Bernhard Lehmann, médaille d'argent en bob à deux, de 19 centièmes et Silvio Giobellina de 57 centièmes. Ekkehard Fasser a pris le quatrième rang à 1"23 de Lehmann.

Auteur du meilleur temps dans les deux manches, dont le premier, 49"65 (nouveau record de la piste) qui correspond à une moyenne de 94,259 km/h., Wolfgang Hoppe ne compte plus qu'un seul adversaire pour la médaille d'or: Lehmann. En effet, Giobellina accuse, après ses deux premières manches, un retard qui lui enlève toutes ses chances de succès.

Hier, les Allemands de l'est ont, une nouvelle fois, exercé une domination totale. Leur matériel apparaît bel et bien comme le plus compétitif à l'heure actuel. Les Soviétiques et leurs bobs «cigares», malgré des temps de départ bien meilleurs que ceux des Suisses, n'ont pas pu rivaliser avec les représentants de la RDA. Alors que Sintis Ekmanis, troisième en bob à deux, a complètement sombré, Janis Kipurs n'a obtenu que le cinquième rang, à 1"32 de Hoppe.

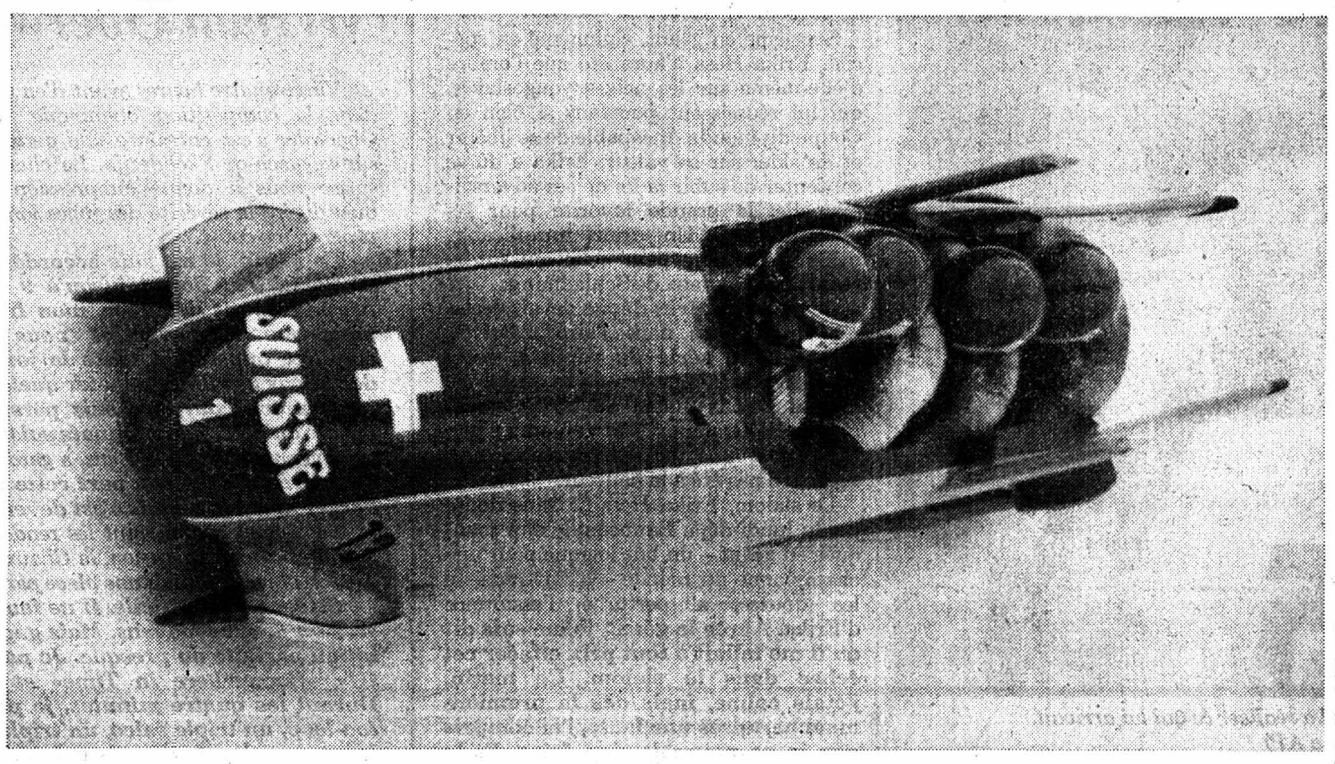

Silvio Giobellina et ses équipiers devront sans doute se contenter du bronze. (Bélino AP)

«Vous serez soldats de bob»

Les Allemands de l'Est: une classe au-dessus! (Bélino AP)

Tous les coups sont permis. Même ceux en dessous de la ceinture. Le règlement n'a rien prévu. Le CIO est demeuré discret. La Fédération internationale de bob n'a pas bougé. Les pressions effectuées par les nations de l'Est se sont révélées payantes. Les Allemands de l'Est, les Soviétiques et les Roumains ont donc inventé.

La première mesure s'est inspirée de la pratique en vigueur dans ces pays. «Camarade Wolfgang Hoppe vous serez soldat de bob, notre nouvelle arme.»

La deuxième a touché le domaine technique. Les scientifiques se sont mis à la tâche. Raison d'Etat supérieur. Cette union peu orthodoxe en regard de la charte olympique a payé. Après le doublé en bob à deux, l'histoire s'est répétée en bob à quatre. Le classement à l'issue de la première journée a quasiment pris des allures définitives pour ce qui concerne les médailles.

L'IMPARTIAL
À SARAJEVO
avec notre envoyé spécial
LAURENT GUYOT

Les «polymuscles» est-allemands se sont déchaînés d'entrée. Même un super-Giobellina a dû s'incliner. Plus d'une demi seconde d'écart ou 14,76 mètres pour être précis. Le deuxième Helvète Ekkerhard Fasser est déjà distancé de 31 mètres et des poussières. Les Suisses ont pu mettre une croix sur le titre olympique. A moins d'un double accident.

Le toboggan de glace de Trebevic est donné comme l'un des plus rapides mais aussi comme l'un des plus beaux du monde. Les constructeurs ont disposé sept virages à gauche et six à droite sur les 1'564,50 mètres de la piste.

La supériorité des bobeurs-soldats est due aussi à leurs capacités physiques. Werner Hopper (1 m. 81 pour 89 kg.), Roland Wetzig (1 m.86 - 83), Dietmar Schauerhammer (1 m. 88 - 90) et Andreas Kirchner (1 m. 90 - 96) ont tous pratiqué l'athlétisme avant de venir au bob. Sur 100 mètres, ils sont habitués à frôler les 11 secondes. Cette vitesse alliée à leur force naturelle a constitué un élément déterminant lors de ces deux premières manches.

A l'exception de Rico Freimuth (1 m. 79 pour 94 kg.) déjà chronométré en 10,8 sur 100 mètres, Silvio Giobellina (1 m. 72 - 73) Heinz Stettler (1 m. 88 -108), Urs Salzmann (1 m. 74 - 81) ne sont pas connus au royaume du sprint.

Le pilote de Leysin a toutefois réalisé des temps supérieurs à ses prévisions lors des départs

Je suis déçu de nos temps sur les 60 premiers mètres. Nous avons perdu un dixième par rapport aux essais. L'explication n'est pas aisée. Peut- être la fatigue accumulée depuis le début de la saison et aussi une certaine retenue de ma part de peur de voir ma blessure à la cheville se réveiller. Sur le plan pilotage, j'ai réalisé une bonne première manche. En revanche je me suis «loupé» dans la deuxième commettant deux ou trois fautes.

Silvio Giobellina a tout de même gardé bon espoir de glaner du bronze. Le Vaudois s'est déclaré satisfait dans l'ensemble de sa course.

Je suis satisfait de ma course. Je savais que ce serait très difficile même si j'avais ma petite idée en ce qui concerne le titre olympique. Les Allemands de l'Est sont très forts. Ce sont des «bob-sol-dats». Ils ne font que ça. Les recherches ne les concernent pas.

Ils poussent et descendent. Au moment où nous commençons la saison ils totalisent déjà autant de descentes que nous effectuerons par la suite.

En avril prochain, la Fédération internationale de bob devrait, lors de son congrès, prendre des mesures visant à interdire les engins révolutionnaires plus dangereux. A priori, Silvio Giobellina est acquis à ce retour en arrière.

Ce sera une bonne chose pour autant qu'ils réglementent au niveau du chassis et nous laissent travailler sur l'aérodynamisme.

Mais revenant à des échéances plus rapprochées, le Romand a émis quelques réserves pour les deux dernières manches de samedi.

Lors de la quatrième, je partirai en dernière position. C'est-à-dire qu'une cinquantaine de bobs auront déjà passablement mis à mal la piste. Il me faudra donc si possible creuser l'écart sur mes poursuivants dans la troisième manche. Car dans la dernière le pilotage n'a plus grand-chose à voir. C'est une question de chance et d'avoir les trous dans la bonne direction. Surtout que cela va vite. Il est quasiment impossible de faire une course parfaite.

Laurent GUYOT

Sur le podium

SKI ALPIN

Slalom spécial dames

1. Paoleta Magoni (It) ..... 96"47
2. Perrine Pelen (Fr) ..... à 0"91
3. Ursula Konzett (Lie) ..... à 1"03
4. Roswitha Steiner (Aut) .... à 1"30
5. **Erika Hess (Sui)** ..... **à 1"44**
6. Malgorzata Tlalka (Pol) ... à 1"50
7. Maria-Rosa Quario (It) .... à 1"52
8. Anni Kronbichler (Aut) .... à 1"58
9. Daniela Zini (It) ..... à 1"68
10. Olga Charvatova (Tch) .... à 2"19

11. Monika Hess (Sui) à 2"20; 12. Maria Epple (RFA) à 2"30; 13. Ewa Grabowska (Po) à 3"15; 14. Nadejda Andreeva (URS) à 3"75; 15. Mateja Svet (You) à 4"38.

Première manche: 1. Christelle Guignard (Fr) 48"71; 2. Ursula Konzett (Lie) à 0"10; 3. Anni Kronbichler (Aut) à 0"13; 4. Paoletta Magoni (It) et Perrine Pelen (Fr) à 0"14. **Puis les Suissesses:** 9. Monika Hess à 0"84; 10. Erika Hess à 0"86.

Ont notamment été éliminées: Tamara McKinney (Eu), Christin Cooper (EU), **Brigitte Oertli (Sui),** Lea Sölkner (Aut).

Deuxième manche: 1. Paoletta Magoni (It) 47"62; 2. Maria-Rosa Quario (It) à 0"69; **3. Erika Hess (Sui) à 0"72;** 4. Perrine Pelen (Fr) à 0"91; 5. Roswitha Steiner (Aut) à 1"00.**Puis:** 10. Monika Hess (Sui) à 1'50.

Ont notamment été éliminées: Christelle Guignard (Fr), Petra Wenzel (Lie).

BIATHLON

Relais 4 x 7 km. 500

1. URSS ..... 1 h. 38'51"7
   Dimitri Vassiliev
   Youri Kachkarov
   Alguemantas Schalna
   Sergueï Bouliguin
2. Norvège ..... à 12"2
   Odd Lirhus
   Eirik Kvalfoss
   Rolf Strorsveen
   Kjell Soebak
3. RFA ..... à 13"4
   Ernst Reiter
   Walter Pichler
   Peter Angerer
   Fritz Fischer
4. RDA ..... à 1'13"0
5. Italie ..... à 3'41"0
6. Tchécoslovaquie ..... à 3'48"9
7. Finlande ..... à 4'24"3
8. Autriche ..... à 4'36"4
9. France ..... à 5'05"9
10. Suède ..... à 5'36"3

Première journée

BOBSLEIGH

Classement après les deux premières manches de bob à quatre: 1. RDA I (Wolfgang Hoppe, Roland Wetzig, Dietmar Schauerhammer, Andreas Kirchner) 1'39"83 (49"65 + 50"18); 2. RDA II (Bernhard Lehmann, Bogdan Musiol, Ingo Voge, Eberhard Weise) 1'40"02 (49"69 + 50"33); **3. Suisse I (Silvio Giobellina, Heinz Stettler, Urs Salzmann, Rico Freiermuth) 1'40"40 (49"92 + 50"48); 4. Suisse II (Ekkehard Faser, Hans Märchy, Kurt Poletti, Rolf Strittmatter) 1'41"06 (50"46 + 50"60);** 5. URSS I (Kipurs) 1'41"15 (50"19 + 50"96); 6. Roumanie I (Degan) 1'41"46 (50"58 + 50"88); 7. Italie II (Ghedina) 1'41"59 (50"66 + 50"93); 8. Autriche I (Delle Karth) 1'41"74 (50"60 + 51"14); 9. RFA I (Kopp) 1'41"80 (50"71 + 51"09) et Etats-Unis I (Jost) 50"83 + 50"97).

24 bobs classés. (si)

Aujourd'hui...

SKI NORDIQUE
9 h. 00: 20 km. dames

PATINAGE DE VITESSE
9 h. 00: 10.000 m. messieurs

SAUT
12 h. 30: tremplin 90 m.

BOBSLEIGH
13 h. 30: 3e et 4e manche en bob à quatre

PATINAGE ARTISTIQUE
19 h. 00: dames, programme libre

... et demain

SKI NORDIQUE
8h. 00: 50 km. messieurs

SKI ALPIN
10 h. 30: 1re manche du slalom spécial messieurs
12 h. 30: 2e manche du slalom spécial messieurs

HOCKEY SUR GLACE
10 h. 00: Suède - Canada
13 h. 30: URSS - Tchécoslovaquie

PATINAGE ARTISTIQUE
18 h. 00: gala de clôture
20 h. 00: *cérémonie de clôture*

C

confidences

Tragique

Geoffrey Miller, rédacteur en chef du Service sportif pour l'Europe de l'Associated Press, est décédé vendredi à Sarajevo pendant son sommeil, probablement d'une crise cardiaque. Il était âgé de 62 ans.

Geoffrey Miller, qui était membre de la commission de presse du Comité international olympique (CIO), assurait le reportage de ses cinquièmes Jeux pour l'Associated Press. (ap)

Halte à l'alcool

Le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO, a décidé de sévir contre l'abus de boissons alcoolisées.

Après un match de hockey, des joueurs ont en effet investi un bar très connu de Sarajevo et avalé chacun en moyenne 13 bouteilles de bière, et gratuitement.

Or, l'alcool est banni pour les athlètes sur les sites olympiques. Le prince a donc décidé que les sportifs devront passer à l'eau ou au jus de fruit.

Le bar en question est aussi un centre de contrôle antidopage où les athlètes sont obligés de consommer s'ils veulent remplir les petits flacons.

(ap)

Dix sur dix

Doris de Agostini a apprécié à sa juste valeur l'exploit de Michela Figini, sa camarade du Ski-Club Airolo. «Cette descente olympique est arrivée au meilleur moment pour Michela. Il y a une année, elle aurait manqué d'expérience. Dans un an, la pression aurait été beaucoup plus difficile à supporter pour elle. Cette descente olympique de Sarajevo aurait pu se courir dix fois. Elle aurait gagné les dix fois.» (si)

Vélo-ski

Andrej Obalski, un Polonais de 30 ans qui a la passion du vélo et des sports d'hiver , a fait à bicyclette le trajet de Cracovie à Sarajevo. Parti le 27 janvier, il est arrivé à temps pour la cérémonie d'ouverture, ce qui représente une moyenne honorable si on la compare aux 31 heures dont a eu besoin la semaine dernière le chauffeur de l'ambassade d'Algérie entre Sarajevo et Belgrade. Quand les autos patinent, les vélos roulent quand même. (si)

Pour 10.000 dollars

Après s'être convaincu que, malgré les performances qu'il avait réussies à l'entraînement, il ne parviendrait pas à remettre en question les sélections pour le bob à quatre, Hans Hiltebrand n'a plus hésité. Il a accepté l'offre de l'Américain Jost. Pour 10.000 dollars, il lui a vendu son bob. (si)

Dix-huit au lieu de quatorze

Le contingentement imposé aux nations alpines pour les Jeux olympiques (quatorze sélectionnés au total) continue de provoquer des discussions. Le Suisse Marc Hodler, le président de la FIS, est bien décidé à convaincre le CIO à ce sujet. Il entend demander que chaque nation puisse aligner comme en athlétisme par exemple, trois représentants par discipline. On arriverait ainsi à un total de dix-huit, dames et messieurs confondus. Mais il est probable qu'un compromis interviendra sur le chiffre de seize sélectionnés au total. (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Réfléchir avant d'adopter

Difficile de porter un jugement sur l'adoption internationale! Les pays occidentaux, en mal de naissances, n'ont pas encore suffisamment de recul pour juger de l'impact dans leurs sociétés d'enfants à la peau noire, aux yeux bridés. L'intelligence commanderait que les Occidentaux réagissent favorablement à ces citoyens à part entière. L'écrire revient déjà à les distinguer. Pour d'innombrables raisons, les enfants étrangers adoptés ici pourraient devenir une cible du nationalisme, sous-jacent à chaque fois qu'un équilibre est en question.

Pour les pays «pourvoyeurs», l'adoption de leurs enfants commence à susciter des réactions bien compréhensibles, même si les parents adoptifs d'Occident sont bien intentionnés.

Des couples très motivés font preuve d'une grande ténacité pour éduquer un enfant qu'ils n'ont pas pu concevoir. Qu'ils ne puissent pas adopter – ou presque – d'enfants de leur pays démontre à l'évidence un malaise de civilisation. Doivent-ils être les victimes de ce malaise, ou peuvent-ils chercher ailleurs ce qu'ils n'ont pas trouvé dans leur coin de pays?

Adopter un enfant pour le sauver de la misère ou de la mort? La question est mal posée. Car, c'est employer son altruisme à la légère. N'est-ce-pas un moyen bien faible pour aider les pays du tiers monde? Notre vision de la misère n'est, en plus, pas celle des autres ethnies!

La majorité des parents adoptent un enfant d'abord parce qu'ils n'ont pas eu la possibilité physiologique d'en avoir. Mais il est certain que l'adoption internationale ne doit pas devenir une «aubaine» pour les Occidentaux. Elle demande un effort d'information envers les parents et doit rspecter les coutumes des populations concernées.

Sans doute, gagnerait-on en vérité, en lançant un débat avant de laisser aux seuls enquêteurs – ou presque – le soin de modérer ou non un phénomène culturel qui est loin d'être banal.

Pierre VEYA

Duo du banc

L'adoption internationale

Le dilemme des enquêteurs

La fin des années soixante a coïncidé avec la naissance d'un phénomène occidental particulier: l'adoption internationale ou plus communément appelée «interraciale». En Europe, le phénomène atteint son apogée au moment même où la baisse de la natalité s'est installée, les moyens contraceptifs se sont développés. Ce qui fait dire à beaucoup qu'il y a un malaise de civilisation sous-jacent. Un engouement, «une mode pour ses adversaires» durable? On peut sérieusement en douter. Selon plusieurs personnes s'occupant de l'adoption internationale à titre privé ou par mandat des pouvoirs publics, les frontières des pays – qui se trouvent tous dans le giron du tiers-monde... – ont tendance à se fermer, du moins à se resserrer. Quels sont les problèmes que soulève l'adoption internationale? Nous avons rencontré Hélène Amstutz, assistante-sociale, chargée à l'Etat jurassien des enquêtes sociales en vue de l'adoption et, de surveiller le placement des enfants.

Premier constat: en Suisse l'orphelinat a disparu. Les possibilités d'adoption d'un enfant suisse ou européen sont très restreintes. En 1983, il n'y avait dans le canton du Jura aucun enfant à adopter. A Genève, on dénombre par année 5 à 6 naissances d'enfants «adoptables» pour une demande de quarante familles. Pour l'adoption d'enfants handicapés, le rapport est inversé...

Pas étonnant dès lors que les parents en viennent à faire des démarches pour adopter des enfants des pays dits «sous-développés». En 1980, treize enfants étrangers, soit six enfants d'Inde, un du Liban, deux du Pérou, un du Paraguay, un du Brésil, trois de la Guadeloupe, sont entrés en Suisse via le Jura, en vue d'être adoptés.

De 1981 à 1983, vingt et un enfants d'Inde, cinq de Haïti, cinq enfants du Sri Lanka, deux enfants du Liban, un enfant de Bolivie, deux enfants de Colombie ont été pris en charge par des familles jurassiennes. Elles devront attendre un délai de deux ans avant que l'adoption soit prononcée.

En Suisse, il n'existe pas d'office de coordination à l'exception de Genève qui s'occupe de l'adoption internationale; réglée par une ordonnance fédérale. C'est une lacune, selon Hélène Amstutz. Les cantons sont laissés à eux-mêmes. La qualité de l'information faite aux parents dépend de l'attention que ceux-ci y consacrent. Pour les couples jurassiens les recherches d'enfants sont difficiles et se font de bouche à oreilles.

Le service jurassien de l'adoption se charge des enquêtes auprès des parents en vue de l'octroi de l'autorisation d'entrée dans notre pays.

Pierre Veya

► Page 23

L'hélicoptère au secours de la climatisation

Si les Egyptiens avaient connu l'hélicoptère, les pyramides auraient été construites en deux temps trois mouvements.

Et si l'hélicoptère n'existait pas aujourd'hui, on peut se demander comment le transport effectué hier matin à Marin aurait pu être réalisé.

A la fin du mois de mars s'ouvrira au premièr étage de Marin-Centre un nouveau magasin d'habillement. Des transformations se déroulent actuellement dans les locaux, notamment l'installation de la climatisation. Pour ce faire, des blocs spéciaux ont été déposés sur le toit, opération spectaculaire suivie par un nombreux public. L'hélicoptère soulevait les espèces de cabines pesantes pour les déposer délicatement quelque cent mètres plus loin et une vingtaine de mètres plus haut.

Malgré toutes les mesures de sécurité prises, les gens qui assistaient à cette opération évitaient de se trouver directement au-dessous de cet étrange moyen de transport... (Photo Impar-RWS)

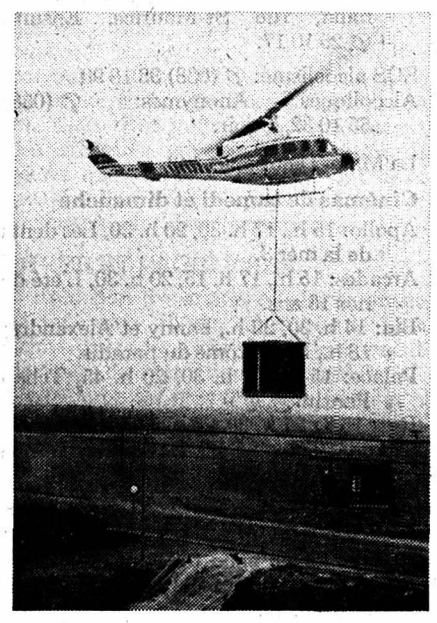

Tribunal de police du Val-de-Travers
«Poney» et «Honeymoon»: plaintes classées

«Poney» et «Honeymoon» qui galopent maintenant au paradis des chevaux n'ont pas fini de faire parler d'eux. On sait que l'Association fleurisanne «Poney-Handicap» avait porté plainte contre un boucher P. M. et un vétérinaire du Littoral, A. W., qui s'étaient chargés de faire passer de vie à trépas les chevaux malades et bourrés de médicaments, des antibiotiques en particulier.

Il était prévu d'endormir les animaux puis de les incinérer. Après une filature du van qui les transportait, les propriétaires les retrouvèrent... à l'abattoir de Serrières. «Honeymoom» était suspendu à un crochet; «Poney» attendait son tour dans la remorque du boucher. En fait d'euthanasie... Pendant l'audience du Tribunal du Val-de-Travers, le juge avait demandé au vétérinaire pourquoi les chevaux s'étaient retrouvés à l'abattoir de Serrières plutôt qu'à celui de Môtiers. Réponse: il y avait le risque que la viande ne soit pas contrôlée correctement et rentre dans le commerce. Ces chevaux étaient malades, on ne peut pas manger une telle viande.

Dans le compte rendu de l'audience, «L'Impartial» et la «T. L. M.» reproduisirent la déclaration du vétérinaire. Ce qui ne fit plaisir ni au Syndicat de l'abattoir intercommunal, ni à l'Association des maîtres-bouchers du Val-de-Travers. Ils déposèrent chacun une plainte contre le prévenu. Plaintes qui viennent d'être classées par le ministère public...

Le Syndicat de l'abattoir a porté plainte en diffamation, estimant que les propos du vétérinaire, totalement infondés, étaient de nature à ternir son honneur.

(jjc)

► Page 21

billet

La courtoisie faite homme, ce garçon-là.

Pas difficile: il s'excuse d'être encore en pyjama quand il répond au téléphone tôt le matin.

Mais c'est dans les transports en commun qu'il donne toute sa mesure. Altruiste comme pas un! D'abord il laisse passer devant lui tous les autres passagers qui montent dans le trolleybus, au risque de se faire coincer dans la porte automatique en entrant le dernier. Mais il connait le truc pour éviter ce piège: il presse sur le bouton poussettes...

Pourquoi le dernier? «Comme ça je suis sûr de ne prendre la place de personne s'il y a encore des sièges libres».

Si à l'arrêt suivant arrivent des voyageurs, il offre immédiatement son siège à la première dame qui cherche des yeux où s'asseoir, et il va se tenir debout à l'arrière du véhicule. Un geste qu'il fait même très volontiers en cette saison hivernale. Mentalement, tandis que ses lèvres prononcent un très poli «Mais, je vous en prie...», il se dit à lui-même en s'étirant d'aise: «Comme ça, je suis plus près du chauffage!»...

L'autre jour, chaussées en gadoue et trottoirs polis comme des miroirs. A l'arrêt du bus, dans lequel il se trouve, il laisse descendre devant lui une jeune femme qui, surprise par cette politesse peu commune, se confond en remerciements.

Mais cette fois, ses pensées lui échappent et, stupéfaite, la jeune femme l'entend lui répondre: «S'il vous plait, n'insistez pas. Passez ma jolie dame. C'est tout simplement pour voir si ça glisse...».

JEC.

Citroën BX 16.
1600 cm³. 92 CV.
Agence officielle:
Garage de la Ronde 28 33 33
Le Locle: Garage du Midi 31 30 58
St-Imier: Garage Mérija 41 16 13
Saignelégier: Garage P. Sester 51 10 66
CITROËN BX
BX 4

Q

quidam

Né en France de 1908, Jules Perrenoud y a vécu une partie de son enfance et c'est en 1918, en fuyant les régions dévastées, qu'il est venu s'installer au Locle avec sa famille.

Durant près de cinquante ans, il y a exercé le métier de maçon, dans l'entreprise Meroni d'abord, puis chez Aciera où il a terminé sa carrière professionnelle. C'est également au Locle qu'il a fondé son foyer, enrichi de trois garçons et aujourd'hui il est l'heureux grand-père de quatre petits-enfants.

Bien qu'il se soit acquitté des lourdes charges découlant d'un métier pénible, Jules Perrenoud n'est pas resté insensible à la vie associative, sportive en particulier et c'est la bicyclette qu'il a choisie pour occuper sainement quelques instants de ses loisirs.

Aimant les longues randonnées, il a sillonné toutes les routes du Jura et de la France voisine et tout naturellement, il fait partie de la Pédale locloise à laquelle il a adhéré en 1933. Là encore, il fut un exemple de dévouement et c'est toujours avec succès qu'il a assuré la cancellation des routes lors d'importantes compétitions cyclistes.

Soldat d'infanterie, il a été longuement mobilisé dans les troupes de la couverture-frontière durant la deuxième guerre mondiale, totalisant plus de mille jours de service actif. Mais toujours son humeur fut égale comme furent exemplaires sa serviabilité et son dévouement. (Imp.)

B

bonne nouvelle

Au Locle: réouverture du Centre Mireval

Fermé depuis le début de l'année pour cause de projets de transformation, le Centre Mireval sera à nouveau ouvert provisoirement aux aînés dès lundi prochain 20 février.

En effet, le moment de la mise en train des travaux n'a pas encore été défini et vraisemblablement aucune rénovation ne sera entreprise avant l'été prochain.

C'est pourquoi, l'équipe d'animation du Centre Mireval, composée d'une bonne vingtaine de personnes bénévoles, va reprendre ses activités.

Le local au rez-de-chaussée du Centre Mireval sera réouvert aux aînés les lundis, mercredis et vendredis de 14 heures à 17 h. 15. Une occasion pour les personnes âgées de se rencontrer, de bavarder et de se changer les idées en passant de bons moments ensemble. (cm)

S

sommaire

DE LA TUNISIE EN SUISSE AVEC DES DROMADAIRES...
PAGE 19

NEUCHÂTEL. – Walter Buser à l'Université.
PAGE 21

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Ancien Stand: sa, 16 h., «Femmes dans la défense générale»; 20 h. 30, soirée récréative. (Semaine pour la paix).
Beau-Site, sa, 20 h. 30, «La Venexiana», par le Teatro 7 di Venezia.
ABC: sa, 20 h. 30, pièces d'André Praga, Michel Faure et Charles Charras, par le Théâtre des Nouveaux Masques.
Théâtre: di, 20 h. 30, «Coup de Soleil», de Marcel Mithois.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
Vivarium: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
Musée paysan: sa et di, 14-17 h., expo «Hivers d'hier».
Musée international d'horlogerie: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
Musée des beaux-arts: sa et di, 10-12 h., 14-17 h. expo Miriam Cahn.
Musée d'histoire naturelle: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: sa et di, 14-17 h. Expo «Hivers d'hier».
Galerie La Plume: expo Stasys Eidrigevicius, sa, 9-12 h. 15, 14-17 h.
Galerie du Manoir: expo dessins de Anne-Charlotte Sahli; sa, 15-19 h., di, 10-12 h.
Galerie Club 44: expo dessins de Françoise Corboz, sa, 15-20 h. 30.
Galerie de L'Echoppe: expo Karl Strobel, sa, 14-17 h.
Galerie Sonia Wirth: expo art brut de Gaston Teuscher, sa, 14-18 h. 30, di, 10-12 h., 14 h. 30-16 h.
Galerie Louis Ducommun: sa, 17 h. 30-21 h.
Home médic. La Sombaille: expo collage timbres poste de Willy Hübscher.
Bibliothèque de la Ville, département audio-visuel et discothèque: sa, 9-12 h., 13 h. 45-16 h. Expo Le livre neuchâtelois de 1533 à nos jours, 10-12 h., 14-16 h.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23, sa, 10-12 h., 13 h. 30-16 h.
Artothèque, 1er-Mars 9, sa, 10-12 h.
Piscine des Arêtes: sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
Piscine Numa-Droz: di, 9-12 h.
Patinoire: sa, 9-11 h. 45, 14-17 h., 20 h. 30-22 h.; di, 9-11 h. 45, 15-17 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attrac., sauf di.
Le Scotch: Bar-Dancing, sa et di.
Club 55: Dancing-Attractions, sa et di.
Le Domino: Cabaret-Attractions, sa et di.
La Boule d'Or: Bar-dancing, sauf di.
Centre de rencontre: sa, 14-22 h., di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.
Accueil du Soleil (Serre 67): 14-18 h.
Eglise réformée: secrétariat de paroisse, ✆ 23 52 52.
Télébible: ✆ 23 25 00.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ✆ 28 52 42.
SOS alcoolisme: ✆ 28 75 23.
Alcooliques Anonymes AA: ✆ 28 23 76, et 23 07 56, permanence 24 h. sur 24.
La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
Hôpital: ✆ 21 11 91.
Pharmacie d'office: Pillonel, Serre 61, sa jusqu'à 20 h. 30, di, 10-12 h. 30, 17-20 h. 30. En dehors de ces heures, ✆ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ✆ 23 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Société protectrice des animaux: ✆ 23 45 65.
Police secours: ✆ **No 117.**
Feu: ✆ **No 118.**

Cinémas de samedi et dimanche

Corso: 14 h. 30, 20 h. 30, Le jour d'après; 17 h., Soldat bleu.
Eden: 15 h., 20 h. 30, Le bon plaisir; 17 h. 30, L'allégement; sa, 23 h. 15, Filles pour l'extase.
Plaza: 14 h. 30, Mickey, Donald, Pluto et Dingo en vacances; 17 h., 20 h. 30, La valse des pantins.
Scala: 15 h., 20 h. 45, A nos amours; 17 h. 30, Reviens Jimmy Dean, reviens.

● **communiqués**

Ancien Stand: ce soir samedi, 20 h., loto de la Société Gym-Hommes.

Ancien Stand: dimanche, 16 h. à 19 h., loto de la Société ouvrière de gymnastique Satus.

Le Locle

Cinéma Casino: sa et di, 15 h. 30, la balade des Daltons; 20 h. 30, Dar l'invincible.
Cellier de Marianne: di, 17 h., concert J. Marthaler, flûte, S. Favre, piano et N. Gabus, violoncelle.
Musée des beaux-arts: di, 14-17 h.
Musée d'Horlogerie: di, 14-17 h.
Bibliothèque ville: fermée.
Bibliothèque des jeunes: sa, 10-12 h.
Patinoire: sa, 9 h.-17 h., di, 9 h. 30-17 h.
Le Perroquet: bar-dancing.
Le Dragon d'or: bar-dancing, fermé di.
Pharmacie d'office: Breguet, sa, jusqu'à 19 h., di, 10-12 h., 18-19 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ✆ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
La Main-Tendue: No 143.
Crèche-pouponnière: ✆ 31 18 52, garderie tous les jours.
SPA: ✆ 31 13 16 ou 31 41 65.

Neuchâtel

Temple du Bas: sa, 20 h. 30, Festival des artistes neuchâtelois.
CCN: sa, 20 h. 30, cabaret avec Claude Ogiz.
Salle de musique des Fausse-Brayes: di, 17 h. 30, concert du Lyceum Club avec Ph. Huttenlocher et O. Sörensen.
Cité universitaire: di, 20 h. 30, «Le Donne Gelose», par le Teatro 7 de Venise.
Biblioth. publique et universitaire: Fonds général, sa, 9-12 h.; lecture publique, sa, 9-17 h. Expo Jean-Jacques Rousseau, sa, 14-17 h. Expo Imprimerie neuchâteloise, sa, 8-17 h.
Plateau libre: sa, 22 h., Erebus; Le voyeur.
Musée d'Ethnographie: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Art et d'Histoire: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Histoire naturelle: sa et di, 14-17 h.
Musée d'archéologie: sa et di, 14-17 h.
Galerie du Faubourg: expo aquarelles de Michèle Bourquin et encres de Chine de Guy de Montmollin, sa et di, 15-18 h.
Galerie Ditesheim: expo gravures et dessins d'Erik Desmazières, sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Bornand, rue St-Maurice. Ensuite ✆ 25 10 17.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90
Alcooliques Anonymes: ✆ (038) 55 10 32, le soir.
La Main-Tendue: ✆ 143.

Cinémas de samedi et dimanche

Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Les dents de la mer 3.
Arcades: 15 h., 17 h. 15, 20 h. 30, L'été de nos 15 ans.
Bio: 14 h. 30, 20 h., Fanny et Alexandre; 18 h., Le fantôme du paradis.
Palace: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Tchao Pantin.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Krull.
Studio: 15 h., 21 h., Halloween III: le sang du sorcier.

Cortaillod

Galerie Jonas: expo toiles et dessins de Rudolf Mumprecht, sa et di, 14 h. 30-18 h. 30.
Temple: di, 17 h., concert orgue, Claude Reutter.

Saint-Aubin

La Tarentule: Expo photos d'Anna Makosova et sculptures d'Eugenius Gutkowski, sa, 15-18 h.

Hauterive

Galerie 2016: expo sculptures et dessins de Frédéric Müller, sa et di, 15-19 h.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: sa, 20 h. 30, di, 14 h. 30, 20 h. 30, Outsiders; di, 17 h., Le temple des Shaolin.
La Côte-aux-Fées, sa, 9 h. 30 à 16 h., 2e marche populaire à skis, 5, 7,5 et 15 km.
La Côte-aux-Fées, sa, 20 h. 15, grande salle, soirée des majorettes.
Couvet, di, 9 h. 30, Nouvelle-Censière, 4e Trophée du Creux-du-Van, 5, 15 et 30 km.
Môtiers, sa, 16 h. et 20 h., Six-Communes, loto du tir.
Couvet, di, 15 h., Central, loto du Männerchor.
Couvet: Chapelle, di, 17 h. 30, concert Mireille Bellenot, piano et François Allemand, flûte.
Fleurier, Centre de rencontre: ✆ 61 35 05.
Fleurier: L'Alambic, 21-2 h.
Informations touristiques: gare Fleurier, ✆ 61 10 78.
Police cantonale: ✆ **61 14 23.**
Police (cas urgents): ✆ **117.**
Police du feu: ✆ **118.**
Fleurier, service du feu: ✆ 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: ✆ 63 19 45; *non-réponse:* 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: ✆ 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: ✆ 63 25 25.
Ambulance: ✆ **61 12 00 et 61 13 28.**
La Main-Tendue: ✆ 143.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90.
Médecin de service: de sa, 12 h. à di, 22 h., Dr Rutz, Fleurier, ✆ 61 38 08.
Pharmacie de service: de sa, 16 h., à lu, 8 h., Bourquin, Couvet, ✆ 63 11 13. Ouverte di, 11-12 h.

Canton du Jura

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, di et jours fériés, ✆ (066) 66 34 34.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ✆ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
La Main Tendue: ✆ 143.

Le Noirmont

Cinéma: sa, 20 h. 45, di, 20 h. 30, Coup de foudre.

Les Breuleux

Cinéma Lux: sa, 20 h. 30, Attention une femme peut en cacher une autre.

Saignelégier

Café du Soleil: sa, 20 h. 30, concert jazz Borah Bergmann, pianiste.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ✆ 51 21 51.
Police cantonale: ✆ **51 11 07.**
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ✆ **51 22 44.**
Hôpital, maternité: ✆ **51 13 01.**
Médecins: Dr Boegli, ✆ 51 22 88; Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84; Dr Meyrat, ✆ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ✆ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ✆ 54 17 54.
Pharmacie: Fleury, ✆ (039) 51 12 03. Sa, ouverte jusqu'à 16 h., di, 10-12 h.
Aide familiale: ✆ 51 14 37.

Les Genevez

Musée rural jurassien: di, 14-17 h.

Delémont

Cinéma Lido: sa, 20 h. 30, di, 16 h., 20 h. 30, Flashdance.
Cinéma La Grange: (programme non reçu).
Galerie du Cénacle: expo Nino Casa «Espressioni», sa et di, 16-19 h.
Bibliothèque ville (Wicka II): sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): sa, 9-11 h.
Ludothèque (Fer 4): sa, 9-11 h.
Centre culturel régional: ✆ 22 50 22.
Auberge de jeunesse: ✆ 22 20 54.
Piscine couverte: sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
Services industriels: ✆ 22 17 31.
Service du feu: ✆ **118.**
Police cantonale: ✆ **21 53 53.**
Police municipale: ✆ **22 44 22.**
Hôpital et ambulance: ✆ **21 11 51.**
Pharmacie d'office: Riat-Ville, ✆ 22 11 12. Sa, ouverte jusqu'à 20 h., di, 10 h. 30-12 h., 18-19 h.
Sœur visitante: ✆ 22 20 36.
Sœurs garde-malades: ✆ 22 16 60.
Baby-sitting: ✆ 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: sa, 20 h. 30, di, 14 h., 20 h. 30, Vivement dimanche. Sa, 23 h. Salon d'amour.
Cinéma Colisée: sa, 20 h. 30, di, 15 h., 20 h. 30, 48 heures. Sa, 23 h., Jaguar.
Bibliothèque municipale: sa, 10-12 h.
Jardin botanique: sa, 8-17 h., di, 10-17 h.; collection serre: sa, 9-12 h., 15-17 h., di, 10-12 h.
Syndicat d'initiative régional: ✆ 66 18 53.
Service du feu: ✆ **118.**
Police cantonale: ✆ **66 11 79.**
Police municipale: ✆ **66 10 18.**
Hôpital et ambulance: ✆ **65 11 51.**
Pharmacie d'office: Desboeufs, ✆ 66 25 64. Sa, ouverte jusqu'à 20 h., di, 11-12 h., 18-19 h.

Jura bernois

Office du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ✆ (032) 93 51 66.

Renan

Eglise réf.: sa, 20 h., concert trompette et orgue, J. Jarmasson et B. Heiniger.

Saint-Imier

Cinéma Lux: sa, 20 h. 45, Vacances meurtrières à Hong-Kong; di, 20 h. 45, Qu'est-ce qui fait courir David.
Centre paroissial St-Georges: sa, 20 h., concert Choeur mixte St-Cécile.
Salle des spectacles: sa, 20 h. 30, concert Assoc. des femmes paysannes.
CCL: expo Salvatore Russo, sa et di, 15-17 h.
Services techniques: électricité, ✆ 41 43 45; eaux et gaz, ✆ 41 43 46.
Service du feu: ✆ **118.**
Police cantonale: ✆ **41 25 66.**
Police municipale: ✆ **41 20 46.**
Pharmacie de service: sa, 19-19 h. 30, di, 11-12 h., 19-19 h. 30, Voirol, ✆ 41 20 72. En dehors de ces heures, ✆ 111.
Médecin de service: sa et di, Dr Ubersax, ✆ 41 23 14 ou 42 11 22.
Hôpital et ambulance: ✆ **42 11 22.**
Infirmière visitante: ✆ 41 49 27 ou 41 42 15.
A.A. Alcool. anonymes: ✆ 41 12 18

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ✆ **44 10 90.**
Infirmière visitante: ✆ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni ✆ (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger ✆ (032) 97 11 67 à Corgémont.

Cortébert

Hôtel de l'Ours: sa, 20 h. 30, cabaret rétro par la Théâtrale La Chaux-de-Fonds – Sonvilier.

Corgémont

Halle de gym: sa, 20 h., concert et théâtre du Männerchor Eintracht.

Tramelan

Cinéma Cosmos: sa, 20 h. 15, Dark Crystal; di, 20 h. 15, La femme tatouée.
Services techniques et permanences eau-électricité: ✆ 97 41 30.
Feu: 118.
Police cantonale: ✆ **97 40 69.**
Police municipale: ✆ 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ✆ (032) 97 51 51. Dr Meyer ✆ (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger ✆ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ✆ (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ✆ 97 68 78, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.

Tavannes

Cinéma Royal: sa, 20 h. 15, di, 15 h., 20 h. 15, Jamais plus jamais.
Vivarium Ophidia: sa, di, 14-18 h.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: fermé.
Médecin de service: du sa, 12 h., au lu, 8 h., Dr Tripet, Cernier, ✆ 53 39 88.
Pharmacie d'office: Marti, Cernier.
Hôpital et maternité, Landeyeux: ✆ 53 34 44.
Ambulance: ✆ **53 21 33.**
La Main-Tendue: ✆ 143.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90.

Bévilard

Cinéma Palace: sa, 20 h. 30, di, 15 h. 15, 20 h. 30, Staying Alive
Eglise: di, 16 h. 30, concert trompette et orgue, J. Jarmasson et B. Heiniger.

Moutier

Cinéma Rex: sa et di, 20 h. 30, J'ai épousé une ombre; sa, 23 h., Rosalie se découvre; di, 16 h., On s'en fout nous on s'aime.
Musée des beaux-arts: expo Gérard Tolck.
Bureau renseignements Pro Jura: Hôtel-de-Ville 16, ✆ 93 18 24.
Services industriels: ✆ 93 12 51; en dehors des heures de bur. ✆ 93 12 53.
Service du feu: ✆ **93 18 18.**
Police cantonale: ✆ **93 38 31.**
Police municipale: ✆ **93 33 03.**
Hôpital: ✆ **93 61 11.**
Ambulance: ✆ **93 40 40.**
Sœur visitante: ✆ 93 14 88.
Sœurs garde-malades: ✆ 93 18 69.
Baby-sitting: ✆ 93 38 84.
Pharmacie d'office: Liengme, ✆ 93 15 34 ou 93 17 70. Ouverte di, 10-12 h., et 18 h. 30-19 h.

Grandval

Salle de paroisse: di, 20 h. 30, théâtre, «Eloïse et Abélard».

Bienne

Salle Hirschen: di, 20 h., concert Osibisa.
Société des beaux-arts: expo artistes bernois, sa-di, 10-12 h., 16-18.
Musée Schwab: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
Musée Robert: Flore et faune, sa et di, 14-18 h.

Cinémas de samedi et dimanche

Apollo: 15 h., 20 h. 15, La mère d'Anna; 17 h. 45, American Diner. Sa, 22 h. 30, Atlantis inferno.
Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, (sa aussi, 22 h. 45), Le choc.
Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Hot Babies.
Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, (sa aussi 22 h. 30), Premiers désirs.
Lido 2: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, (sa aussi 22 h. 45), Et vogue le navire.
Métro: 14 h. 50, 19 h. 50, L'Africain; Ein Zombie hing am Glockenseil.
Palace: 14 h. 30, 20 h. 30, Cheech-Chong's nice Dreams; 16 h. 30, 18 h. 30, Butch Cassidy and the sundance Kid.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, (sa aussi 22 h. 45), Jamais plus jamais; di, 10 h. 30, L'Extrême-Orient fascinant.
Studio: permanent 14 h. 30-22 h. 30, Charly.

Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

SKIEURS À VOS LATTES

SKI ALPIN

Situation	*Cm.*	*Neige*	*Pistes*	*Remontées*
Les Breuleux	80-110	poudreuse	excellentes	fonctionnent
Les Prés-d'Orvin	100-150	poudreuse	excellentes	fonctionnent*
Mont-Soleil	120	dure	bonnes	fonctionnent
La Golatte s/Reconvilier	80-140	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Plagne	se renseigner			
Tramelan Lumini	120	poudreuse	excellentes	fonctionnent
Tramelan	40-100	poudreuse	excellentes	fonctionnent
Les Genevez	80-100	poudreuse	excellentes	fonctionnent

* fonctionnent le soir aussi.

Les pistes de ski nordique des CJ, Les Reussilles, La Ferrière, Les Breuleux, celles des Genevez, de Mont-Crosin, La Ferrière, de Saignelégier, La Chaux-d'Abel, Saignelégier, Montfaucon, La Combe, Chasseral, Prés-d'Orvin, Mont-Soleil, Mont-Crosin, La Werdtberg, Le Harzer, sont tracées et excellentes.

Ce bulletin est communiqué par l'Office jurassien du tourisme à Delémont et celui du Jura bernois à Moutier.

Le bulletin de l'Office du tourisme neuchâtelois a paru dans notre édition de hier, vendredi. Toutes les installations fonctionnent, la neige – de 40 à 120 cm. – est poudreuse et les pistes sont excellentes, partout, en skis alpin et de randonnée.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Rachat de la moitié d'une entreprise
Forces jeunes chez les transporteurs

Une nouvelle entreprise de transports fera ses premiers tours de roue début mars sous le nom de «Majotrans». C'est le fruit du rachat de la moitié de l'entreprise Transports Mauron S.A. par M. Denis Ischer, qui devra lui insuffler une nouvelle jeunesse pour fendre les perspectives d'une conjoncture difficile. «Je vends car il faut du sang neuf», dit M. Adrien Mauron. Il tenait hier en fin d'après-midi une séance d'information pour son personnel afin de le rassurer quant au maintien des emplois. Il affirme que le nombre de places de travail augmentera, à terme, dans le cadre de la nouvelle entreprise.

Mauron Transport S.A. vend la moitié de son entreprise. Il cède sept trains routiers et onze ouvriers. Il conserve un effectif identique, soit les camions-poubelle pour le transport à CRIDOR ainsi que les multibennes et les camions basculant pour les chantiers.

Les activités de Majotrans s'articuleront autour de cinq axes principaux: le déménagement, le transport de machines, le transport à longue distance, le service de camion grue. La nouvelle entreprise reprend également le service régulier qu'assurait le transporteur Mauron deux fois par semaine en direction de Bâle, Zurich et Genève.

«Depuis 30 ans que je suis dans les transports, j'ai dû opérer de nombreux changements de cap. Aujourd'hui, le nouveau virage doit être pris par des forces jeunes», explique M. Mauron à l'appui de sa décision de vente. La force jeune en question, M. Ischer n'est pas novice en matière de transports. Il avait été employé dans l'entreprise familiale avant d'être écarté du volant pour des raisons de santé.

Le virus du camion l'a repris. «On est né transporteur et on le reste», raconte M. Ischer, le futur administrateur unique de Majotrans, dont les activités commenceront début mars. Par rapport au secteur d'activités qu'il reprend à l'entreprise Mauron, il apporte un nouveau débouché: les convois exceptionnels, comme le transport d'éléments métalliques ou de béton. Une pratique acquise dans l'entreprise de son père.

«Malgré tout, il faut du courage pour se lancer dans le transport par camions, vu la conjoncture et la taxe poids lourds qui nous pend au nez», note M. Ischer. La mise de départ lui sera facilitée par un cautionnement de l'Etat. Pour le reste, il part à zéro, l'affaire qu'il reprend étant jugée saine. Il projette de développer le transport international, entre autres, afin d'augmenter son volume de travail, par conséquent le nombre d'emplois. (pf)

Théâtre à l'abc
«Un coin dans le sens de la marche»

Pas possible de vous donner l'heure du départ du train! Comme le titre l'indique (et c'est plus qu'une indication) le théâtre marche ici avec les éléments: on entre sous la verrière d'une gare et l'on en sort quand le train a passé. Entre-temps, 40 minutes, assis sur un banc de quai de gare, on goûte le temps écoulé, à écouter deux comédiens qui racontent des histoires de ville, de passion (pour la même femme), de temps vides.

Impression de temps suspendu, il y a comme quelque chose de grave, dans ce départ.

Poursuivant sa critique des différents aspects de notre vie quotidienne, il était fatal que Pierre Vogt, Pierre Räber et Janine vogt en viennent à s'attaquer, dans une deuxième pièce, «Le diable en été» à l'absurdité de la prolifération des armes nucléaires. Ils sont donc trois au vert, sur fond d'histoire paysanne, à goûter aux ineffables joies de la puissance, à disserter à perte de vue sur leur bonheur futur tout en poursuivant leurs petites magouilles.

Pour un peu on prendrait ces gens en sympathie... Cela tient à la nature des comédiens, tous excellents, à la fois drôles et rigoureux dans leur travail, qui tiennent la scène deux heures d'horloge avec une aisance inoxydable tout en donnant vie, à un troisième texte (le moins ambitieux) «Les frères», une satire cocasse et féroce.

Aucun doute, ces piècettes caricaturent gaiement le bourgeois d'un trait de plume à la Daumier. L'humour ou l'absurde des textes (Charras, Gille, Faure, Praga) se fait intelligence du geste et de la situation grâce à la chaleureuse présence d'acteurs issus de l'Avant-scène de Bâle.

Des dialogues drôles et drus, des décors simples, ne déflorons pas davantage, allons plutôt voir ou revoir ce spectacle ce soir, samedi 18 février, 20 h. 30 à l'abc. *D. de C.*

Au Valanvron
Feu de cheminée

Hier à 7 h. 55, les PS sont intervenus pour un feu de cheminée dans la ferme Valanvron 44, le Bas-des-Brandt. L'extinction a été faite au moyen de trois extincteurs à poudre. Dégâts: cheminée fissurée.

Au Musée paysan
Donation de tableaux

Le musée paysan vient de recevoir un tableau du peintre lucernois Reinhardt offert par un donateur privé, deux toiles de Maurice Robert offertres par l'artiste et une toile de Jean Thiébaud, élève de l'Eplattenier offerte par la famille.

Toutes ces œuvres sont exposées dans les chambres de la ferme. (comm)

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage

Ravé Jean-Michel Georges et Schneider Béatrice. – Robert-Charrue Eric Marcel et Zwahlen, née Zmoos Renée Gilberte.

Mariages

Jenni Beat Paul et Balland Martine Jeanne. – Roth Bernard Jean et Thiébaud Gladis.

Décès

Sandoz, née Barben Jeanne Alice, née en 1898, veuve de Sandoz Numa Adrien, La Sagne. – Berger Georges Maurice, né en 1906, époux de Jeanne Edith, née Biedermann. – Carlier Victor François, né en 1935, époux de Esther Adèle, née Maulaz. – Stehlé, née Salathé Marie, née en 1896, veuve de Stehlé Luc. – Perret, née Fernbach Jeanne Hélène, née en 1884, veuve de Perret Walter Armand.

NAISSANCE

Coralie et ses parents
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

ALEXA

le 17 février 1984

Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Monsieur et Madame
OPPLIGER-SAMMT

2300 La Chaux-de-Fonds

4836

Gros dégâts

Hier à 17 h. 30, un conducteur de Saint-Blaise, M. M. K., effectuait une marche arrière afin de quitter une place de stationnement devant l'immeuble No 155 de la rue Jardinière. Lors de cette manœuvre, il a heurté l'auto conduite par M. J. G., des Brenets, qui circulait sur cette rue en direction est. Pas de blessé mais des dégâts matériels importants.

cela va se passer

Le Teatro 7 di Venezia à Beau-Site

La Société Dante Alighieri et le Centre culturel italien sont les organisateurs de la soirée théâtrale de ce **samedi** qui a lieu dans le cadre de la grande salle de Beau-Site. C'est l'auguste **Teatro 7 di Venezia** qui présente, **dès 20 h. 30, La Venexiana,** la pièce d'un auteur anonyme du XVIe siècle, décrite comme l'un des chefs-d'œuvre du théâtre de ce temps-là. Le thème: une enquête sur des femmes. (Imp)

Antisémitisme et émeute populaire

De l'antisémitisme à La Chaux-de-Fonds, une émeute populaire en 1861: c'est l'intitulé de la conférence que prononce **mardi 21 février. M. J.-M. Barrelet, dès 20 h. 15 à l'aula de la SSEC.** Il est l'invité de la section des Montagnes de la Société d'histoire et d'archéologie, en collaboration avec les Conférences du mardi. (Imp)

Grand lâcher de ballons

Dans le cadre de la semaine pour la paix, organisée du 13 au 18 février 1984, à La Chaux-de-Fonds, **une manifestation de soutien pour les objecteurs de conscience emprisonnés aura lieu le samedi 18 février sur la place Sans-Nom dès 10 heures.** A 10 h. 30, départ en musique en direction de la prison de la ville. A 11 heures, un grand lâcher de ballons se fera devant la prison avec lecture de la déclaration commune des objecteurs de conscience emprisonnés à La Chaux-de-Fonds.

(comm)

Osibisa en concert à l'Ancien-Stand
Rude pleine lune

Des différences folles de températures naissent les plus gros orages. Dans la salle, on était tout près de l'ébullition. Dehors, ben dehors c'était donc l'hiver d'ici, le mercure loin dessous le zéro. Et en hiver, on a plus l'habitude des douces veillées au bistrot ou devant la cheminée qui réchauffe les copains et les copines. Le choc est rude: Osibisa sur la scène et plein les oreilles, ça provoque l'orage dont on parlait ci-dessus. Les nuits de pleine lune, ça fait des ravages.

Pèlerins infatigables de la rock musique, les messieurs d'Osibisa tournent à travers les années avec un aplomb que le disco, le heavy metal ou la new wawe n'ont pas entamé. Les rythmes d'Osibisa, qu'on entendait déjà au tout début des années septante, ont aidé l'accouchement du disco, c'est sûr. Ils étaient là avant le badaboum des minets. Ils sont encore là. Et rassemblent dans une salle chaux-de-fonnière agréablement bourrée les multiples manières d'être, du branché smart à l'increvable baba.

Rock tribal, jazz-rock, rythm and blues et... l'énergie ébouriffante. Tout ça sur un plateau de scène, c'est ce qui fait la chair et les déhanchements des musiciens d'Osibisa.

Dans la salle, pour y adhérer, c'est une fête. Les gens à qui l'on offre de tels concerts à La Chaux-de-Fonds ne sont pas avares et montrent sans se faire prier du tout qu'ils sont bien contents de passer une soirée si chaude.

Chaud show. Les percussions, c'est ce qui fait le chic et le choc d'Osibisa. Les racines sont plantées en Afrique, normal et agréable à l'oreille. Agréable, chère madame? Un peu pâlot comme définition, la sueur qui coulait signifiait qu'il y avait des frissons jusque dans le bas du dos.

Puissante rythmique, ajoutée à cela la basse, ronflante et superbement causante. Comme ce qui marche bien maintenant l'exige. Ce n'est plus l'instrument de l'ombre, il fait premier plan égal avec les synthés ou le saxophone. Cuivres bien lancés aussi.

Seuls regrets: les voix des dames qui se déhanchaient tout au fond de la scène étaient superbes, on les entendait de loin en loin qui se frayaient un passage à travers le rideau sonore produit par les autres protagonistes.

Un concert à mettre au crédit de MDP Jazz et New Feeling Production, qu'on attend de voir récidiver encore dans ce genre de fièvre du vendredi soir.

On se remettait abruptement de cette fièvre, en sortant de l'Ancien-Stand. L'ordre des choses sous la pleine lune, c'était un policier qui distribuait des récompenses aux voitures mal parquées.

ICJ

Une exposition sur les hivers d'hier
Une part de notre patrimoine et de notre culture

L'hiver 1984 est là et il est beau; c'est donc avec un sourire que les Chaux-de-Fonniers accueilleront les réminiscences des saisons blanches d'antan et se souviendront avec attendrissement avoir glissé sur ces engins, luges, skis, patins, glisses qui prennent des airs d'il y a longtemps.

Hier en fin d'après-midi, une nostalgie chaleureuse flottait lors du double vernissage des deux expositions consacrées à nos hivers d'hier.

Le premier pas dans nos glaçures anciennes s'est fait au Musée d'histoire; là on trouve la panoplie indispensable au Montagnon sagace, celui qui sait que la neige est insupportable si l'on n'en fait rien. Alors très vite, on confectionna des moyens de locomotion qui deviennent outils de plaisir.

Ils ont là un air touchant: les luges, ou beuges – dans le terme distingué venu du Bas – ou beutches, ou encore gueutches, qu'elles soient d'enfants, ou pour promener la fiancée, transformée en poussettes sont bien charmantes à regarder; les patins à glace, confectionnés de bois et de cuir, ont déjà un certain design; les skis, d'une longueur sans fin, ont des fixations rudimentaires qui laissent un regret au sportif sanglé d'aujourd'hui; et il y a encore des raquettes, d'ici ou du Canada, des bobsleighs, et d'autres trouvailles bien ingénieuses.

Dans les différentes vitrines, on apprend aussi comment nos ancêtres se mesuraient à la neige envahissante et abondante; on relève la gloire posthume de différents concours prestigieux et on éprouve la rassurante impression d'avoir un lien perpétuel avec le temps jadis, celui de notre désarmement momentané devant l'abondance soudaine de cette masse blanche imprévisible.

Au nom de la commission du Musée d'histoire, Mlle Sylviane Ramseyer, conservatrice, présenta brièvement l'exposition et dit pertinemment, que la crainte d'être en retard sur la saison est effacée. «L'hiver n'est-til pas venu à notre rencontre en ce mois de février» remarqua-t-elle.

Elle dit aussi le bien-fondé d'une telle manifestation car qu'on le veuille ou non, l'hiver est partie intégrante de notre patrimoine et de notre culture. Elle remercia aussi les donateurs et autres prêteurs privés, de même que le Musée alpin de Berne et le Musée de la Chaussure, Bailly, à Schönenwerd, ainsi que tous ceux qui ont aidé à la mise sur pied et à la réalisation. Responsable des travaux publics, et donc du déblaiement de la neige, il apparaissait naturel que M. Alain Bringolf soit le représentant des autorités pour la circonstance. Il releva que l'hiver et sa neige ont deux visages: l'un agréable pour les loisirs et l'autre agaçant dans le quotidien.

HIVER ET PROBLÈMES

En dehors des années où «les hivers ne se font pas», il y a celles où, de tous temps disent les archives, le déneigement des voies de circulation a fait problème... Certes on n'est plus à la seule pelle et à la neige tassée du début du 18e, ni au triangle tirés par les chevaux au début du 19e. Le progrès technique s'en est mêlé augmentant aussi le nombre des véhicules.

Les frais occasionnés à la collectivité pour un hiver de 1830 sont l'équivalent du coût d'une journée de déblaiement actuellement.

Mais, encore une fois, il faut y mettre un peu de philosophie et pour M. A. Bringolf, «en devant tenir compte du temps qu'il fait, nous sommes obligés de rester des êtres complets».

La deuxième étape s'est poursuivie au Musée paysan où sont exposés les objets de plus grande dimension. Dès l'abord de la ferme, en effet, c'est un imposant triangle qui planté dans le talus, dessine un V comme victoire. C'est ainsi que l'a voulu M. Edmond Wyser, conservateur, l'expliquant en décrivant les pièces exposées là. Dehors toujours, un train de long bois, sur lugeons, et dedans, des luges, des traîneaux, des bobsleighs – fabriqués chez les Frères Bachmann, à Travers, – une scie à glace, encore, des grelottières, etc. Autant d'objets qui ne se suffisent pas d'une nomenclature descriptive.

«De telles expositions ont une vertu curative insoupçonnée «commenta Me Maurice Favre, croyant bien que la vie moderne nous a fait refouler dans un profond inconscient notre relation avec le temps qu'il fait en général et nos hivers en particulier. Et toujours inattendu dans ses propositions, il se demande si, à substituer à une Fête de la Montre en déclin, nous ne pourrions pas avoir une Fête de la Neige. «Et quand il n'y en a pas» dit un malin. «Ce serait encore mieux, plus original», fut la réponse.

Pour l'instant, nous avons notre fête de la neige, éclatée en ces deux lieux, Musée d'histoire et Musée paysan, pour le souvenir, et étale en tapis blanc à l'infini, pour nous conforter dans notre nature et notre réalité.

Tu te souviens , tu te rappelles» entendait-on hier lors de ce parcours dans le temps. C'est une proposition agréable et remarquablement bien mise en valeur pour nous offrir un joli voyage. – A ne pas manquer. (ib)

● *Pour animer ce voyage, deux séances de contes de Suisse romande racontés aux enfants et une soirée en compagnie de M. Steudler des Bayards auront lieu. Des annoncs apparaîtront dans la presse.*

Les expositions sont ouvertes jusqu'au 1er avril mercredi, samedi et dimanche de 14 à 17 h. Des visites de groupe peuvent être organisées en dehors de ces heures.

TRIBUNE LIBRE
Impôts routiers: automobiliste tondu

«Trois cents millions perçus sans douleur de ceux qui les paieront, c'est bon à prendre.» (Lutte syndicale, 8 février 84).

Quel merveilleux slogan! On ne peut qu'y souscrire, ce d'autant plus que seul un sixième de ce pactole sera à la charge de l'automobiliste indigène. Enfin, ces coûteux et vilains étrangers passeront à la caisse! Que le citoyen patriote soit béni qui dira «oui» à la vignette autoroutière le 26 février. Il aura remis l'église au milieu du village, l'automobiliste, le motard, le touriste, le campeur, le représentant, l'étranger... à la place qu'il mérite: celle de payeur de certaines incohérences financières des sphères politiques supérieures.

«Trois cents millions c'est bon à prendre», tellement bon que l'appétit venant en mangeant, ce montant deviendra très vite milliard (en effet lier 300 millions de vignette à 4 milliards de taxes et autres redevances routières, c'est presque une mésalliance, seuls les milliards vont ensemble). Jusqu'à quand l'utilisateur suisse du réseau routier suisse (environ 2 millions de personnes) devra-t-il être tondu pour que comme citoyen, il dise NON? Assez de taxes! Assez d'impôts!

Et pourquoi les étrangers devraient-ils eux aussi participer au rééquilibrage du budget de la Confédération, et par une taxe spéciale dont on ignore encore comment la percevoir? Seraient-ils eux aussi un groupe oligarchique de pression ainsi que sont dénoncés ceux qui s'opposent à la vignette et à la taxe sur les poids lourds?

Des groupements organisés, l'Astag et les Routiers suisses sont restés extrêmement discrets, pour ne pas dire muets. L'ACS et le TCS ont à juste titre exprimé leur position ce que d'aucuns qualifient de «campagne massive déclenchée par certains milieux».

Arrêtons la sinistre plaisanterie!

Mettons un terme à la boulimie fiscale de nos politiciens.

L'Etat ne s'en portera pas plus mal!

André Wutrich
Nord 193
La Chaux-de-Fonds

Roland Duding
Jeannerets 61
Le Locle

Michel Fournier
Helvétie 20
La Chaux-de-Fonds

Roger Froidevaux
Crêt 1
La Chaux-de-Fonds

A la mémoire de M. Frédéric Marti
Un chèque de 100.000 francs pour le Club 44

Pour honorer la mémoire de son défunt mari, M. Frédéric Marti, ingénieur et inventeur de l'Incabloc, son épouse invite aujourd'hui dans un restaurant de la ville les travailleurs et retraités de Portescap entreprise à la fondation de laquelle son époux a participé.

On sait que Mme Marti a déjà versé une somme de 200.000 francs pour venir en aide aux chômeurs de la ville. Un geste appréciable et apprécié qui vient d'être complété par un don de 100.000 francs à l'intention du Club 44, institution dont M. Frédéric Marti fut également membre fondateur. (Imp)

LE LOCLE

CE SOIR À 20 H. 15

LOTO

DU CENTRE GALLEGO
Salle FTMH - Le Locle

Abonnements en vente à l'entrée.
91-30136

Cherche à acheter d'occasion
meubles de bureau, établis d'horloger avec quinquet, chaises, tours à polir avec accessoires. Aspiration pour atelier de polissage.
Faire offres sous chiffre Z 28-029848 PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel 28-029848

Anne-Françoise HENCHOZ
Médecin-Vétérinaire
pour grands et petits animaux
a le plaisir d'annoncer l'
OUVERTURE
de son cabinet le
20 février 1984
Rue des Envers 41
2400 Le Locle
✆ 039/31 10 10
Reçoit sur rendez-vous
91-60113

Superbe
Citroën CX 2400 Pallas injection électronique
1980, blanche, 100.000 km de 1re main. Expertisée, garantie totale. Fr. 180.– par mois seulement sans accompte. Egalement beaucoup d'autres voitures aux mêmes conditions. Reprise évtuelle.
M. Garau,
2503 Bienne,
✆ 032/51 63 60
06-001527

Samedi 18 février à 20 h. 30
Concert de piano solo
Borah Bergmann
Couscous de la pleine lune
Au Café du Soleil
2726 Saignelégier
14-30161

ATTENTION

Parce que nous avons groupé des centaines de personnes, nous achetons :
l'électroménager - les vidéos
la literie - le matériel photo
les pneus, à des conditions exceptionnelles.
Vous pouvez vous aussi en bénéficier.
Renseignez-vous en téléphonant au
(038) 41 34 04
CLUB D'ACHAT PRIVILÈGE
Colombier 87-575

Conservatoire de
La Chaux-de-Fonds - Le Locle
Au Locle,
rue Marie-Anne Calame 5
Mercredi 22 février 1984
à 19 h. 30

Conférence sur le violon baroque
Claude Lebet, luthier
Avec le concours de **Jacqueline Steinmann,** violon baroque
Samuel Terraz, violon
Anne Guillermin, clavecin
Location au Conservatoire, ✆ 23 43 13 4623

038-24 70 67
DETTES
PAS DE PANIQUE NOUS VOUS AIDONS
intervalle NEUCHATEL
Fausses-Brayes 1

Cherchons à acheter
petit train
Märklin, Buco ou Hag, écartement HO, 0 et 1. Même hors d'usage. Bon payement. ✆ 031/83 43 59
05-300032

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY

ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLE

(Villa familiale à Colombier)

Le **mercredi 7 mars 1984, à 14 heures,** à l'Hôtel de Ville de Boudry, salle du Tribunal, l'Office des poursuites du district de Boudry, vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire en 1er et 2e rangs, l'immeuble ci-dessous désigné, appartenant à M. Jimmy-Yvan Locca, Chemin des Ruaux 2, à Colombier, savoir :

CADASTRE DE COLOMBIER

Article 3392,	plan folio 43, LES CHAPONS DU BAS, Ch. des Ruaux 2, habitation, garage, place-jardin de 1119 m2	
Subdivisions :	149 - habitation, garage	118 m2
	150 - place-jardin	1001 m2

Il s'agit d'une villa familiale de 5 pièces, comprenant au niveau principal, 1 cuisine aménagée, 1 grand hall desservant toutes les pièces, ornée d'une cheminée à feu ouvert, 1 chambre avec 1 escalier tournant menant aux combles, 1 chambre-atelier, 2 petites chambres à coucher, 1 WC, 1 salle de bains, 1 buanderie servant aussi de local de chauffage et aux combles, 1 grande pièce de hauteur variable où débouche l'escalier tournant. La propriété est située dans un quartier résidentiel, à 500 m. du centre du village. La situation hors des grands axes de circulation, assure une tranquillité raisonnable et la faible pente du terrain garanti un dégagement agréable.

Estimation cadastrale, 1972	Fr. 68 000.–
Assurance-incendie, 1982	
volume 544 m3, sans avenant	Fr. 250 000.–
Estimation officielle, 1983	**Fr. 350 000.–**

Pour une désignation plus complète, on se réfère au Registre Foncier, dont un extrait est déposé à l'office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à disposition des intéressés.
Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'office où ils pourront être consultés, dès le 22 février 1984.
La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.
Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état-civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du Commerce. Les intéressés sont expressément rendus attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou pour des sociétés suisses considérées comme étrangères, en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'immeuble pourra être visité le mardi 21 février 1984, à 14 heures.

Renseignements auprès de l'office des poursuites de Boudry, ✆ (038) 42 19 22.

Boudry, le 11 février 1984.

Office des poursuites, le préposé, E. NAINE
28-117

Commémoration du 1er Mars

Jeudi 23 février 1984
Café-Restaurant de la Croisette Le Locle

18 h. 45 **souper**
Tripes à la neuchâteloise ou choucroute garnie
Prière de s'inscrire auprès de M. B. Picard
✆ 039/31 41 39

20 h. 15 **partie officielle**
«l'histoire de notre Histoire» par **M. Gil Baillod**

M. Alain Grisel portera le toast à la patrie

Mlle H. Pellaton et **M. Th. Châtelain** agrémenteront agréablement la soirée de leurs productions musicales

Bienvenue à toutes et à tous
Parti libéral PPN neuchâtelois section du Locle

Déclarations d'impôts 1984

Permanences organisées par le POP

Mercredi 22 février	Envers 7 dès 19 h.
Jeudi 23 février	Envers 7 dès 19 h.
Samedi 25 février	Envers 7 dès 8 h. 30
Mardi 28 février	Jambe-Ducommun 9 dès 19 h.
Mercredi 29 février	Café des Chasseurs dès 19 h.
Vendredi 2 mars	Envers 7 dès 19 h.
Mardi 6 mars	Envers 7 dès 19 h.
Mercredi 7 mars	Envers 7 dès 19 h.
Jeudi 8 mars	Envers 7 dès 19 h.
Vendredi 9 mars	Envers 7 dès 19 h.

Nous cherchons une
vendeuse
Horaire selon entente.
Congé le samedi.
Faire offres à
Fr. Tissot-électricité
35b, D.-JeanRichard,
2400 Le Locle, ✆ 039/31 26 64
91-176

Nous recherchons des
BREAKS PEUGEOT 204 - 304
Contactez-nous pour un échange.
Garage Roger Robert
2316 Les Ponts-de-Martel
✆ (039) 37 16 22 91-203
Service de vente : Claude Nicolet

VILLE DU LOCLE
Avis de cancellation

A l'occasion du championnat jurassien de saut à ski OJ junior et senior organisé par le Ski-Club Le Locle et d'entente avec le département des travaux publics, la route de la Combe-Girard sera cancellée, avec déviation par la route du Communal, **dimanche 19 février 1984 de 9 h. à 17 h.**

Les usagers de la route voudront bien se conformer à la signalisation et aux ordres de la police.

91-30141 Conseil communal

HOROSCOPE-IMPAR du 17 au 23 février

Si vous êtes né le
17. Votre vie affective sera protégée et vous réservera des joies importantes. Vos affaires seront prospères
18. Certains développements concernant vos activités seront mis en lumière. Efforcez-vous d'améliorer votre situation financière.
19. Laissez vos rêves de côté ainsi que vos idées utopiques. Vous risquez de laisser échapper vos occasions d'augmenter vos gains.
20. Faites preuve d'énergie si vous voulez réussir dans vos projets et bénéficier de la sympathie agissante de personnes influentes.
21. Evitez de vous monter intransigeant dans vos rapports avec autrui. La souplesse sera votre meilleur atout.
22. Montrez vos capacités. Etudiez soigneusement les projets que l'on vous fera. Votre vie sentimentale sera heureuse.
23. Soyez extrêmement prudent dans vos rapports avec votre voisinage. Méfiez-vous d'une personne jalouse.

Verseau **21 janv. – 19 février**
L'être aimé peut faire preuve d'impatience concernant les promesses que vous lui avez faites. Montrez le sérieux de vos intentions. Vous prendrez des initiatives dont les résultats vous avantageront. Vous pourrez vous libérer de vos préoccupations en agissant résolument.

Poissons **20 février – 20 mars**
Votre esprit romanesque vous entraîne à construire des châteaux en Espagne. Vous serez déçu. Gardez les pieds sur terre et profitez du bonheur qui s'offre à vous. Un entretien vous inspirera de bonnes idées pour la conduite d'une affaire à laquelle vous attachez une importance particulière.

Bélier **21 mars – 20 avril**
Atmosphère tendue dans votre entourage. Quelques bonnes paroles de votre part ramèneraient la gaieté et le sourire. Agréable surprise lors d'une sortie. On vous demandera peut-être de prendre en mains les intérêts de quelqu'un qui a besoin de votre expérience.

Taureau **21 avril – 21 mai**
Après une petite déception, vous apprendrez des choses qui vous éclaireront sur un événement qui vous avait troublé. Plusieurs de vos interlocuteurs seront mal disposés. Ne leur faites pas de remarques désobligeantes, vous provoqueriez des réactions qui vous irriteraient.

Gémeaux **22 mai – 21 juin**
La jalousie et les intrigues peuvent compromettre votre bonheur. Recherchez votre sécurité et raisonnez bien vos sentiments. Agissez résolument, la plupart de vos initiatives donneront de bons résultats. Votre assurance facilitera beaucoup la réalisation de vos aspirations.

Cancer **22 juin – 23 juillet**
Redoutez les contacts imprévus avec des inconnus. C'est à la maison que vous trouverez le vrai bonheur. Aucun sentiment franc et généreux ne vous sera manifesté en dehors de la famille. Veillez à ne pas perdre ou gaspiller de l'argent en vous laissant aller à vos impulsions.

Lion **24 juillet – 23 août**
Vous êtes trop intransigeant. Faites des concessions. Votre bonheur sentimental en dépend. Vous passerez des moments agréables en compagnie d'une amie. Ne vous engagez pas tête baissée dans une affaire incertaine. Consultez préalablement des personnes qualifiées.

Vierge **24 août – 23 sept.**
Un message vous apprendra des nouvelles intéressantes. Vous aurez probablement à rendre service à quelqu'un qui vous est cher. Vous pourrez resserrer vos liens. Une recrudescence d'activité règnera autour de vous. Mettez-vous au diapason. Faites preuve de compréhension.

Balance **24 sept. – 23 oct.**
C'est à la maison que vous rencontrerez le meilleur accueil et trouverez la bonne ambiance qui vous réconfortera. Faites un geste qui fera oublier tous les mauvais souvenirs. Vous obtiendrez par votre travail des satisfactions qui influeront favorablement sur votre moral. Vos efforts seront récompensés.

Scorpion **24 oct. – 22 nov.**
Recherchez l'amitié pure et désintéressée. Bons échanges sur le plan intellectuel et plus grande liberté d'action. Dans le domaine professionnel, soyez confiant en vos atouts et ne cédez pas à l'impatience si vos projets ne se réalisent pas immédiatement. Sachez patientez.

Sagittaire **23 nov. – 22 déc.**
Une rencontre que vous souhaitiez depuis longtemps se fera d'une manière surprenante au cours d'un petit déplacement. Votre vie affective sera très heureuse cette semaine. Vous aurez l'occasion de vous procurer un avantage matériel et marquerez des points dans vos activités sociales.

Capricorne **23 déc. – 20 janv.**
Ne vous laissez pas bouleverser par de fausses nouvelles. Ne cédez pas aux soupçons et à la jalousie. Les événements auront d'heureuses répercussions dans vos affaires. Une circonstance inattendue vous permettra de vous réjouir d'un succès qui vous avantagera matériellement.

Copyright by Cosmopress

LE LOCLE
et son district

la voix d'une région

Coups de colère et pleurs au Conseil général du Locle
La disparition de deux écoles difficilement acceptée

Durant la majeure partie de sa séance le Conseil général du Locle qui siégeait hier soir sous la présidence de Jean-Pierre Tritten a pris des allures d'une classe d'élèves très sages. C'est en effet sans grande discussion qu'il a adopté les cinq rapports présentés par le Conseil communal et qu'il a accordé les diverses demandes de crédit qui lui étaient soumises. En revanche, il s'est enflammé à propos de la restructuration du technicum. Plus précisément lorsqu'il s'est agi de discuter de la résolution de Willy Humbert (soc) que les popistes proposaient d'amender. Ce qui fut finalement fait mais non sans quelques vifs éclats de voix.

Des éclats bien inutiles comme le relevèrent certains conseillers généraux puisqu'une résolution ne sert pas à grand chose dès l'instant où le Conseil d'Etat a tranché «que les carottes sont cuites» a même dit le représentant popiste qui finalement mit le feu aux poudres.

Développant son projet de résolution Willy Humbert (soc) indiqua d'emblée qu'il acceptait le projet d'amendement de son texte proposé par les popistes en relevant que ce qui comptait était «d'entreprendre une démarche sous une forme ou sous une autre». (Les deux textes ont été publiés dans «L'Impartial» du 16 février).

INTERVENTION MUSCLÉE

C'est alors que l'auteur du projet d'amendement Charly Débieux (pop) intervint. Ce n'est pas au Conseil d'Etat que nous devons nous adresser dit-il. «C'est à nous Loclois de savoir ce que nous voulons, de prendre la cognée par le manche». S'adressant directement à M. Humbert il haussa le ton: «Vous êtes président de la Commission d'établissement du technicum, président de la Commission de coordination et vous n'avez pas choisi – par votre résolution – le moyen le plus efficace de défendre l'établissement du Locle. Vous avez voté avec les Chaux-de-Fonniers, en quelque sorte vous avez hurlé avec les loups et maintenant vous pleurez. La façon dont vous avez agi n'est pas des plus honnêtes. C'est vous f... de la population locloise et du Conseil général».

M. Brandt (rad) apporta son accord à la résolution en précisant que c'était avec consternation et dépit que son parti avait appris la décision cantonale. «Nous voterons la résolution amendée pour montrer la cohérence de notre conseil dit-il, car il s'agit de nous serrer les coudes et de ne pas accepter l'ingérence du Conseil d'Etat».

Notre groupe partage le souci exprimé par la résolution socialiste déclara M. Teuscher (lib-ppn) mais nous optons aussi pour le texte amendé, car notre détermination se révèlera plus efficace que des pleurs».

Aux reproches de M. Débieux, M. Humbert répliqua qu'il avait pris aucune position nuisible aux intérêts du Locle.

M. J.-Bernard Grüring (soc) souligna l'importance de mettre très rapidement au travail une commission chargée d'analyser et étudier les problèmes liés au développement et à l'avenir de l'Ecole d'électrotechnique.

DU CONCRET!

«Une résolution est inutile s'éleva Jean Sigg (lib-ppn), au lieu de telle initiative stérile il s'agit d'entreprendre des réalisations concrètes; la population en a ras-le-bol de déclarations d'intentions, de vagues promesses, elle veut du concret.» Il se montra plus incisif: «Qu'a fait le Conseil communal, pourquoi n'a-t-il pas fait preuve de davantage de cohérence dans cette affaire au lieu d'être divisé, pourquoi n'a-t-il pas pu attirer de nouvelles entreprises alors que certaines se sont établies dans la ville voisine?»

Ces propos entraînèrent une réponse de Maurice Huguenin, président de la ville, qui sur un ton ferme, réfuta les accusations de M. Sigg affirmant que l'exécutif s'était montré très uni à cette occasion, qu'il avait été actif en déposant ses propres propositions.

Il fut appuyé par son collègue Frédéric Blaser qui déclara que «si l'exécutif avait été unanime sur un problème c'était bien sur celui-là».

Compte rendu.
Jean-Claude PERRIN

C'est finalement à l'unanimité que fut acceptée la réduction amendée au Conseil communal qui, au besoin pourra s'en servir face au Conseil d'Etat.

L'AVENIR DU TECHNICUM

Avant cette discussion animée il fut déjà question de la restructuration du Technicum, à la faveur d'une interpellation déposée par le popiste Jean-Pierre Blaser qui demandait au Conseil communal de préciser ses intentions quant à l'avenir de l'Ecole d'électrotechnique, la seule restant au Locle.

Dans sa réponse, Francis Jaquet, conseiller communal, expliqua la position de l'exécutif. Pour celui-ci, il est indéniable que l'arbitrage du Conseil d'Etat a rendu caduque la notion de Technicum neuchâtelois et que l'Ecole d'électrotechnique est maintenant devenue une affaire purement locloise. De sorte qu'il n'y a plus besoin à son sens d'une direction générale mais qu'un directeur avec un secrétariat sera suffisant.

La commune du Locle entend donc dénoncer les conventions qui la lient actuellement avec l'Etat pour qu'elle soit la partenaire directe de l'Ecole. Ce qui n'empêchera pas cette dernière de collaborer avec d'autres établissements de formation professionnelle.

M. Jaquet a donné d'autres précisions intéressantes. La commune souhaiterait ainsi pouvoir augmenter la capacité d'accueil de l'Ecole, tandis que ses possibilités de formation devront pouvoir s'étendre.

Après avoir abordé le problème du futur développement possible de l'Ecole, M. Jaquet a précisé les intentions du Conseil communal quant aux installations: «Nous estimons qu'elles devront revenir en priorité à l'Ecole d'électrotechnique ainsi qu'aux divisions d'apport. Le solde devrait être chiffré, estimé et rétribué par La Chaux-de-Fonds à sa juste valeur en tenant compte des dépenses de la collectivité locale».

La commune veillera à maintenir l'équipement nécessaire pour faire face aux options du développement de l'Ecole évoquées plus haut, a spécifié M. Jaquet.

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur les autres points qui ont retenu l'attention du Conseil général.

Le fond de l'air est frais...
Record de l'hiver: – 26,4 à La Brévine

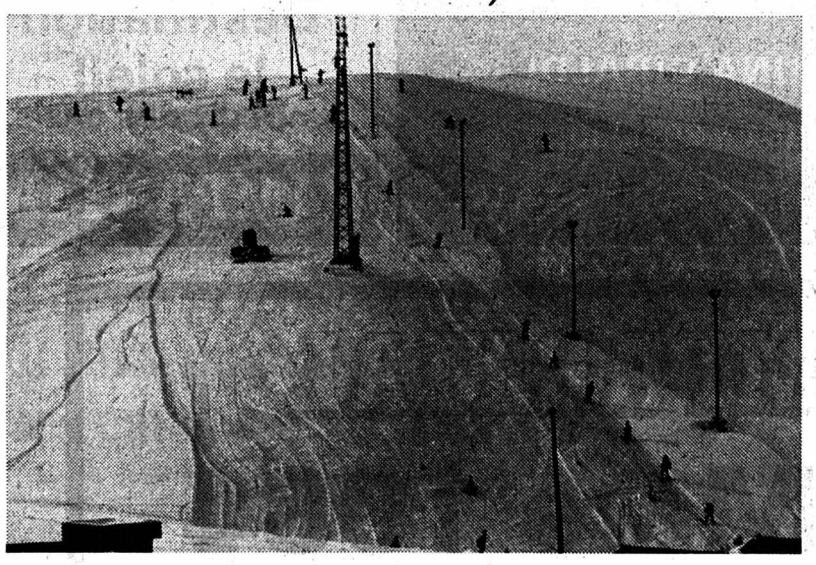

Nul doute que le téléski de la Jaluse aux portes sud-ouest du Locle installé en début de saison sera pris d'assaut durant le week-end. (Photo rm)

Le bise noire qui soufflait ces derniers jours sur les Montagnes neuchâteloises s'est subitement cassé le nez vendredi matin aux aurores. De sorte que la température oscillant jusque-là entre – 10 et – 18 degrés s'est rapidement abaissée.

Ainsi, vendredi matin toujours, vers 8 heures, le thermomètre de la station officielle du Service météorologique fédéral de La Brévine est descendu à – 26,4 degrés.

Jamais il n'avait fait si froid depuis le début de l'hiver, puisque lors d'une froide période en décembre dernier le mercure avait indiqué – 25 degrés.

Il faut certainement remonter au mois de décembre 1981 pour retrouver une température encore plus basse, lorsque le 20 au matin on notait – 33 degrés.

Mais aussi bien la bise de ces derniers jours que les basses températures enregistrées hier n'empêchent pas le soleil de faire scintiller les étendues blanches dominées par un ciel d'un bleu immaculé.

Ainsi les conditions de neige sont formidables. Les pistes de ski de fond sont remarquables et une habitante de La Brévine remarquait qu'elle n'avait jamais vu autant de skieurs sur les tracés de la vallée. Sportive elle-même, elle relevait qu'il y avait des randonneurs de tous âges, mais surtout des personnes âgées. Une nouvelle preuve que ce sport, qui convient parfaitement bien à notre région, se popularise toujours davantage et c'est tant mieux.

Aux Ponts-de-Martel, du côté de la patinoire des Biolles au milieu de la vallée, la température, vendredi matin, avoisinait aussi – 26 degrés. C'est dire si la glace est en bon état et qu'elle sera pratiquable durant le week-end.

Pour les skieurs alpins celui-ci s'annonce d'ailleurs sous les meilleurs auspices puisque les conditions d'enneigement sont favorables et que les prévisions météorologiques sont à l'optimisme. Le service météorologique de l'aéroport de Cointrin prévoit en effet pour les Montagnes neuchâteloises, pour ces deux jours, du beau temps avec un ciel dégagé malgré une légère tendance à la bise. La température devrait quelque peu s'élever alors que le ciel se couvrira dès dimanche en milieu de journée. Ce qui annonce des précipitations attendues pour lundi seulement.

Alors que chacun profite d'avaler un grand bol d'air... frais.

(jcp)

cela va se passer

Information sur le service civil

Le Centre d'accueil et d'animation installé au numéro 5 de la rue de la Chapelle, organise lundi 20 février à 20 h. 15 une soirée d'information sur le service civil. Seront présents MM. M. Droz, membre du comité d'initiative; E. Perrenoud, pasteur, et P. Solberger, prêtre.

(p)

Impar...donnable

L'émission bien connue «Les carnets de l'aventure» qui consacrera aujourd'hui un reportage à l'abbé Simon, surnommé l'abbé volant, est une production signée par Antenne 2 et non TF1 comme indiqué par erreur dans notre édition d'hier.

C'est donc ce soir sur A2, à 18 heures que les téléspectateurs pourront revivre l'exploit de ce prêtre qui s'est élancé le 3 juillet d'une hauteur de 17 mètres dans les bassins du Doubs. (p)

OUI
AU SERVICE CIVIL
Avec les pays de l'Est, Chypre et la Turquie, la Suisse est le seul pays européen qui, à l'encontre des Droits de l'homme, traite les objecteurs de conscience en délinquants.
La Suisse ne devrait-elle pas se trouver en meilleure compagnie?
Comité de soutien au service civil
Ed. responsable E. DEVAUD
4886

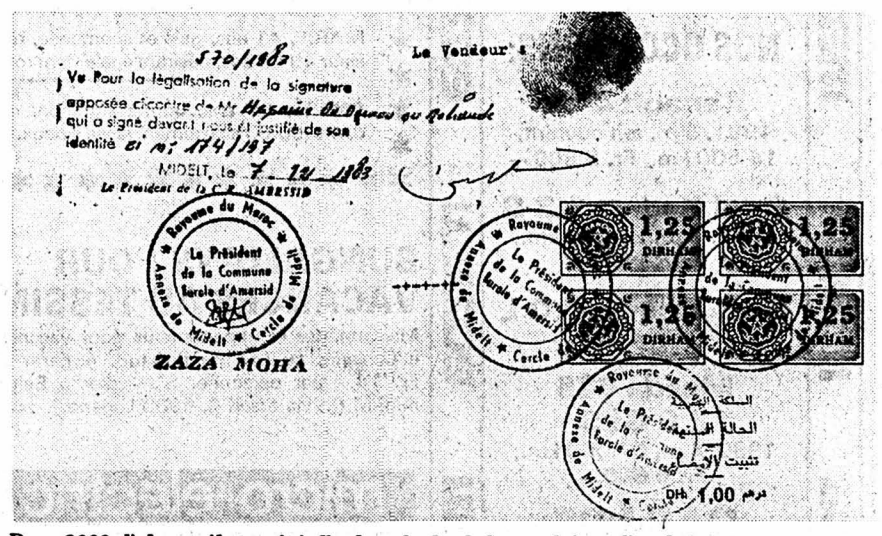

Pour 8000 dirhams ils ont fait l'achat de deux dromadaires, l'un beige et l'autre marron. Un contrat de vente pour le moins pittoresque puisque le vendeur illettré a signé avec le...pouce!

De la Tunisie en Suisse avec des dromadaires...
800 km. dans le «baba» pour une épidémie chez les ongulés

Ils sont partis le 8 octobre, sac au dos et l'accordéon en bandoulière. Ils ont quitté Le Locle confiants et heureux de pouvoir enfin réaliser un vieux rêve: se rendre en Tunisie, acheter des dromadaires et revenir en Suisse sur le dos de ces bêtes. Ils ont tout «plaqué» pour découvrir d'autres horizons et tenter une expérience pour le moins insolite et inattendue.

«Ils» ce sont deux copains, André Chapuis et François Calame du Locle. Leur projet a fait un bout de chemin. Avec leurs compagnons à quatre pattes au retour de l'Afrique, ils sont parvenus jusqu'en Espagne. Là, ils ont dû rebrousser chemin: une épidémie chez les ongulés leur interdisant l'entrée en Suisse...

Ces deux amis sont restés sur leur faim mais ne sont nullement découragés. Ils ont regagné la Suisse où ils vont maintenant tout entreprendre pour pouvoir repartir le plus vite possible. Les deux dromadaires les attendent à Tanger...

En Tunisie, André Chapuis et François Calame ont acheté deux dromadaires au marché avec lesquels ils ont parcouru quelque 500 kilomètres jusqu'à la frontière algérienne. Les longues formalités et les lourdes taxes à payer à la douane ont découragé les deux compagnons qui sur place ont revendu leurs bêtes. Ils n'étaient pas trop déçus de se séparer de ces deux animaux.

En hiver, c'est la période amoureuse pour les dromadaires et les deux ongulés de MM. Chapuis et Calame, étaient devenus méchants et dangereux.

Avec l'argent de la vente, les deux amis ont pris l'avion pour le Maroc et là ils ont racheté deux dromadaires à un nomade, l'un de couleur beige et l'autre marron pour la somme de 8000 dirhams. Un contrat de vente pittoresque puisque le vendeur, illettré, a signé en rouge avec le... pouce, préalablement appliqué sur un tampon encreur.

LES DROMADAIRES SUR LE FERRY

Ils ont continué leur route jusqu'à Tanger. De là ils ont pris le ferry pour Algeciras en Espagne. Ils ont vécu des moments épiques tant il n'est pas évident de faire monter deux dromadaires sur un bateau, au milieu des véhicules. Ils ont amusé la galerie, chacun voulant donner «le» conseil qui résoudrait le problème. Finalement, tant bien que mal, les deux bêtes ont pris le ferry... et se sont installées entre les voitures.

Arrivés à Algeciras André Chapuis et François Calame étaient sûre cette fois de pouvoir mener à bien leur projet jusqu'en Suisse. C'était sans compter sur les formalités à entreprendre pour pouvoir passer ensuite d'un pays à l'autre.

A Algeciras ils ont dû prendre contact avec un transitaire qui ne pouvait les laisser sortir du port sans une autorisation pour entrer en France. Le consulat de France à Malaga était d'accord de donner cette autorisation mais il voulait l'assurance que les deux dromadaires pourraient entrer en Suisse.

André Chapuis et François Calame ont alors pris rendez-vous au consulat suisse où on les a averti que, manque de pot, il y avait une épidémie chez les ongulés et que les deux bêtes ne pourraient pas franchir la frontière. Le grand projet de ce deux compagnons tombait à l'eau... Ils ont rebroussé chemin jusqu'à Tanger où ils ont laissé les deux dromadaires en pension jusqu'à leur prochain voyage qu'ils souhaitent très proche.

ON CHERCHE SPONSORS...

Dans l'immédiat pourtant, les deux compagnons de route, maintenant de retour en Suisse, vont faire toutes les démarches possibles et nécessaires pour assurer prochainement leur départ puis leur retour au pays à dos de dromadaires. André Chapuis et François Calame sont aussi à la recherche de sponsors qui pourraient financer en partie leur voyage de retour avec les dromadaires. Les péripéties qu'ils ont vécues ces trois derniers mois n'ont certes pas arrangé leurs affaires financières.

Malgré tout, de ce premier voyage à dos de dromadaire, ils en ont gardé un très bon souvenir. «Les vieux versaient une larme de nostalgie en nous voyant passer avec les deux bêtes. En revanche, les jeunes quand on leur disait qu'on avait vendu notre voiture et notre télévision pour acheter ces dromadaires, ils ne comprenaient pas. Eux auraient choisi la voiture ou la moto pour se déplacer.»

Monter sur le dos d'un dromadaire c'est tout un programme surtout lorsque la bête n'obéit pas à l'ordre qui lui demande de se coucher. Les deux compères en ont fait l'expérience. Et au début ils devaient se résoudre à monter sur une borne kilométrique pour pouvoir ensuite se hisser sur la bête. Ils avaient confectionné aussi des selles de fortune: des sacs remplis de paille... pas très confortables!

Le retour d'Algéciras à Tanger par le ferry fut très pittoresque aussi. Les deux «bossus» qui avaient déjà expérimenté une première fois le bateau ne voulaient plus monter sur la passerelle. «Alors, ils se sont couchés devant la passerelle et le bateau s'est taillé, «racontent les propriétaires». Il a fallu attendre le prochain ferry et avoir recours aux services d'un commionneur.

Voyager à dos de dromadaire n'est pas de tout repos mais les deux Loclois heureux de cette première expérience n'attendent que de pouvoir repartir...

C. M.

NAISSANCES

Evelyne et Daniel
GIRARD-RAY
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

MAÏTÉ

le 17 février 1984

Maternité Hôpital
La Chaux-de-Fonds

Industrie 9
Les Ponts-de-Martel

164986

Audrey Bieler
a la joie d'annoncer la naissance de sa sœur

SASKIA

le 17 février 1984

Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Jean-Luc et Liliane
BIELER

Les Brenets

4837

mazda mazda

NOS OCCASIONS:

Renault 4 TL
1981, 5 p., toit ouvrant, 14 500 km., Fr. 5 800.–

Opel Kadett 1.3 S
1981, 5 p., 29.000 km., Fr. 8 900.–

Ford Taunus 2.0 L
4 p., Fr. 4 500.–

Mazda 626 2.0 GLS
1980, 4 p., 67 000 km., Fr. 6 600.–

GARAGE DE L'AVENIR
R. et A. Charnaux,
✆ 039/23 10 77
PROGRÈS 90
La Chaux-de-Fonds 91-230

mazda mazda

Demande à acheter
horlogerie ancienne
montres, pendules, outillage, fournitures, layette et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.
✆ **038/25 64 51 ou 038/24 07 05,** Neuchâtel 28-300104

Club Harmony

Case postale 514, 2300 La Chaux-de-Fonds,
✆ **039/23 36 37**

DIDIER, 30 ans, célibataire, désire fonder un foyer avec une jeune femme douce et sincère.

MARIE, 41 ans, gaie et spontanée, désire rencontrer Monsieur 40-50 ans, désirant également rompre sa solitude.

ANDRÉ, 61 ans, bonne situation, désire rencontrer une dame (50-60 ans) aimant la vie à deux. 4630

BUNGALOWS POUR VACANCES AU TESSIN
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, au **Lac de Lugano.** A partir de Fr. 14.– par personne. S'adresser à Beltramini M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. 24-328

A vendre
Autobianchi A 112
1974, 43.000 km., expertisée,
✆ 039/28 53 26, heure des repas 4620

Marina
41 ans, joaillière, sincère, gentille, charmante, aime arts, vie d'intérieur, cuisine, rencontrerait compagnon pour rompre solitude. ISP, case postale 465, 2301 La Chaux-de-Fonds 22-3887

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

micro-electric

Test gratuit de votre ouïe

tous les mardis de 14 h. à 17 h. à la **PHARMACIE CENTRALE,** Dr P.-A. Nussbaumer, 57, av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 40 23. 150-231 032

Micro-Electric Appareils Auditifs SA 1003 Lausanne

L'IMPARTIAL

Voyage lecteurs 1984

Du 31 mars au 9 avril

L'IMPARTIAL

maknolon **plexiglas®**
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage — usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
✆ (021) 35 41 51

MONSIEUR 28-622
aimant sport, nature, sorties, voyages, **rencontrerait dame** 38-45 ans, gaie, compréhensive, soignée, ayant mêmes affinités. Pour renseignements: (038) 25 72 10.

CAFÉ DU MUSÉE
D.-J.-Richard 7, tél. 039/23 30 98
Menu de dimanche

pot-au-feu
Fr. 12.50 4353

NOUVEAU

CITROËN CX TRI BREAK AVEC ÉQUIPEMENT LUXUEUX.

2347 cm³, 128 CV, volume de charge de 2,128 m³, direction assistée, 5 vitesses ou automatique, sièges AR rabattables 2/3–1/3, verrouillage central des 4 portes, lève-vitres électriques, etc.

Venez l'essayer chez:

Agence officielle:	Garage de la Ronde	28 33 33
Le Locle:	Garage du Midi	31 30 58
St-Imier:	Garage Mérija	41 16 13
Saignelégier:	Garage P. Sester	51 10 66

CITROËN CX

CX 437

Publicité intensive Publicité par annonces

L'IMPARTIAL

Voyage lecteurs 1984

Pour 1695.-

Destination le soleil
circuit des oasis

L'IMPARTIAL

Artesa

Combiné 6 opérations

Tour à bois

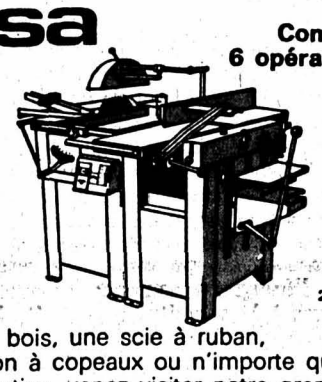

22-3831

Si vous cherchez un tour à bois, une scie à ruban, une machine combinée, une aspiration à copeaux ou n'importe quelle machine à bois stationnaire ou portative, venez visiter notre grande

exposition de machines à bois

et demandez une démonstration sans engagement. Conditions avantageuses et service assuré. Nous vous attendons chez:
ARTESA S.A., 1027 Lonay / Morges. ✆ (021) 71 07 56.

LA CHAUX-DE-FONDS - SALLE DE MUSIQUE
en direct de l'Olympia après son triomphe

Pierre Bachelet

En première partie **BRUNA GIRALDI**

Vendredi 2 mars 1984 à 20 h. 30

Location: La Tabatière du théâtre, ✆ 039/23 94 44

03-1125

BCC – la banque sympathique

Lorsqu'il s'agit de faire face à une dépense inattendue. Lorsqu'il s'agit de réaliser un vœu qui vous tient à cœur. Moins compliqué, moins cher, plus rapide que vous ne le pensez. En toute discrétion. Faites-nous parvenir le coupon.

Rembour-sable en	Coût d'un prêt personnel auprès de la BCC			
	1000.–	5000.–	10 000.–	15 000.–
12 mois	88.10	440.40	880.70	1 321.10
24 mois	46.20	231.10	462.20	693.40
36 mois	32.30	161.40	322.70	484.10

Nos conditions: intérêt **10½%** p.a. y compris remise de mensualités, resp. du solde de la dette en cas d'incapacité totale de travail et de décès.

Demande de prêt pour Fr. _____ Mensualités à Fr. _____ But du prêt: _____
Nom/Prénom: _____ Profession: _____
Rue: _____ NPA/Lieu: _____ Tél. _____
Même adr. depuis: _____ Date de naissance: _____ Nationalité: _____
Employeur*: _____ Etat civil: _____ Nombre d'enfants mineurs: _____
Permis de séjour A☐ B☐ C☐ Même emploi depuis: _____ Loyer mens. Fr. _____
Revenu brut Fr. _____ Revenu brut de l'épouse Fr. _____
Date: _____ Signature: _____
*Pas de demande auprès de l'employeur.

BCC
Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert / 2800 Delémont, 1, rue de l'Avenir / 2400 Le Locle, 11, rue du Temple / 2000 Neuchâtel, 1, rue St-Honoré / 2900 Porrentruy, Sur les Ponts

216/83

L'IMPARTIAL

1er Mars 1984

Délais pour la remise des annonces

Edition du mercredi 29 fév. 1984:	**vendredi 24 fév., à 16 h.**
Edition du vendredi 2 mars 1984:	**lundi 27 fév., à 16 h.**
Edition du samedi 3 mars 1984:	**mercredi 29 février à 9 h.**
Edition du lundi 5 mars 1984:	**mercredi 29 février à 15 h.**

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaires urgent

et les adresser à notre rédaction

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Conférence de Walter Buser à l'université

Droit à l'information? «Ne changeons rien!»

Faut-il, comme les experts de la conception globale des médias le recommandent, faire une loi sur la publicité des actes administratifs? «Ne changeons rien. Le système actuel vaut mieux que sa réputation» a dit, hier le chancelier de la Confédération Walter Buser, non devant des journalistes, mais devant les étudiants de l'Institut de sociologie et de science politique, où il fut présenté par le professeur Ernest Weibel. Pour celui qu'on nomme parfois le «huitième conseiller fédéral» et qui faillit être le socialiste «acceptable» pour succéder à feu Willi Ritschard, au Conseil fédéral, le grand tort de ceux qui défendent la nécessité d'une loi dans un tel domaine est de n'avoir pas travaillé dans l'administration.

Ancien journaliste, professeur de droit constitutionnel et administratif à l'Université de Bâle, chancelier de la Confédération, Walter Buser a défendu non sans humour, et en français, sa thèse, lui qui est un peu neuchâtelois, puisque son épouse est du Haut du canton.

L'inscription d'un droit fondamental à l'information, une notion neuve, qui dépasse la liberté de presse, pour obliger l'Etat à renseigner les citoyens, divise journalistes et juristes. En Suisse, en 1948, après la conférence des Nations Unies, à Genève, qui voit journalistes et éditeurs du monde entier réclamer «une liberté de transmettre et de recevoir des informations», les juristes en discutent et admettent que la liberté de presse devrait être remplacée par une liberté d'information.

Le débat ressurgit en 1951 au moment où le Conseil fédéral empoigne une initiative socialiste de 1935, enterrée sans autre forme de procès en 1978. L'Exécutif affirme alors que cette notion nouvelle est un «terme à facettes multiples».

En 1975, c'est même, dans le cadre de l'«aide à la presse», un article constitutionnel qui est proposé, obligeant la Confédération et les cantons à communiquer des informations, sous réserve d'intérêts publics ou privés dignes d'être protégés. Enfin, actuellement, la commission Kopp recommande au Conseil fédéral d'élaborer une loi rendant publics tous les dossiers et toutes les affaires, sous réserve – encore et toujours – d'intérêts publics ou privés dignes d'être protégés.

INAPPLICABLE?

«Qui a travaillé dans l'administration peut imaginer ce qu'on peut faire avec ces exceptions!» lance Walter Buser. Et il démontre que la quantité d'informations divulguées en Suisse, aujourd'hui, n'est pas inférieure à la quantité d'informations livrées en Suède. Pourtant, la Suède – comme l'Allemagne – a posé le principe du droit à l'information, grevé de quelque deux cents exceptions fixées par des lois ou des règlements.

«Les Etats doivent se protéger. Et sur des bases identiques, comme les défenses militaire et économique, la sûreté d'Etat, les procédures internes, les recours, la fiscalité...» Et de se demander. «Avec une loi, citoyens et journalistes y gagneraient-ils quelque chose?» Car aujourd'hui, ni le Tribunal fédéral, ni la Confédération, n'ignorent la nécessité d'une information qui n'a pas force de droit.

Pour le chancelier, un avantage saute aux yeux: le citoyen et le journaliste pourraient faire valoir un droit d'obtenir des renseignements. Ils pourraient attaquer le fonctionnaire qui refuserait de répondre. Mais le «revers de la médaille», c'est que l'Etat confiera à des spécialistes, à des juristes, le soin de juger si l'information peut être donnée ou non.

«Lorsqu'un journaliste peut téléphoner à n'importe quel fonctionnaire, et non à un fonctionnaire désigné, il est gagnant. Aujourd'hui, les fonctionnaires parlent trop. Le journalisme vit de l'indiscrétion. C'est, aussi, ce qui intéresse le lecteur. A la Confédération, on a abandonné les enquêtes sur les indiscrétions commises par des fonctionnaires...» affirme le chancelier Buser. Pour lui, il est clair qu'un droit à l'information «n'améliorerait pas l'atmosphère entre journalistes et fonctionnaires». Quant à l'élargissement du droit à tout le monde – et non seulement aux seuls citoyens... – comme le préconise la commission Kopp, il ferait de cinq millions de Suisses des surveillants de l'administration.

Une «obligation d'informer» conduirait, enfin, à l'excès de l'information. Le chancelier constate que le «steeple-chase» d'un projet de loi, largement commenté, parce que public, égare le citoyen. «C'est une des raisons pour lesquelles la politique fédérale paraît toujours plus compliquée au citoyen».

Le conseiller d'Etat Pierre Dubois remarque une contradiction. Au moment où l'on parle d'élargissement de l'information, on discute du renforcement de la protection de la personnalité. Deux casse-tête juridiques. La loi sur la protection de la personnalité, bien qu'admise par le Grand Conseil neuchâtelois il y a plusieurs mois, n'est toujours pas promulguée. Elle pose des problèmes insoupçonnés aux juristes et n'entrera pas en vigueur cette législature, probablement! P. Ts

Université de Neuchâtel
Nouveau professeur

Le Conseil d'Etat vient de procéder à la nomination d'un nouveau professeur ordinaire à la faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel en la personne de M. Martin Rose.

Chargé de l'enseignement de l'Ancien Testament, M. Rose succédera en octobre 1984 au professeur Albert de Pury appelé par la faculté autonome de théologie protestante de l'Université de Genève.

Fils de pasteur, M. Rose est né en 1947 à Wupperthal-Elberfeld (RFA). Marié, il est père de trois enfants.

De nationalité allemande, il a entrepris des études de théologie dans sa ville natale. Il a poursuivi ces dernières à la faculté de théologie de l'Université de Zurich. Licencié de cette université, il est devenu pasteur d'une paroisse rurale du canton de Zurich, tout en étant appelé notamment à remplacer le titulaire de la Chaire d'ancien Testament de la faculté de théologie de l'Université de Berlin. (comm)

Collision: deux blessées

Hier à 7 h. 35, un conducteur de camion M. P. M. de Boudry, sortait en marche arrière du parc du centre de bricolage Coop avec l'intention de traverser l'avenue des Portes-Rouges pour se rendre devant le supercentre situé au nord de l'avenue. Au cours de cette manœuvre une collision se produisit avec la voiture conduite par Mme Lise Gern, de Neuchâtel qui circulait correctement sur l'avenue en direction de La Coudre. Blessée, Mme Gern ainsi que sa passagère la jeune F. M. ont été transportées par une ambulance à l'Hôpital de La Providence. La jeune M. a pu quitter l'hôpital après un contrôle. Dégâts matériels importants.

cela va se passer

Micro libre au Temple du Bas

Samedi 18 février, dès 20 h. 30, aura lieu le premier «Festival des artistes neuchâtelois», dit «Micro libre», patronné par la Radio romande. Vingt musiciens, chanteurs, auteurs, compositeurs, interprètes, venus de tout le canton, sélectionnés en décembre 1983 par un jury professionnel, le «Jazz Group» (grand orchestre de la Radio suisse romande), l'ensemble «Modern dance» de Sion, 30 danseuses, jeux de lumière et décors réunissent les critères d'un grand spectacle de variété. Nos ambassadeurs au Temple du Bas ont pour noms: Maryline Nicolet, Jean-Michel Borgeat, François Allemand, Christine Vonnez, Joël Grammson, Charly and Friends, Tim Murphey, Les gais lutrins. La plupart d'entre eux seront accompagnés par le Jazz Group, direction Stuff Comb. (DdC)

Ski de fond à La Côte-aux-Fées

La 2e marche populaire à skis de fond aura lieu samedi 18 février à La Côte-aux-Fées, dès 9 h 30 et jusqu'à 16 h. Depuis le collège, les fondeurs s'élanceront sur trois parcours de 5 km, 7,5 km. ou 15 km. Le temps ne sera pas chronométré, mais des coupes seront remises au plus jeune participant, au plus âgé, ainsi qu'à la famille et au groupe les plus nombreux. (jjc)

Majorettes à La Côte-aux-Fées

Les majorettes du Val-de-Travers donneront leur spectacle **à La Côte-aux-Fées samedi 18 février à 20 h.** dans la grande salle. Parade, danse moderne et twirling seront exécutés par 30 jeunes filles. (jjc)

Inauguration officielle de la nouvelle usine de Champ-Bougin

Portes ouvertes au public aujourd'hui

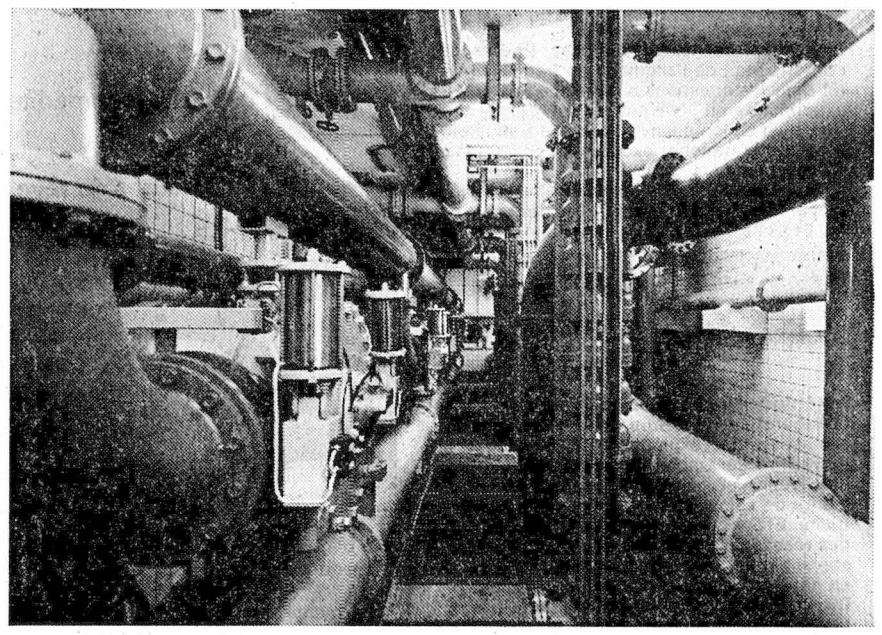

Un impressionnant système de tuyauterie pour la station de pompage.

L'usine de Champ-Bougin, sise au nord de la route nationale 5 entre Neuchâtel et Serrières a subi d'importantes transformations, que nous avons présentées dans notre édition de mardi dernier. La station de pompage des eaux du lac a été complètement restaurée et modernisée et un Centre de commande a été créé, qui permet de contrôler vingt-quatre heures sur vingt-quatre les réseaux du gaz, de l'électricité et des eaux.

L'inauguration officielle s'est déroulée hier en fin d'après-midi en présence de nombreux invités, représentant les communes avoisinantes ainsi que les sociétés sœurs du canton et de la Suisse.

M. Jean-Pierre Authier, conseiller communal, a parlé du rôle des Services industriels dont il est directeur. Ils ont l'obligation de transporter et de distribuer l'eau, le gaz et l'électricité ainsi que de produire une part de celle-ci. Cette mission relève aujourd'hui de la technique.

– Les Services industriels de Neuchâtel entendent relever trois défis, dit-il: promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie, encourager les consommateurs à la substitution au pétrole dont les effets polluants sont démontrés, renforcer l'information sur les produits que nous livrons. Les nouvelles réalisations de Champ-Bougin améliorent les prestations fournies à notre clientèle, elles méritent d'être connues et nous espérons que nombreux seront les Neuchâtelois qui profiteront de la journée portes ouvertes organisée samedi.

Deux orateurs se sont encore exprimés: M. Philippe Freudweiler, directeur des eaux et de gaz a présenté l'extension et la transformation de la station de filtrage alors que M. Jean-Louis Dreyer, directeur de l'électricité dévoilait les mille et un mystères du centre de commande et de contrôle.

Un apéritif et un repas ont suivis la visite des nouveaux locaux.

RWS

Société neuchâteloise des forestiers

A la veille de son 75e anniversaire

Vendredi soir à l'Hôtel de la Gare de Corcelles M. Milan Plachta d'Auvernier, président de la Société neuchâteloise des forestiers a enregistré un record: celui de l'affluence. Une grande salle était remplie jusque dans ses moindres recoins et pourtant la société ne compte qu'une centaine de membres. Exceptionnellement l'assemblée générale était ouverte au public intéressé surtout par la seconde partie de l'ordre du jour, une conférence donnée par M. Maurice de Coulon, directeur de l'Office fédéral des forêts, qui a parlé d'un programme de gravité que l'on ne peut plus renier, celui du dépérissement des forêts.

Cet exposé avait connu un même succès récemment à Saignelégier dont le journal a donné de larges extraits en date du 23 janvier et nous n'y reviendrons pas aujourd'hui.

La partie administrative a permis au président de relever la mauvaise année que fut 1983 pour les forêts, victimes de la sécheresse, de diverses maladies puis, de la menace de l'arrivée chez nous du mal qui tue les forêts devenu hélas réalité depuis quelques mois. En novembre, comme si les malheurs ne suffisaient pas, une tempête a encore causé des dégâts importants dans le canton.

L'IMPORTANCE DE L'INFORMATION

Si la population ne cache pas son amour de la forêt, elle la connaît souvent fort mal et elle possède des idées fausses divulguées souvent par des milieux mal renseignés. Une commission a été nommée au sein de la Société des forestiers qui a la charge de mettre sur pied un dépliant contenant des renseignements sur la forêt neuchâteloise, ce qu'est la sylviculture, quelles sont les tâches d'un bûcheron, quel choix est effectué lors des abattages etc.

La commission présidée par M. S. Jeanrichard envisage aussi d'organiser des visites de forêts commentées, des conférences, des concours pour établir des contacts plus étroits et plus compréhensifs entre les gens de la forêt et les citadins.

Ce dépliant serait édité cette année encore, il marquerait le 75e anniversaire de la Société neuchâteloise des forestiers créée le 22 août 1909 au Pré-Vert, près de Chambrelien. C'est à cet endroit que sera construit un abri forestier qui sera aussi un centre d'information pour la population.

La traditionnelle excursion d'été se déroulera à la fin du mois de juin avec comme but le sud de l'Allemagne où le dépérissement des forêts est particulièrement important. Avant de clore la partie administrative, M. Milan Plachta invita les participants à s'inscrire comme membres de la société. Toutes les personnes aimant la forêt et s'intéressant aux problèmes de la sylviculture peuvent en effet en faire partie. (rws)

Licenciements de Dubied
La FTMH proteste

Après les licenciements ordonnés par Dubied, la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie proteste contre ce qu'elle considère comme une violation flagrante de l'accord sur les mesures en cas de fermetures d'entreprises ou de licenciements d'un nombre important de travailleurs qui prévoit que les partis signataires doivent être informés suffisamment tôt.

La FTMH indique qu'elle n'a pas été invitée officiellement ni par l'ASM ni par l'entreprise à la conférence de presse du mercredi 15 février tenue par la direction de Dubied et qu'elle a appris les licenciements par les médias. (ats)

Tribunal de police du district de Boudry

Il est parfois impossible d'établir les causes d'un décès

Le 18 janvier 1983 à 6 h. 35, un homme roulait à scooter à Auvernier, en direction de Boudry. Peu avant le tunnel de la R5, le pneu arrière de son véhicule éclata, ce qui provoqué la chute du conducteur qui resta coincé sous la motocyclette.

Une voiture conduite par J. P. N. roulait dans la même direction. Face à l'obstacle il donna un brusque coup de frein qui provoqua un dérapage. Le véhicule fit plusieurs embardées avant de se retourner sur le toit.

Le scootériste, V. est décédé. Sa mort a-t-elle été provoquée par sa chute ou a-t-il été écrasé par l'automobiliste? Prévenu d'homicide par négligence, J.-P. N. a reconnu avoir touché un objet avec l'arrière de son véhicule, probablement le casque retrouvé à plusieurs mètres de l'accident.

Des experts ont été consultés, le corps a été examiné, une reconstitution a eu lieu, sans résultat puisque les thèses sont contradictoires. Il n'a pas pu être établi si le scootériste portait son casque ou qu'il avait attaché celui-ci à son guidon, casque projeté à plusieurs mètres mais dont la sangle était intacte. Fait surprenant aussi: la victime ne buvait que modérément de l'alcool. Or, au moment de l'accident, une alcoolémie de 1,36‰ a été décelée.

Le président suppléant du Tribunal de police de Boudry, M. François Delachaux, assisté de M. Jean-Denis Sauser au poste de greffier, a rendu son jugement hier matin; il admet qu'il n'a pas été en mesure de formuler des conclusions précises, toutes les expertises étant restées contradictoires. Les médecins ont relevé trois lésions principales sur le corps de la victime dont la première aurait pu être mortelle, due dans ce cas à la chute provoquée par l'éclatement du pneu du scooter.

J. P.-N. est libéré et mis au bénéfice du doute en ce qui concerne l'homicide par négligence. Il payera toutefois une amende de 180 fr. pour diverses infractions à la loi sur la circulation routière (vitesse non adaptée aux conditions de la route), manœuvre de freinage téméraire, perte de maîtrise). Il payera également une partie de frais judiciaire par 520 fr.

RWS

Tribunal de police du Val-de-Travers

«Poney» et «Honeymoon»: plaintes classées

Page 15 ◄

A Môtiers comme ailleurs les contrôles sont sérieux. Mais le syndicat est un organisme de droit public et la jurisprudence du Tribunal fédéral a clairement exposé qu'une autorité ne jouit pas de la protection du droit pénal en matière d'atteinte à l'honneur. Plainte classée.

Il en aurait certainement été autrement si le vétérinaire chargé des contrôles à l'abattoir de Môtiers avait porté plainte personnellement.

LES BOUCHERS MÉCONTENTS

De son côté, l'Association des maîtres- bouchers avait également porté plainte pour atteinte à l'honneur. Plainte irrecevable également. Selon la jurisprudence, les articles du Code pénal ne protègent que l'honneur personnel ou la réputation d'être un homme honorable. Dans la phrase incriminée, A. W. n'a pas voulu porter atteinte à l'honorabilité des bouchers qui ont recours aux services de l'abattoir.

Même si ses propos sont totalement infondés ils ne peuvent donner lieu à l'ouverture d'une action pénale pour atteinte à l'honneur. Affaire classée.

Voilà qui devrait accélérer les choses car le jugement de A. W. et de P. M., suite à la première plainte de «Poney- Handicap», n'a pas encore été rendu. (jjc)

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations

Décès

NEUCHÂTEL

Mme Bertha Krebs, 1901.
Mme Jeanne Backmann, 1893.

BOUDRY

Mme Adeline de Reynier, 1889.
M. Battista Todeschini, 1910.

BÔLE

Mme Jacqueline Godel, 1926.

FONTAINES

Mme Cécile Humbert, 1891.

Le Coin

Extrait du bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération.
Dans la mesure où les conditions sont remplies, tous les emplois sont ouverts, par principe, aux deux sexes.

Universitaires

Traducteur
Traduction de textes difficiles (messages, rapports etc.) de l'allemand en français. Intérêt pour les questions culturelles. Traducteur expérimenté au style sûr, de préférence titulaire d'un diplôme universitaire de traducteur. Langues: le français, excellente connaissance de l'allemand.
Office fédéral des affaires culturelles, service du personnel, case postale, 3000 Berne 6, tél. 61 92 82

Professions techniques

Ingénieur en électricité ETS
Collaborateur du centre de contrôle des réseaux, secteur exploitation TED. Diriger et surveiller l'ensemble du réseau de télé-gestion. Aider et conseiller les utilisateurs du centre de calcul. Etudes d'ingénieur en électricité ETS ou expérience dans le domaine des réseaux. Connaissances de français. Personne aimant les contacts humains, le travail en équipe et disposée à se perfectionner.
Direction de l'administration militaire fédérale, Division centre de calcul DMF, 3003 Berne, tél. 67 66 92

Ingénieur-technicien ETS
Station des recherches agronomiques de Changins. Ce collaborateur sera appelé à participer aux recherches en cours sur les ravageurs des vergers et vignobles. Ingénieur-technicien ETS, év. laborant type A ou F ayant de bonnes connaissances en chimie.
Office fédéral de l'agriculture, service du personnel, Mattenhofstr. 5, 3003 Berne

Professions artisanales

Mécanicien-électricien
Station fédérale de recherches agronomiques de Changins, Nyon. Le titulaire, rattaché au Service technique, devra seconder le chef électricien dans ses tâches courantes de dépannage, réglage et entretien des installations électriques. Il sera également chargé de travaux de création, de modification et de réparation d'appareils et machines. Certificat de fin d'apprentissage de mécanicien-électricien ou formation équivalente.
Office fédéral de l'agriculture, service du personnel, Mattenhofstr. 5, 3003 Berne

Professions administratives

Chef de gestion du matériel technique
Mettre sur pied un organe de gestion centralisée du matériel technique de fortification. Déterminer les besoins en matériel pour les constructions nouvelles, les travaux de transformation et d'entretien des ouvrages. Planifier et surveiller les stocks. Diriger les liquidations de matériel. Etablir les budgets concernant le matériel. Certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce ou d'une profession artisanale. Eventuellement formation complémentaire d'agent d'exploitation. Expérience professionnelle. Connaissance approfondie dans la gestion du matériel, si possible avec expérience dans le traitement électronique des données. Négociateur habile. Langues: l'allemand; bonnes connaissances du français.
Office fédéral du génie et des fortifications, service du personnel, 3003 Berne

Fonctionnaire d'administration, év. secrétaire
Direction du service de classement et de documentation et travaux administratifs et de contrôle au Service fédéral des améliorations foncières. Certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce ou formation équivalente. Connaissances de traitement électronique des données souhaitées. Aptitude au travail exact. Connaissances de français et d'italien.
Office fédéral de l'agriculture, service du personnel, Mattenhofstr. 5, 3003 Berne

Fonctionnaire d'administration, év. secrétaire
Secrétaire du directeur et collaboratrice au Service du personnel. La titulaire sera chargée d'écrire la correspondance dans les trois langues officielles, sous dictée ou selon modèles. Elle s'occupera des travaux administratifs concernant le personnel, de l'enregistrement des dossiers du directeur et des travaux généraux de secrétariat. Elle devra en outre répondre au téléphone et donner des renseignements. Certificat de fin d'apprentissage d'employée de commerce ou formation équivalente. Plusieurs années d'expérience professionnelle, de préférence dans un service du personnel de l'administration fédérale. Habile sténographe. Aisance dans l'utilisation des dictaphones. Faculté d'assimilation rapide, aptitude à travailler de manière indépendante, entregent et esprit de collaboration. Langues: l'allemand; bonnes connaissances du français; connaissances de l'anglais souhaitées.
Administration fédérale des blés, service du personnel, 3003 Berne

Adresser les offres manuscrites directement aux services intéressés qui fourniront tout renseignement complémentaire utile.

Office fédéral du personnel
3003 Berne

KUONI Soirée de films entrée libre

- Fantastique balade asiatique en Thaïlande, Hongkong, Bali, Singapour, Birmanie et Népal
- Merveilles et découvertes d'un safari en Afrique orientale

Mardi 21 fév. 1984
M.I.H.
(Musée Intern. Horlogerie)
20 h. 30

- Zig-zag méditerranéen à bord d'une unité des croisières Paquet

(2 heures de rêve et de dépaysement)

Très cordiale bienvenue à chacun

2859

KUONI **Les vacances – c'est Kuoni.**
Voyages Kuoni SA, 76, Léopold-Robert,
2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 58 28

Le bonheur n'a pas d'âge, telle est la devise de
VALÉRIE
charmante femme de 60 ans. De très bonne présentation et d'excellente santé, elle a un cœur d'or et se montre très attachante. Elle serait ravie de faire la connaissance d'un homme large d'esprit, affectueux, doté de sensibilité et d'humour. A vous de saisir votre chance, réponse et discrétion assurées. Réf. 608359

Agence PARTENAIRE, rue J.-Droz 12,
2300 La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/23 98 61 (de 15 à 19 heures)

MICHEL, 28 ans
de belle carrure, 180 cm., au caractère compréhensif, gai et chaleureux. Il s'intéresse à la musique, au cinéma et particulièrement aux oiseaux et à la nature. Son excellente situation lui permet de vivre très confortablement. Il serait heureux de rencontrer une jeune fille affectueuse pour découvrir avec elle tous les charmes de la vie. Réf. 28101.

Agence PARTENAIRE, rue J.-Droz 12,
2300 La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/23 98 61 (de 15 à 19 heures)

ESPAGNE

Venez au soleil de **CIUDAD QUESADA**
(Alicante Torrevieja
Urbanisation de premier ordre avec 2 supermarchés - 3 piscines - 4 courts de tennis - 3 restaurants - médecin - Aéro-Club - garage - vue sur la mer!

VILLAS
avec 1 chambre à coucher ou plus, salon, terrasse et salle de bain et 500 m2 de terrain à partir de 3 487 500 ptas = environ Fr. S. 48 000.–.

BUNGALOWS
avec 2 pièces ou plus, cuisine, douche, terrasse, jardin, à partir de 1 944 000 ptas = environ. Fr. S. 27 000.–.

Climat subtropical 16,5° de moyenne à l'année - Climat sec idéal pour vacances, retraite.

QUALITÉ SUISSE
GRANDE EXPOSITION
samedi 18 et dimanche 19 février à l'Hôtel Terminus à Neuchâtel, face à la gare, de 9 h. à 18 h.

Pour tous renseignements:
NORTEVE SA, chemin des Cèdres 2, 1004 Lausanne, ✆ 021/38 33 28 - 37 28 55
60-366511

Assez pressé le citron!

Il est facile de dire que les automobilistes et les camionneurs peuvent bien payer un peu plus. Mais rien ne justifie ces charges supplémentaires, sinon le mauvais état des finances fédérales, une situation dont les usagers de la route ne sont nullement responsables.

DES IMPÔTS... TOUJOURS DES IMPÔTS: NON à la taxe sur les poids lourds ET NON à la vignette

Comité neuchâtelois contre de nouveaux impôts routiers
87-215 Resp.: F. Reber

Fiat Ritmo 105 TC

FIAT

Agence officielle:	Garage de la Ronde	28 33 33
Agence locale:	Garage Sporoto	26 08 08
Agence locale:	Garage du Versoix	28 69 88
Le Locle:	Garage de la Jaluse	31 10 50
Le Locle:	Garage Eyra	31 70 67
Les Breuleux:	Garage du Collège	54 11 64

ERCLE
ATHOLIQUE
HEZ DINO
PIZZERIA-RESTAURANT
Place du Stand 16
✆ 039/28 67 67
Spécialités italiennes
Pizza - Lasagne - Tortellini
Viandes et poissons
Salles à disposition pour sociétés, comités, répétitions, rendez-vous
Menus sur commande pour banquets, mariages et contemporains 4418

Solution des jeux du samedi 11 février

Calcul mental:

$25 \times 2 = 50$

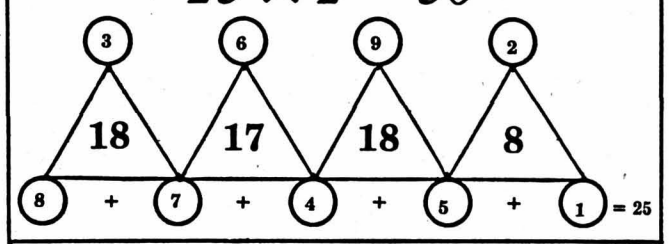

Plaques d'immatriculation:

pays

F	I	N	L	A	N	D	E	
S	I	N	G	A	P	O	U	R
P	A	K	I	S	T	A	N	
Y	E	M	E	N				

Chiffres croisés:

15

	a	b	c	d
A	3	2	■	■
B	■	1	5	■
C	6	■	8	9
D	4	7	■	■

L'entonnoir:

concurrent

Solution du scrabble

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	E	T	A	B	L	I		N				F			P
B		☆		O		F	U	I	T	E		I		☆	A
C			☆	B			◯	G	◯			C	☆		L
D	H			☆				E			V	U			M
E	U			N	☆			R			E	S			E
F	T	W	E	E	N			I			R				T
G	T		◯	R			H	A	V	A	S		◯		T
H	E		S	A	L	U	O	N	S		A	X	O	N	E
I			◯		A		◯	S	◯		T		◯	U	
J					M					J	E			Q	
K					☆		I	R	R	E	S	O	L	U	E
L	◯	C	O	K	E			A				☆		E	◯
M			☆		Z		◯	D	I	D	Y	M	E		
N		☆				P	L	A	N		O			☆	
O				◯				R			D	◯			

Solution des huit erreurs

1. Cigarette de l'homme. - 2. Son genou droit. - 3. Coin de pelouse derrière l'homme. - 4. Verrière complétée en haut. - 5. Le pli plus large à gauche. - 6. Etiquette de la boîte inférieure droite. - 7. Paquet de droite moins large. - 8. Bas de la porte de droite.

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. – 1. Savonnerie. 2. Uranies; Nu. 3. Beige; Ussé. 4. Struensée. 5. Eh; Ire. 6. Quantième. 7. Usités; Est. 8. EE; Gel. 9. Oie; Eude. 10. Tableautin.

VERTICALEMENT. – 1. Subséquent. 2. Aréthuse. 3. Vair; Aï; Ob. 4. Onguent; Il. 5. Niée; Tégée. 6. Ne; Noise. 7. Esus; Leu. 8. Seime; Ut. 9. Insérés; Di. 10. Eue; Tien.

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Société fédérale de gymnastique de Corgémont

Un nouveau président d'honneur

C'est une assemblée bien revêtue, dans laquelle les jeunes éléments étaient lagement représentés qui réunissait sous la dynamique présidence de M. Charles Liechti, les membres de la Société fédérale de gymnastique.

Le procès verbal, dont M. Frédy Liechti donna connaissance, retraça par le détail la vie de la société. Il fut approuvé à l'unanimité de même que les comptes de l'exercice 1983 et le projet de budget 1984, présentés par M. Roland Decosterd.

Avec 20 fr. pour les membres actifs et 8 fr. pour les membres passifs, les cotisations subissent une légère augmentation. Dans le projet de budget, il y a lieu de relever que le participation d'un groupe de dix gymnastes à la Fête fédérale de Winterthour représente pour la section une dépense de l'ampleur de 2500 fr., ce qui naturellement met à rude contribution la situation financière.

COMITÉ CONFIRMÉ

Le comité, qui fonctionne à la satisfaction des membres, a été reconduit pour une nouvelle période. Il est constitué ainsi: président, Charles Liechti,; vice-président, Pierre Marchand; caissier, Roland Decosterd; secrétaire des verbaux, Frédy Liechti; secrétaire de correspondance, Narcisse Lovis; moniteur-chef, Roland Bärfuss; membre adjoint, Jacques Mühlethaler; sous-moniteurs, André Schwéry et Stéphane Bueche; moniteur des pupilles, Roland Bärfuss; sous-moniteurs des pupilles, Stéphane Bueche et Philippe Bueche; vérificateurs des comptes, Willy Liechti-Monbaron et Jacques Mühlethaler; chef du matériel, Bernard Umiker; banneret, Ulrich Niederhauser.

En 1984, la société prendra part aux manifestations suivantes: Fête de l'Association des gymnastes du Jura bernois les 26 et 27 mai à Malleray. Fête fédérale à Winterthour les 23 et 24 juin. Plusieurs membres ont été récompensés pour une participation exemplaire aux 72 répétitions et manifestations qui ont eu lieu durant l'année écoulée. Ce sont MM. Philippe Bueche, deux absences; Stéphane Bueche, trois absences; Roland Bärfuss, trois absences; Charles Liechti, quatre absences.

Pour avoir accompli 12 années de sociétariat, ont été proclamés membres honoraires MM. Pierre Marchand et Bernard Umiker.

NOUVEAU PRÉSIDENT D'HONNEUR

C'est par acclamations que M. René Kirchhof, qui présida la société de 1957 à 1965 a été appelé au titre de président d'honneur de la société. Cette distinction témoigne des mérites d'un homme qui, issu d'une famille de gymnastes remarquables a rendu d'éminents services à la cause de la gymnastique. Il fut également un des piliers du HC Corgémont à l'époque de ses heures glorieuses.

UN BON NIVEAU

Dans les concours individuels nationaux plusieurs gymnastes ont obtenu des distinctions. En cat. L1 P.-A. Liechti, second rang, 3e rang Jean Despontin. Cat. J2 1er rang Didier Grosclaude, second rang, Serge Niederhauser, troisième rang Raphael Weber. Cat. J1 1er rang Christophe Liechti, 3e rang P.-A. Niederhauser. Dans la première semaine de juillet Roland Bärfuss et Stéphane Bueche obtenaient les deux meilleurs résultats, avec médaille fédérale, au cours fédéral pour moniteurs jeunes gymnastes.

SECTION FÉMININE

Les dames de la section féminine ont également tenu leurs assises annuelles, sous la présidence de Mme Josette Finazzi. C'est à l'unanimité que le procès-verbal rédigé par la secrétaire Mme Marlyse Lerch, ainsi que les comptes présentés par Mme Réjane Lovis, caissière, furent acceptés. Dans l'effectif de 25 membres que compte la société, le départ de deux dames est partiellement compensé par l'arrivée d'une nouvelle adhérente, Mme Muguette Vuille.

Pour le nouvel exercice, le comité qui a subi peu de modifications sera constitué ainsi: présidente, Mme Josette Finazzi; vice-présidente, Mme Erika Liechti; secrétaire, Mme Annemarie Merkelbach; caissière, Mme Réjane Lovis; monitrice-dames, Mme Paulette Giauque; sous-monitrices, Mmes Erika Liechti et Françoise Vuille; monitrices grandes pupillettes, Mlle Lydie Leschenne; sous-monitrice, Mlle Christine Dell'Acqua; monitrice petites pupillettes, Mlle Joelle Chapatte; sous-monitrice, Mlle Corine Jacot; monitrice gynastique enfantine, Mme Paulette Giauque; sous-monitrice, Mlle Sandra Giauque.

DISTINCTIONS

Avec des applaudissements nourris, Mmes Marceline Jeanguenin et Erika Liechti furent proclamées membres honoraires, pour 15 ans de sociétariat. Les gobelets, récompense pour une assiduité remarquable ont été distribués à Mmes Réjane Lovis, Catherine Liechti, Françoise Vuille, Marlyse Lerch, Jeannette Tschanz. Une attention a également été remise à Mme Sylvia Tissot qui prend congé de ses camarades après de nombreuses années d'activité en qualité de membre du comité et de monitrice des pupillettes, ainsi qu'à Mme Marlyse Lerch, qui a assuré durant quatre années la bonne marche du secrétariat. (gl))

Suite des informations du Jura bernois ► 25

Le président Charles Liechti (à gauche) remet un cadeau au nouveau président d'honneur M. René Kirchhof. (Photo gl)

cela va se passer

Action pour les colonies de vacances

Afin de pouvoir organiser des camps, **l'Association des colonies de vacances du district de Courtelary** recherche des moyens financiers. Comme chaque année, c'est ce **21 février que les enfants de Saint-Imier se chargeront de solliciter les habitants pour la traditionnelle collecte.**

C'est en perforant une porte, une fenêtre, un arbre de la carte que la population aidera les enfants du district à passer des vacances agréables dans la maison «Beau Soleil» à Leysin. (comm)

Guichet philatélique à Saint-Imier

L'entreprise des PTT émettra le 21 février prochain dans le cadre de la série «spéciaux 1984» un timbre-poste d'une valeur de 50 centimes consacré au 1100e anniversaire de Saint-Imier. Le graphiste valaisan Michel Dayer, de Ravoire, auteur de cette œuvre, a choisi comme thème principal le cadran de la tour St-Martin avec, à l'arrière- plan, les édifices caractéristiques de la ville. Pour offrir aux collectionneurs des prestations irréprochables, la direction des postes de Neuchâtel déléguera sur place, ce jour-là, du personnel spécialisé qui desservira **un guichet supplémentaire ouvert de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h.** (comm)

Canal 3, à Bienne, dès le 29 février

La seule radio locale bilingue de Suisse

Après deux ans de travaux préparatoires, la radio locale biennoise Canal 3, seule radio locale bilingue de Suisse, va démarrer. A partir de lundi, les émissions de la répétition générale débuteront. La grande première aura lieu le mercredi 29 février à 18 heures. Avec deux fréquences, l'une pour les auditeurs alémaniques et l'autre pour les auditeurs romands. Sur tous les plans (culturel, politique, économique, sportif, etc.), Canal 3 souhaite mettre en valeur la région biennoise et défendre ses intérêts. Pour les Romands: ondes ultra-courtes, sur 89,5 mhz.

L'équipe rédactionnelle et administrative de Canal 3 comprend une dizaine de professionnels. Une cinquantaine de personnes collaboreront également à la nouvelle radio locale, dont les locaux se trouvent rue Sessler 7 à Bienne. Chaque jour, Canal 3 présentera trois blocs d'informations qui ne se limiteront pas seulement aux nouvelles locales. Les journaux de la Radio suisse romande seront repris.

De plus, sur le plan local, la radio locale remplira aussi la fonction de service aux auditeurs, en diffusant un mémento des spectacles et l'état des routes, par exemple. Côté musique, l'équipe biennoise a choisi de reprendre Couleur 3. Deux émissions à signaler d'ores et déjà: Podium et Subito. Podium est une émission magazine qui traitera de sujets touchant de près Bienne et sa région dans tous les domaines. Subito s'adressera aux jeunes, de 17 à 18 heures, et elle sera faite par des jeunes.

Canal 3 a l'intention de faire aussi des émissions en direct. Ce sera le cas lors du Carnaval biennois, à l'occasion de la soirée «Schnitzelbaenke».

Pour ceux qui veulent en savoir plus, un numéro de téléphone: 188. Le projet de radio locale y est présenté en trois minutes et en deux langues. C. D.

Entre Dornach et Delémont

Le nettoyage de la Birse

Des centaines de volontaires ont répondu à l'appel des sociétés de pêche de la vallée de la Birse pour nettoyer samedi les rives de la rivière entre Dornach et Delémont. Les promoteurs de cette action sont les sociétés de pêche de toute la vallée de la Birse.

Près de cinq cents volontaires se sont déclarés prêts à participer à ce nettoyage, a confirmé le président de la Société des pêcheurs de la vallée de Laufon, M. Martin Meury. Les rives doivent être débarrassées de cornets en plastique, de bouteilles vides ainsi que de déchets de toute nature. Les communes participeront à l'opération en éliminant tout le matériel récolté par les volontaires. (ats)

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Adoption: le dilemme des enquêteurs

Page 15 ◄

La recherche d'un enfant incombe aux parents. On leur fournit une liste d'adresses, d'intermédiaires spécialisés reconnus par la Confédération.

Beaucoup s'adresseront au Bureau d'information genevois sur l'adoption internationale. D'autres encore auront leur propre «filière», plus ou moins officielle et légale, par exemple un ami établi dans l'un des pays qui ouvre ses frontières à l'adoption internatioanle. L'Inde, le Sri Lanka, l'Indonésie, la Colombie et le Pérou constituent les principaux «pourvoyeurs». Pour des raisons religieuses, l'Afrique et les pays musulmans n'ouvrent pas leurs frontières.

LES MOTIVATIONS DES PARENTS

Ces motivations sont diverses et difficiles, parfois, à cerner avec justesse. «Les établir est une tâche ardue et ingrate», commente Hélène Amstutz. Elles dépendent principalement de l'image qu'on se fait de l'enfant dans la société, pour le couple, du devoir moral face à la maternité, du besoin de donner de l'affection.

Même si l'adoption vise à faire le bonheur d'un enfant, Mme Amstutz constate que des parents envisagent l'adoption dans le but de faire leur propre bonheur, de résoudre parfois «le problème du couple». Ce qui peut déboucher sur une attitude franchement égoïste. Certains vont plus loin: le slogan est «famille cherche enfant et non enfant cherche famille...».

Une nouvelle tendance s'est encore affirmée ces dernières années: «Lorsque l'égoïsme n'est pas le moteur de l'adoption, ce sera peut-être un sentiment suspect, un désir mal défini de faire le bien, de soulager son malaise de «nanti» face aux pays défavorisés.»

«L'adoption est une chose trop sérieuse, trop grave dans ses conséquences pour que l'on se permette d'écarter le filtre de sa raison; le cœur ne suffit pas. On n'adopte pas pour de vagues mobiles philanthropiques, obscurément ressentis, mais à la suite d'un examen très sérieux et approfondi de ses mobiles, passés au crible de l'intelligence», écrivait en 1981 le tuteur général du canton de Genève.

Cette attitude tiers mondiste, Hélène Amstutz la rencontre notamment chez les couples qui ont déjà des enfants et qui pourraient parfois encore en avoir. En fait, il n'existe pas de critères bien définis et mesurables pour juger de la valeur de la motivation des parents. En principe, on évitera de rédiger un rapport social négatif. On préfère que les parents renoncent d'eux-mêmes à adopter, lorsque leur motivation n'est pas suffisamment argumentée. Un malaise aussi pour les parents adoptifs: on leur demande de s'expliquer, alors que ceux qui peuvent avoir des enfants n'ont pas de compte à rendre...

Cette impression aussi, qui s'est affirmée lors de nos recherches: les travailleurs sociaux chargés des enquêtes évaluent les capacités du couple «à pouvoir adopter» un enfant, mais personne ne prendra, à leur place, la décision de savoir s'il faut encourager ou non l'adoption internationale.

A Genève, on a répondu: «Nous préférons ne pas faire de publicité, à la limite freiner le phénomène... bien que la motivation des parents soit légitime». Comment leur refuser un enfant alors qu'ils auront tout fait pour en avoir un ?

CONFÉDÉRATION PLUS RIGOUREUSE

De préférence, l'adoption internationale touche des enfants de quelques mois à 2 ans, afin de leur donner un maximum de chances pour réussir leur intégration dans un continent autre que le leur. La Confédération est plus rigoureuse que par le passé. On ne peut plus adopter un enfant sans connaître son nom et ses origines. Quant aux pays de naissance, certains exigent que les parents voient sur place et qu'une déclaration officielle de sortie soit établie en bonne et due forme.

Ces formalités administratives ont été rendues nécessaires pour limiter le trafic d'enfants, pratique répandue dans certains pays.

S'ils arrivent par dizaines en Suisse, des jeunes enfants sont dirigés sur les Etats-Unis par centaines...

Sous la pression de l'opinion publique indigène, plusieurs gouvernements multiplient les contrôles, ferment peu à peu leurs frontières. Dans certains pays, l'adoption internationale – à sens unique – est considérée comme une forme de «néo-colonialisme». Même si des parents européens sont bien intentionnés, il n'en demeure pas moins que la vision de la misère, de la mort, leur est propre. Ils ne peuvent pas partager les attaches culturelles et religieuses de populations très différentes.

L'INTÉGRATION EN SUISSE?

On ne dispose pas suffisamment de recul pour juger de l'intégration en Suisse. Il est évident que les parents adoptifs peuvent s'attendre à des difficultés particulières, dues notamment à la couleur de la peau de leur enfant et aux problèmes scolaires. Comment réagit la population lorsque des Suisses noirs effectuent leur armée ? L'égalité des chances sur le plan professionnel, affectif, peut-elle être garantie dans les faits ? Partant de la constatation que les réactions stupides sont plus fréquentes que les réactions intelligentes, on peut se demander si l'on est en train de créer des citoyens suisses «particuliers» ?

Il ne s'agit nullement de considérations xénophobes – au contraire – mais on connaît certains raisonnements prolongés en politique !

Ces nombreuses questions sont sans réponse. C'est pourquoi Hélène Amstutz estime qu'une étude approfondie sur le sujet devrait être réalisée. Et n'y a-t-il pas d'autres possibilités que l'adoption d'enfants étrangers ?

Pierre VEYA

Que fait-on du dixième hospitalier?

En réponse à une question du député de Porrentruy David Stucki, le Gouvernement indique que le dixième hospitalier prélevé sur les redevances fiscales est utilisé de la manière suivante, selon le budget de 1984 de l'Etat du Jura:

Centre médico-psychologique: 70.000 francs; pour l'Hôpital de Porrentruy, les cabinets médicaux: 210.000 francs; services interhospitaliers: 329.000 francs; Hôpital de Delémont, rénovation: 2 millions de francs; autres charges hospitalières: 1 million 63.000 francs; soit un total de 3 millions 673.000 francs. (vg)

«Inform'elles» conforme à la loi

Le Gouvernement jurassien est d'avis que la revue du bureau de la condition féminine «Inform'elles» n'a pas outrepassé les dispositions légales ou constitutionnelles en publiant divers numéros de propagande en faveur de femmes candidates aux dernières élections fédérales.

L'exécutif répond ainsi au député radical Jean-Claude Schaller de Courroux qui voyait dans cette publication une inégalité de traitement exercée par un service de l'Etat envers des citoyens.

Le BCF n'a ainsi porté aucune entrave à l'exercice des libertés individuelles, au contraire, puisqu'il a ainsi facilité pour les électeurs leur choix des candidats présents à l'élection de renouvellement des Chambres fédérales, répond le Gouvernement. (vg)

cela va se passer

«L'Allégement» au Noirmont

Mardi 21 février à 20 h. 30 au Noirmont, le Ciné-Club présentera «L'Allégement». Il s'agit du premier long métrage et grand film du cinéaste suisse Marcel Schüpbach qui s'est inspiré du récit de Jean-Pierre Monnier, écrivain jurassien de Saint-Imier.

Ce film a été tourné dans le Jura neuchâtelois et il rend bien la musicalité intérieure du récit de Jean-Pierre Monnier. (comm)

Les maisons spécialisées: RUE DE LA SERRE

Coiffure Johann
Josiane Dubois

Serre 55 (2e étage, lift)
Ø 039/23 93 46

La Chaux-de-Fonds

Le Calumet
Tabacs-Journaux

Mme Chapron Nicole

Rue de la Serre 95
Ø 039/23 84 79

Pierrot Ménager
Serre 90
Ø (039)
23 00 55

APPAREILS MÉNAGERS
AGENCEMENT DE CUISINES
Exposition sur deux étages

Toute la gamme des tapis
La clef de votre sol : Ducommun sa

32, rue de la Serre, 2300 La Chaux-de-Fonds

45 RESTAURANT ÉLITE

à l'aise, comme en famille

Si l'on interrogeait tous les clients réguliers qui s'installent à l'Elite le temps d'un repas, on découvrirait certainement l'une des raisons premières du succès de la maison: l'assurance d'une stabilité, la rassurante certitude de retrouver un lieu que l'on connaît.
En effet, depuis que ce restaurant a pris son rythme de croisière, il s'est imposé comme un endroit aux multiples qualités. Tout d'abord, on y mange bien, avec des spécialités aux morilles, des scampis à l'estragon, des escalopes de saumon, des crevettes à l'indienne, pour citer quelques plats relevés et appréciés; on y mange sain aussi, si l'on apprécie la bonne grillade, steak, entrecôte, filet, côtelette, etc. entourée de verdure ou d'une bonne salade mêlée à sa guise; ensuite, on y mange encore économique, la carte étant vaste à ce titre aussi; on y boit agréablement, avec une offre qui n'oublie n'y la Suisse, ni l'Italie, aux côtés des vins français; et finalement, tout simplement, on y mange tranquille et heureux.

Pourquoi ? Parce que tout roule bien, par là: la qualité des produits est constante, et les viandes sans reproches; le service est aimable et assuré par un personnel sympathique, et l'endroit, tout bêtement, sent la maison, avec des gens que l'on reconnaît aux tables, des coups de têtes échangés, ou de bruyantes retrouvailles.
Secondée par une équipe stable, Mme Josette Luchetti a encore l'avantage de pouvoir compter sur l'aide efficace de M. Alain, bien connu de la clientèle.
C'est souvent lui qui s'affaire au feu de bois, pour donner cette croûte grillée appétissante aux viandes et aux poissons.

A la cuisine aussi, une brigade de longue date qui s'affaire; il ne faut pas oublier que la carte offre aussi *des pâtes maison, en accompagnement; des desserts* y sont concoctés tous les jours, tels la zuppa inglese, les flans, les tartes maison. Ils ont aussi l'œil sur les salades du buffet, dont le succès ne faiblit pas et dont la variété est toujours étonnante.

«Nous nous efforçons de contenter au mieux tout le monde» nous dit Mme Luchetti.

Les circonstances de la vie n'ont pas facilité la tâche, mais la clientèle est demeurée fidèle, compréhensive même.

Comme un bateau bien lancé, l'Elite continue d'être ce restaurant où l'on se sent bien. (ib)

Restaurant STEAK Elite HOUSE

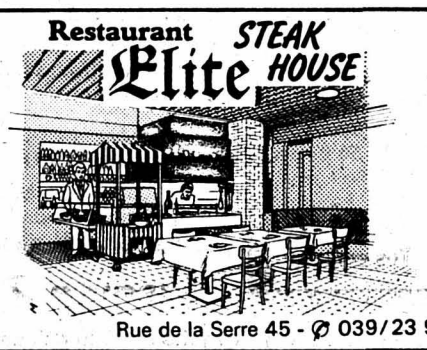

Viandes et poissons au feu de bois

Spécialités aux morilles

Ouvert tous les jours

Rue de la Serre 45 - Ø 039/23 94 33

17 LE CAFÉ ABC

et sa double vie: celle du quartier et celle du théâtre

Depuis plus de 20 ans, la famille Kraenzlin est propriétaire de ce café; aujourd'hui, Mme Philomena Kraenzlin peut partager ses responsabilités avec sa fille, Mme Ruth Feremutsch-Kraenzlin, qui est venue la seconder. Toutes deux perpétuent la tradition, à savoir qu'elles aiment que l'ABC garde son cachet de bistrot de quartier, doublé d'une animation particulière avec ses portes communicantes sur le Théâtre ABC, et son va-et-vient de consommateurs-spectateurs.

Donc, ce petit café vit de divers rythmes: il y a le matin, les travailleurs du coin qui viennent y avaler le café chaud, et remplir le petit creux matinal de l'estomac avec les sandwiches et les croissants frais; il y a ceux qui s'y retrouvent pour l'apéro, accompagnant leur verrée de ramequins, mini-pizzas, etc. à disposition.

Le coup de midi permet de s'y arrêter aussi sachant qu'on n'y fait qu'une petite restauration, assiettes froides, par exemple.

Et l'après-midi, ça continue: le thé réconfortant entre deux courses, le point de rendez-vous, tranquille, agréable et bien centré.

Le soir, surtout les jours de spectacles, ça s'anime autrement. Les coups de téléphones annoncent déjà que le public sera nombreux; on peut en effet, en dehors des heures de caisse, s'adresser au restaurant pour la réservation, les renseignements, etc. Si on a un peu d'avance, on peut y boire le dernier *café avant d'entrer en salle; à l'entracte, on y discute le coup* et boit le verre de l'amitié avec les copains retrouvés - d'ailleurs on est tous copains à l'ABC -; et après le spectacle, on remet ça, parce que, des fois, c'est un peu dur de se quitter après une bonne soirée. Puis, avec ce dernier verre, la chance aussi, souvent, de pouvoir cotoyer l'artiste, lui dire deux mots, admiration et plaisir.

Car, ça remue du côté du Théatre ABC: 25 spectacles et 25 films, bon an mal an, c'est donc 50 fois l'occasion de s'y rendre et 50 fois la possibilité de boire un coup au café. Comme dans tous les bistrots, ça discute pas mal, et on vous donne en primeur les bonnes choses qui s'annoncent sur la scène, soit des offres à destination des enfants - bonne idée ! - un spectacle à l'intention des mal- entendant - judicieuse initiative - et le retour en notre ville de Yvette Théraulaz, la belle, la talentueuse.

Notons encore que, sauf jours de spectacle, l'ABC-café est fermé le samedi après-midi et le dimanche. De toute façon, dans ces bistrots de quartier, c'est tous les jours dimanche, et quotidiennement ça sent l'amitié et la détente. Avec une prédilection pour le vendredi mici, lorsque Renata se met aux fourneaux pour une équipe d'habitués bien sympathiques qui prennent un dîner communautaire. Paraît qu'il resterait quelques places... (ib)

Café-Restaurant ABC
Famille E. Kraenzlin

Rue de la Serre 17
Ø 039/23 18 10

RUE DE LA SERRE 67-69
Accueil du Soleil - Boutique du 3e Age
Ø 039/23 18 19 - Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi de 14 à 17 h.
Boutique du 3e Age où les retraités AVS y trouvent leur avantage. Les prix sont très bas pour s'habiller de haut en bas ! Venez nombreux «L'Accueil» y est chaleureux !
Merci à tous nos donateurs qui nous offrent de la marchandise en parfait état.

Nettoyage chimique
au prix le plus bas
Délai: 24 heures
+ Salon-lavoir Self-service
NORGE centre
Serre 11bis
Ø 039/28 31 85
La Chaux-de-Fonds

Hôtel du Moulin
Chez le p'tit Graf
La Chaux-de-Fonds
Serre 130, Ø 039/26 42 26
Tous les jours 2 menus à choix + la carte
Chambre, petit-déjeuner dès Fr. 25.-
2 jeux de quilles - Salle pour sociétés
Ouvert dès 6 h., même le dimanche

Dans un cadre de verdure, à longueur d'année
LE JARDIN
creperie · bar a cafe · pension
vous attend avec plus de 90 crêpes pour vous régaler.
Venez participer à nos CREPE'S CONCERT les vendredis dès 21 h., les samedis de 15 à 17 h. et dès 21 h.
Rue de la Serre 97, Ø 039/23 83 93

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Au Conseil municipal de Corgémont
Favoriser les ventes de bois

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Corgémont s'est notamment occupé des affaires suivantes:

Ligne électrique FMB. – Examen du tracé de détail de la ligne à haute tension Corgémont - Tramelan pour la construction de laquelle les autorités avaient déjà donné leur approbation en 1982. Le Conseil communal constate avec satisfaction qu'il a été donné suite aux propositions de modifications du tracé demandées. Le programme de construction de cette ligne 50/16 kV s'étendra de l'été 1984 à l'été 1985.

Affaires sociales. – Acceptation de quatre comptes de tutelles et nomination de Mlle Danila Brandt en qualité de membre de la Commission des œuvres sociales, en remplacement de Mme Marguerite Schwizgebel, démissionnaire.

Limitation de vitesse. – Lors de la pose des nouveaux signaux de vitesse dans la localité, certaines rues communales seront également dotées de signaux. Il s'agit des rues de l'Envers, de Chaumin, Sur-le-Crêt (côté ouest) et de la route d'accès au Pont de Courtine.

Par ailleurs, dans le but de décongestionner la Grand-Rue depuis l'ancien collège en direction ouest, un panneau signalant le parc de la Place Stauffer sera posé en bordure ouest de cette place.

En favorisant davantage l'utilisation de cette possibilité de parcage, les autorités souhaitent éviter le stationnement de véhicules au nord de la Grand-Rue, ainsi que la présence de voitures privées aux abords de l'entrée du magasin Coop, notamment le samedi. Si la situation ne s'améliore pas, d'autres mesures devront être envisagées.

Société de valorisation du bois. – M. Daniel Klopfenstein a présenté un rapport concernant les difficultés financières et d'écoulement des produits de la Société coopérative de valorisation du bois. Dans un but de solidarité, le Conseil municipal a opté pour l'octroi d'une taxe de participation communale de 5% à consentir sur les ventes effectuées par le canal de la coopérative, afin de favoriser la vente des bois. (gl)

Service d'information sur les places d'apprentissage
Pour ceux qui n'ont pas encore trouvé...

Créé sur l'initiative de l'Office d'orientation professionnelle de Tavannes en 1977, le Service d'information sur les places d'apprentissage (SIPA) fonctionne tous les printemps. Il vient donc de reprendre ses activités et il fonctionnera jusqu'au 15 juin. Tous les élèves qui quitteront l'école obligatoire cette année peuvent s'y adresser s'ils n'ont pas trouvé la place d'apprentissage qu'ils désirent.

Le numéro de téléphone: 039 41 21 51, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 17 h. Quant aux élèves qui hésitent, qui n'arrivent pas à faire leur choix professionnel, ils sont priés de prendre contact d'abord avec l'Office d'orientation professionnelle à Tavannes.

Enfin, un appel est lancé aux entreprises afin qu'elles annoncent au SIPA leurs possibilités de formation.

Le SIPA est financé par Pro Juventute des districts de Courtelary et de Moutier, par la Chambre d'économie publique ainsi que par l'Office du travail. La municipalité de Saint-Imier y apporte aussi sa contribution par l'intermédiaire du conseiller municipal Claude Grobéty. Pour la région biennoise, le Centre régional d'informations professionnel est à disposition, au Palais des Congrès.

(Comm-cd)

Accidents de la circulation
Triste record en janvier

Le nombre des accidents de la route enregistrés durant le premier mois de l'année 1984 constitue dans le canton de Berne, même pour cette saison de l'année, un record absolu au sens négatif. Le commandement de la police du canton de Berne attribue cet accroissement aux conditions météorologiques extrordinairement défavorables qui ont rendu la circulation difficile.

Durant le mois de janvier, 684 (année précédente: 539) accidents de la circulation se sont produits au total dans le canton de Berne. Ils ont fait 238 (272) blessés et ont coûté la vie à 10 (10) personnes. 178 (142) de ces accidents sont survenus sur le territoire de la ville de Berne avec 39 (32) blessés et 3 (–) morts. A l'intérieur des localités du canton on a enregistré 415 (363) accidents avec 131 (156) blessés et – (4) morts. En dehors des localités, le nombre des accidents s'est élevé à 149 (123) avec 90 (96) blessées et 7 (6) morts. Tandis que 120 (53) accidents avec 17 (20) blessés et – (–) mort se sont produits sur les autoroutes. (oid)

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

SOUVENIR

Giuseppe PATELLI

1983 – 19 février – 1984

Une année déjà que tu nous as quittés, mais ton souvenir est toujours vivant.

Ton épouse
Tes enfants

4495

Je vous laisse la paix,
Je vous donne ma paix.

La famille de

Madame

Walther PERRET

née Jeanne FERNBACH

a le chagrin de faire part de son décès, survenu dans sa 100e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 février 1984.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 4561

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR WILLY DUBOIS

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leur envoi de fleurs, leur don ou leur message.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

4866

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR EMILE JENZER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

4868

La famille de

MADAME MADELEINE PARATTE

Profondément touchée par votre présence, vos messages et envois de fleurs, vos offrandes de messes, vous adresse l'expression de sa vive reconnaissance.

LES BREULEUX, février 1984. 4423

● Voir autres avis mortuaires en page 26 ●

SERVICE RELIGIEUX

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. – GRAND-TEMPLE: 9 h. 45, culte, M. Bauer; sainte cène. Ve, 15 h. 30 ou 15 h. 45, groupes d'enfants. Ve, 18 h., culte de jeunesse.

FAREL: 9 h. 45, culte, M. Guinand; garderie d'enfants; 9 h. 45, culte de l'enfance au Presbytère; 11 h., culte de jeunesse. Me, 19 h. 30, Charrière 19, office. Je, 15 h. 30 et 17 h., Charrière 19, culte de l'enfance. Ve, 15 h. 30 et 17 h., au Presbytère, culte de l'enfance.

ABEILLE: 9 h. 45, culte des familles, M. Morier; sainte cène; garderie d'enfants. Je, 19 h., Paix 124, office. Ve, 15 h. 30, culte de l'enfance. Ve, 17 h. 45, culte de jeunesse.

LES FORGES: 10 h., culte, M. de Montmollin, président du Conseil synodal; 20 h., culte; sainte cène. Me, 19 h. 45, prière. Ve, 17 h., rencontre d'enfants.

SAINT-JEAN: 9 h. 45, culte, M. Gerber. Me, 19 h. 45, recueillement. Ve, 17 h., culte de l'enfance. Ve, 17 h., culte de jeunesse.

LES ÉPLATURES: 9 h., culte; 9 h., culte de l'enfance et garderie à la cure. Ma, 17 h. 30, rencontre des adolescents.

HÔPITAL: 9 h. 50, culte, M. Keriakos; participation des Gédéons.

LES PLANCHETTES: 9 h. 45, culte, M. Lienhard; sainte cène.

LES BULLES: 20 h. 15, culte, M. Lienhard; sainte cène.

LA SAGNE: 9 h. 30, culte, M. F. Lemrich; école du dimanche: 9 h. 30, au Crêt; 10 h. 15, aux Roulets. Me, 14 h., culte au Foyer. Je, 17 h. 25, culte de jeunesse au Crêt.

Deutschsprachige Kirchgemeinde. – 20.15 Uhr, Abendgottesdienst. 22. Februar, Mittwoch, Bibelabend 20.15 Uhr Le Locle.

Paroisses catholiques romaines. – NOTRE-DAME DE LA PAIX: sa, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 15; 17 h. 30, messe. Di, messes à 9 h. 30, 11 h. et 18 h.

MISSION ITALIENNE: sa, 18 h., messe en italien aux Forges.

SACRÉ-CŒUR: Sa, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 15; 18 h., messe (chorale). Di, 8 h., messe; 9 h., messe en italien; 10 h. 15, messe; 11 h. 30, messe en espagnol.

HÔPITAL: Di, 8 h. 55, messe.

LA SAGNE: pas de messe.

Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). – Di, 9 h. 45, grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). – Di, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h. 15, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). – Sa, 9 h., étude biblique; 10 h. 15, culte. Ma, 20 h., cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). – Ve, 19 h., culte et prédication. Sa, 9 h. 15, culte.

Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). – Di, 9 h. et 20 h., services divins.

Témoins de Jéhovah (Jacob-Brandt 61). – Réunions: en français, ma, 17 h., je, 19 h. 15, sa, 18 h. 15; en italien, me et ve, 19 h. 30, di, 17 h.; en espagnol, ma, 19 h. 15, ve, 19 h. 30, sa, 15 h.

Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). – Di, 10 h., culte.

Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). – Di, 9 h. 45, culte. 20 h. 15, Nouvelles de nos missionnaires. Je, 20 h. 15, étude biblique.

Eglise évangélique libre (Parc 39). – Di, 9 h. 30, prière; 10 h., culte, école du dimanche et garderie d'enfants. Je, 20 h., assemblée générale de l'Eglise.

Eglise de Dieu (Paix 87). – Etude biblique: chaque ma., à 20 h. Service d'adoration: le 1er et le 3e di., à 10 h., le 2e et le 4e di., à 20 h. Service de communion: le 5e di., à 18 h. 30. Pasteur F. Fait.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). – Sa, 20 h., soirée pour les jeunes. Di, 9 h. 30, culte avec sainte cène, école du dimanche et garderie pour enfants. Participation de J. C. Poret, qui nous parlera de son voyage chez les chrétiens des Pays de l'Est. Me, 20 h., partage biblique et prière.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). – Sa, 13 h. 30, Jeune Armée; 14 h. 30, Club d'enfants. Di, 9 h. 15, prière; 9 h. 45, culte; 20 h., Evangélisation. Les deux rencontres présidées par la brig. Robert. Lu, 19 h. 30, Ligue du Foyer.

Action biblique (Jardinière 90). – Di, 20 h., culte. Me, 14 h., Club Toujours Joyeux pour les enfants; 18 h. 15, Groupe des adolescents, chez M. J.-F. Kohler, Tête-de-Ran 3; 20 h., Nouvelles missionnaires et prières.

Eglise Evangélique «La Fraternité» (Soleil 7) – Sa, 20 h., soirée d'accueil. Di, 9 h. 30, culte avec sainte cène et école du dimanche. Ma, 20 h., réunion de prière. Je, 20 h., étude biblique. Rappel: Sa 25 février, 12 h. 30, soupe offerte à tous.

Assemblée de Pentecôte (Progrès 48). – Mardi 20 h., vendredi 20 h., dimanche, culte, 9 h.45.

SP3Evangelische Stadtmission (Musées 37). – So., 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Herrn F. Finkbeiner, Thalwil. Di., + Mi., 20.15 Uhr, Jugendgruppen Fontainemelon & La Chaux-de-Fonds. Do., Besuchsdienstabend – kein Bibelabend.

Le Locle

Eglise réformée évangélique. – TEMPLE: Di, 8 h. 15, culte matinal; 9 h. 45, culte, M. V. Phildius.

CHAPELLE DU CORBUSIER: Di, 9 h. 15, culte avec sainte cène, M. J. Mva.

SERVICE DE JEUNESSE, à la Maison de Paroisse: Di, 9 h. 45, culte de l'enfance et culte des petits. Ve, 17 h. 45, culte de jeunesse.

MONTS: Di, 9 h. 30, culte de l'enfance.

LES BRENETS: Di, 9 h. 45, culte.

LA BRÉVINE: Di, 9 h., culte, sainte cène, Fr.-P. Tüller; 9 h. 30, école du dimanche.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Di, 10 h. 15, culte, sainte cène, Fr.-P. Tüller; 10 h. 15, école du dimanche.

LES PONTS-DE-MARTEL: Di, 9 h. 45, culte; 11 h., culte de l'enfance et de jeunesse.

SP3Deutschsprachige Kirchgemeinde Le Locle. – So, 9.45 Uhr, Morgengottesdienst.

Eglise catholique romaine, Le Locle. – Sa, 17 h., messe espagnole avec animation en français à la chapelle des Sts Apôtres; 17 h. 30, messe à l'église paroissiale. Di, 9 h. 30, messe à l'église paroissiale; 10 h. 45, messe en italien à l'église paroissiale.

Eglise catholique romaine, Les Brenets. – Sa, 18 h., messe.

Eglise catholique romaine, Le Cerneux-Péquignot. – Di, 9 h. 45, messe à l'église.

Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel. – Di, pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique indépendante (Grande-Rue 32.). – Di, culte à 9 h. 30. Me, réunion de prière et étude biblique, 20 h.

Témoins de Jéhovah (Envers 55). – Je, 19 h. 30, Ministère du Royaume; 20 h. 15, école théocratique. Sa, 18 h. 30, étude de la Tour de Garde; 19 h. 30, discours public.

Eglise Néo-apostolique (Chapelle Girardet 2a). – Di, 9 h. (français et italien) et 20 h., services divins.

Eglise évangélique libre (Angle Banque-Bournot). – Di, 8 h. 45, prière; 9 h. 30, culte, école du dimanche. Je, 20 h., étude biblique – Le livre de Josué.

Action biblique (Envers 25). – Di, 9 h. 45, culte. M. Foid Accad, ancien secrétaire de l'Alliance biblique universelle au Liban. Me, 13 h. 30, Club Toujours Joyeux pour les enfants; dès 17 h., groupe JAB pour les adolescents. Ve, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.

Armée du Salut (Marais 36). – Sa, 17 h., Fête de camarades. Di, 9 h. 15, prière; 9 h. 45, culte; 20 h., Evangélisation. Lu, 9 h. 15, prière; Ma, 14 h. 30, Ligue du Foyer. Ve, 16 h., Club d'enfants.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:
Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire, Berne. - **Willy Brandt,** Monde. - **Roland Carrera,** Economie. - **Jean-Jacques Charrère,** Val-de-Travers. - **Michel Déruns,** Sports. - **Raymond Déruns,** Agriculture, Magazine et TV. - **Cécile Diezi,** Jura bernois, Jura. - **Patrick Fischer,** La Chaux-de-Fonds. - **Roland Graf,** Coordination de nuit. - **Laurent Guyot,** Sports. - **Ingrid-C. Jeannet,** La Chaux-de-Fonds. – **Michel-Henri Krebs,** Canton de Neuchâtel. - **Catherine Montandon,** Le Locle. - **Jean-Claude Perrin,** Le Locle. - **Mario Sessa,** Régionale. - **Pierre Thomas,** Coordinateur de jour. - **Pierre Veya,** Jura. – **Ruth Widmer-Sydler,** Littoral.

Stagiaire:
Pascal Brandt.

Propos du samedi
Feu-Vert à l'orange

A l'orange, mais dans le bon sens, en attendant le départ! Quand on demande aux paroissiens de fournir un effort financier, il est juste de les tenir au courant des résultats. Rappelez-vous: à l'occasion du 450e anniversaire de la Réformation dans le canton de Neuchâtel, le Synode de l'Eglise Réformée avait décidé de laisser un souvenir durable de cet anniversaire en créant une œuvre sociale. Il s'agissait de doter La Chaux-de-Fonds d'un foyer d'accueil temporaire, Feu-Vert, analogue à Foyer 44 qui existe déjà à Neuchâtel. Coût de l'opération: 200.000 francs, destinés à couvrir aussi bien les frais d'installation que les frais d'exploitation de la maison pendant cinq ans. Un appel financier a été lancé en novembre 1981; il a permis de récolter 85.000 francs auprès des paroisses neuchâteloises; d'autre part, des organismes privés et des particuliers se sont engagés pour un montant de 120.000 francs.

Désormais rien ne s'oppose plus à la création de Feu-Vert, qui s'ouvrira à la fin de cette année dans les locaux de l'ancienne Auberge de jeunesse. Un couple résident aura pour mission d'accueillir les pensionnaires et de s'occuper d'eux; la maison pourra recevoir jusqu'à une douzaine de personnes.

Un exemple: cette femme battue et jetée à la rue, en pleine nuit, par son mari ivrogne. Peu vêtue, et sans un sou. Le poste de police? Elle n'a pas le courage de s'y présenter. Elle sonne à la porte de son médecin. Celui-ci pourra peut-être l'accueillir jusqu'à demain; mais, pour des raisons familiales ou autres, ce n'est pas possible dans le cas particulier. Le médecin fait plusieurs téléphones; la dame ne connaît personne chez qui elle pourrait se rendre spontanément. Finalement – mais difficilement – les coups de fil aboutissent à une solution... hors de la localité. Cette femme aurait sans doute pu être accueillie dans bien des familles, car les gens ne manquent pas toujours de cœur. Mais il y a des situations comme ça: on n'ose pas, on ne veut pas déranger ni s'imposer, ou on tombe mal, et ça coince. Il faudrait un lieu équipé pour un tel accueil, où il n'y ait rien à expliquer, un lieu ouvert, simplement, un lieu «fait pour»!

Notre Eglise a pensé qu'elle se devait de créer un tel lieu: pensons aux femmes battues, mais aussi aux personnes momentanément privées de logement ou en butte à des difficultés conjugales ou personnelles, à des jeunes à la recherche d'une nouvelle situation, etc...

Feu-Vert s'ouvrira bientôt. Réjouissons-nous de ce succès. Cela pourrait s'appeler «christianisme social», expression parfois mal vue et considérée comme suspecte. L'engagement social de l'Eglise n'est pas toute sa vie, bien sûr, mais il fait partie de sa vie et de son obéissance. C'est dans cet esprit que de nombreuses institutions d'utilité publique ont été fondées par les Eglises: esprit de service, obéissance à Dieu qui appelle à la bienveillance fraternelle.

Jésus dit: «J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger et vous m'avez accueilli chez vous; j'étais nu et vous m'avez habillé; j'étais malade et vous avez pris soin de moi; j'étais en prison et vous êtes venu me voir. (...) Je vous le déclare, c'est la vérité: toutes les fois que vous avez fait cela à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.»

R. T.

Désormais, l'achat d'une occasion est une affaire sûre. Systématiquement sûre:

Système Occasion Sûre

Avec Garantie

BETA COUPÉ 1600
1979 Fr. 9 800.–
BETA COUPÉ 2000
1981/36 000 km. Fr. 12 500.–
ALFETTA 1600 L
1980/23 000 km. Fr. 10 500.–
GIULIETTA 1600
1979 Fr. 9 300.–
DELTA 1500
1982/25 000 km. Fr. 11 800.–
DELTA 1500
1982/18 000 km. Fr. 11 800.–
BETA BERLINE 2000
1981 Fr. 9 500.–
A 112 ELITE
1981/35 000 km. Fr. 7 300.–
ALFASUD TI 1500
1981/36 000 km. Fr. 9 200.–

GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds
✆ (039) 26 81 81
4629

OFFRES D'EMPLOIS

bureau d'architecture et d'urbanisme **meystre**

Une place d'avenir est offerte à :

ARCHITECTE ETS

Avec solide expérience en dessins d'exécution, détails, soumissions et conduite de chantiers.

Nous offrons place stable au sein d'une équipe dynamique, avec méthodes de travail modernes, accompagnée de prestations sociales élevées.

Prendre contact par écrit ou par téléphone.

APW

Av. de la Gare 31, 2000 Neuchâtel 038/25 38 45

28-29851

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

Adresse à conserver

COMTE APPAREILS MENAGERS

Grands et petits et agencements de cuisines à des prix qui font la différence, notre service aussi...

Sur demande. Garantie 5 ans.

Les meilleurs marques telles que **AEG - HOOVER - MIELE - QUEROP - ROTEL SCHULTHESS - V. ZUG - ZANKER - ZANUSSI** et bien d'autres, ainsi que toute notre gamme d'appareils

GRENIER 22, La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 30 57 — GRAND'RUE 57, Sonvilier, ✆ 039/41 16 06

Comtessa
VENTE-Réparations toutes marques

Frappes d'ébauches de cadrans
Frappes de fonds de boites
Numéroteurs - Composteurs - Poinçons
Gravure sur acier

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

RÉGLEUR

expérimenté sur machines à souder les pieds de cadrans (Solo & Ruetschi).
Prière de se présenter, de téléphoner ou d'écrire à :

SCHLÉE & Co
LA CHAUX-DE-FONDS
Repos 9-11 ✆ 039 28 46 01

Votre journal: L'IMPARTIAL

La Télévision Suisse Romande cherche quelques

figurants(es)

pour le prochain film de Raymond Vouillamoz **«Noces de soufre»** qui se tournera à La Chaux-de-Fonds et environs entre le 7 mars et le 7 avril 1984

Les personnes intéressées sont priées de se présenter le **mardi 21 février au Buffet de la gare 2e classe à La Chaux-de-Fonds** entre 17 et 18 h., **à Saignelégier** entre 19 et 20 h. **au café du Soleil** 18-33537

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

rapide simple discret

52-414436

ROTARY®

cherche un

animateur

ou une

animatrice de vente

(rayon Suisse allemande, éventuellement Tessin) maîtrisant parfaitement le suisse-allemand, avec de bonnes notions de français ou d'italien; si possible expérience des voyages, représentation, etc.

Entrée: immédiate ou à convenir.

Prière de faire vos offres ou se présenter dès que possible à:

Fabrique de Montres ROTARY SA
138, rue des Crêtets, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/25 11 31 4616

AVIS MORTUAIRES

LA SAGNE

J'ai patiemment attendu l'Eternel,
et Il s'est tourné vers moi.
Psaume 40, v.2

Madame et Monsieur Sully Perrenoud-Sandoz;

Monsieur et Madame Maurice Sandoz-Boder:

Madame et Monsieur Cyrille Fahrny-Sandoz, Joëlle et Anouk;

Mademoiselle Elisabeth Sandoz et son fiancé,

Monsieur Jean Daniel Fankhauser;

Monsieur Jean-Maurice Sandoz;

Monsieur Sully-Daniel Sandoz;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Gottfried et Eugénie Barben-Grossenbacher;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Numa et Elisa Sandoz-Rieder;

ainsi que les familles, parentes et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame

Adrien SANDOZ

née Alice BARBEN

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée paisiblement à Lui, dans sa 86e année, après quelques jours de maladie.

Domiciles de la famille:
La Corbatière 191, 2314 La Sagne, le 14 février 1984.

Madame et Monsieur Sully Perrenoud-Sandoz
Temple-Allemand 25, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Aimons-nous les uns les autres,
car l'amour vient de Dieu.
I Jean 4, v.7

Selon la volonté de la défunte:

On peut honorer sa mémoire, en pensant au travail de l'Alliance missionnaire évangélique parmi les lépreux de l'Angola, CCP 20-3135.

Le culte funèbre a eu lieu dans l'intimité.

LE PRÉSENT AVIS TIENT LIEU DE LETTRE DE FAIRE-PART. 4546

Repose en paix chère maman
et grand-maman bien-aimée.

Madame et Monsieur René Kahn-Stehlé: Alain et Michel leurs enfants;

Madame et Monsieur Jean Rickli: Olivier et Brigitte, leurs enfants;

Les descendants de feu Johannes Salathé;

Les descendants de feu Léopold Stehlé,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Marie STEHLÉ

née SALATHÉ

qui s'est éteinte paisiblement mercredi, dans sa 88e année.

La CHAUX-DE-FONDS, le 15 février 1984.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Domicile de la famille: Helvétie 20.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 4562

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

MADAME MATHILDE CLERC-MÜHLETHALER

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leur message de condoléances, leur don, leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

4530

La famille de

MADAME MARTHE BECK-SCHELLING

Profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours douloureux, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

LA CHAUX-DE-FONDS, février 1984. 3775

LE LOCLE et PESEUX

Profondément touchée par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, la famille de

MADAME CÉCILE DUVANEL-CHAPUIS

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs lui ont été un précieux réconfort. 4533

● Voir autres avis mortuaires en page 25 ●

dimanche TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

7.55 Jeux olympiques
Ski nordique. 50 km. messieurs. Ski alpin. Slalom spécial messieurs

13.30 Téléjournal

13.35 La Puce à l'Oreille
Film de Jacques Charron. Avec: Rex Harrisson - Rosemary Harris

Voilà une bonne façon de passer un dimanche frileux de février. Dans «La Puce à l'Oreille», un époux délaisse d'un seul coup sa femme; celle-ci se croit trompée et lui fait envoyer par sa meilleure amie une lettre alléchante...

15.05 La Rose des Vents: Rose des vents, rose des sables

16.25 A... comme animation

16.35 Les Yeux bleus (1)
Avec: Françoise Christophe - Gilles Laurent - André Falcon

Il s'agit d'une histoire bien charpentée et solidement ancrée dans le monde d'aujourd'hui, qui se déroule d'abord dans la région de Besançon, puis dans le Nord de la France. Au coeur de l'intrigue, un jeune homme d'ascendance bourgeoise qu'une révélation fortuite va jeter sur les routes de la délinquance: Rémy Gagneur. A la veille de son bac, ce dernier apprend en effet que son père, qu'il n'a pas connu, revient au pays. L'événement sème le trouble dans la famille. Un trouble tel que Rémy se met en tête de comprendre pourquoi ses parents se sont séparés. Il découvre alors qu'il n'est peut-être pas le fils de son père «officiel».

17.30 Téléjournal

17.35 Escapades

18.05 Table ouverte: Respect de l'armée, respect des consciences

19.20 Vision 2: Vespérales: «Ce que je crois...»

19.30 Téléjournal

20.00 Allocution de M. Pierre Aubert, conseiller fédéral: A propos des Votations fédérales: Taxes routières

20.05 Les Oiseaux se cachent pour mourir

D'après le roman de Colleen McCulloug. Avec: Richard Chamberlain - Rachel Ward

20.55 Dis-moi ce que tu lis...

21.50 Cadences: Elegie pour Danseurs

22.10 Téléjournal

22.25 Studio olympique
Résumé du jour

22.45 Table ouverte

Chaîne sportive JO
Jeux olympiques d'hiver
Sur la Chaîne suisse alémanique: 10.00-12.20 Hockey sur glace: Tour final. 16.30-17.30 Cyclocross: Championnats du monde professionnels. 17.55-19.50 Patinage artistique: Gala final. 20.00-20.40 Cérémonie de clôture

---

FRANCE 1

9.00 Emission islamique
Connaître l'islam: Les femmes

9.15 A Bible ouverte

9.30 La source de vie
Les juifs du Kurdistan: Notre pain quotidien (1)

10.00 Présence protestante

10.30 Le jour du Seigneur
Magazine - 11.00 Messe

12.00 Télé-foot 1
16es de finales de la Coupe de France

12.20 Jeux olympiques

13.00 Actualités

13.25 Starsky et Hutch
Ah! la Belle Equipe... Série. Avec David Soul

14.20 Hip Hop

14.35 Champions
Variétés et divertissements

17.30 Frank, chasseur de Fauves
Le Cinéma de Frank. Série. Avec: Bruce Boxleitner

18.30 Jeux olympiques

19.30 Les animaux du monde
2e Festival international du film animalier

20.00 Actualités

20.35 La Poudre d'Escampette

Film français de Philippe de Broca (1971), d'après un roman de Robert Beylen «La Route du Soleil». Avec Michel Piccoli - Marlène Jobert - Michael York

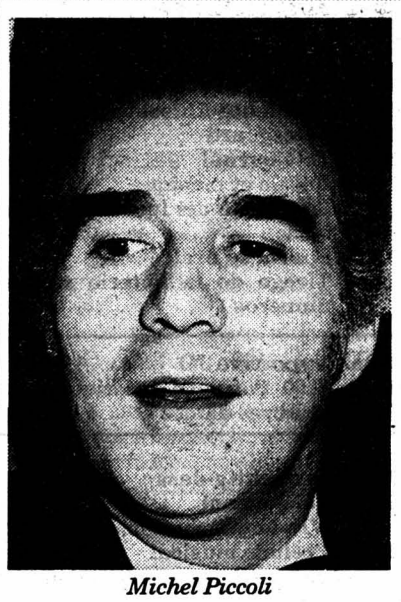

Michel Piccoli

Réunis par les avatars de la guerre, un officier anglais, un fabricant qui est peut-être aussi un résistant et la femme d'un consul suisse, fuient les soldats italiens et allemands à travers le désert de Lybie, à la recherche des Anglais.

22.30 Sports-dimanche

23.30 Actualités

ANTENNE 2

7.55 Jeux olympiques
Ski nordique: 50 km. messieurs

9.30 Informations - Météo

9.35 Récré A2

10.00 Jeux olympiques

11.00 Les chevaux du tiercé
En direct de Vincennes

11.15 Dimanche Martin
Cinéma, théâtre, ballet, chanson, jazz, dessin animé - 12.45 Antenne 2 midi - 14.30 Magnum. Série - 15.20 L'école des fans, invité: Christophe - 16.05 Dessin animé - 16.25 Thé dansant

17.05 Papa Poule
Papa Poule et Sherlock Holmes. Série. Avec Sady Rebbot

18.05 Dimanche magazine
Du ciment dans les gants

19.00 Stade 2

20.00 Journal

20.35 La chasse aux trésors
A Hong Kong

21.50 Viêt-nam

En direct de Saïgon (1967-1970). Les témoins: Hoang Phu Tuong, commissaire politique à Huê - Général Giap, ministre de la défense Nord-Viêt-nam - Robinson Risner, pilote américain prisonnier - Dean Rusk, secrétaire d'Etat du président Johnson - Général Westmoreland, commandant en chef américain au Viêt-nam

En 1967, un demi-million de soldats américains empêchent le Sud-Vietnam de basculer dans le camp communiste. Mais ils n'arrivent pas à renverser l'équilibre. L'Amérique va déployer pendant 8 ans une formidable machine de guerre. Le Vietnam est un champ d'expérience aussi: détecteurs de chaleur humaine, bombes à billes, à fragmentation, caméras à rayon infra-rouge, sans compter le napalm et pour finir le fameux défoliant «l'agent orange».

22.45 Désirs des arts
Un sculpteur nommé Picasso

23.10 Edition de la nuit

SUISSE ALEMANIQUE

7.55 Jeux olympiques

16.15 Les grandes villes du monde
Madrid

17.45 Gschichte-Chischte

21.55 Téléjournal

22.05 Nouveautés cinématographiques

22.15 Jeux olympiques
Studio olympique

24.00 Téléjournal

Chaîne sportive: JO
10.00-12.20 et 13.30-16.00 Hockey sur glace: Tour final
16.30-17.30 Cyclocross: Championnats du monde professionnels
En Eurovision d'Oss (Hollande)
17.55-19.50 Patinage artistique: Gala final
20.00-20.40 Cérémonie de clôture

FRANCE 3

10.00 Images de...

10.30 Mosaïque

16.00 Le Gardien
Pièce de Harold Pinter. Avec: Jacques Dufilho - Georges Claisse

18.20 FR3 Jeunesse
Bugs Bunny fait fortune - Le Manège enchanté - Do mi sol do - Les Aventures de l'Ours Colargol

19.40 FRO Hebdo

20.00 Fraggle Rock
La Grande Pénurie de Radis

20.35 Un pays, une musique
Le Québec

21.25 Aspects du court métrage
La Rose et le Réséda, film d'André Michel - Peine perdue, film d'Alain Massonneau - Le Taxi jaune, film de J.-François Garsi

22.05 Soir 3

Le cinéma de minuit: Aspects du film noir

22.30 Lame de Fond

Film de Vincente Minnelli (1946, v.o.) Avec: Katharine Hepburn - Robert Taylor - Robert Mitchum - Edward Gween - Marjorie Main

Robert Taylor et Katharine Hepburn

Dans les années quarante, aux Etats-Unis. Une jeune provinciale épouse un industriel millionnaire qui cache sous son dynamisme une profonde névrose, liée à l'existence secrète d'un frère cadet.

0.20 Prélude à la nuit

SUISSE ITALIENNE

7.55 Jeux olympiques d'hiver

13.30 Téléjournal

13.35 Un'ora per voi

14.35 Tele-revista

14.50 Intermède

15.00 Le vol de l'aigle
Documentaire

16.30 Aux frontières du monde
La terre d'Atahualpa

17.00 Rendez-vous à la maison

19.00 Téléjournal

19.05 La Parole du Seigneur

19.15 Voyage à travers le piano (5)
Les Années de Pèlerinage, de Liszt

20.00 Magazine régional

20.15 Téléjournal

20.35 Empire (3 et fin)
Feuilleton de Denys Arcand, avec Kenneth Welsh

22.00 Téléjournal

22.10 Sports-dimanche
Téléjournal

A voir

Table ouverte

Respect de l'armée, respect des consciences

TVR, dimanche à 18 h. 05

Les partisans de l'initiative sur le service civil soumise au peuple suisse le 26 février jugent inadmissible que la Suisse ne reconnaisse pas encore un statut spécial aux objecteurs de conscience. Pour éviter un choix arbitraire entre les vrais et les faux objecteurs, il faut instituer un service civil de longue durée auquel sera astreint tout homme qui refuse son incorporation dans l'armée. Les adversaires affirment que l'initiative remet en cause l'obligation de servir en instituant un véritable libre choix entre l'armée et le service civil. «Table ouverte» opposera deux partisans de l'initiative, Mme Heidi Deneys, conseillère nationale socialiste et MM. Jean-Philippe Pidoux, conseiller national radical et Jean-Philippe Maître, conseiller national pdc.

(sp - tv)

ALLEMAGNE 1

7.50 Jeux olympiques

16.00 Die Besucher
Le Génie derrière les Murs

16.30 Sous les toits allemands

17.15 Studio olympique

18.00 Patinage artistique
Gala final

19.40 Téléjournal

19.55 Jeux olympiques
Cérémonie de clôture

21.00 Cent chefs-d'œuvre

21.10 Ein Mann in Wut
Film de Claude Pinoteau (1978), avec Lino Ventura, Laurent Malet

22.45 Téléjournal

22.50 Allemands

23.35 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

9.15 Service œcuménique

10.00 Programmes de la semaine

10.30 Mécanique avec musique
Impressions. Film de Charlie Chaplin (1923), avec Edna Purviance

12.00 Le concert du dimanche
Mélodies californiennes

12.45 Loisirs

13.15 Chronique de la semaine

13.40 Daten-Schatten

14.10 Rappelkiste
Johnny, un de l'Equateur

14.40 Informations

14.55 L'environnement

15.25 Traumland Operette
Offenbachiade, avec Barry McDaniel

16.25 Informations

16.30 Rivalen der Manege
Film d'Harald Philipp, avec Claus Holm

18.00 Journal de l'Eglise catholique

18.15 Die Einwanderer

19.00 Informations

19.10 Perspectives de Bonn

19.30 Reconnaissez-vous cette mélodie ?
Jeu

20.15 Heidelinde Weis

21.15 Informations

21.25 Lebenslinien: Augustine - Le Cœur sur la Main

23.05 Spielwiese
Expériences - Improvisations - Jeux

23.50 Informations

RADIO

	SUISSE ROMANDE 1	SUISSE ROMANDE 2	SUISSE ALEMANIQUE	FRANCE MUSIQUE	FRANCE CULTURE
Aujourd'hui	12.30 Journal du week-end. 12.45 Les cahiers du dimanche. 13.00 Dimanche-variétés, par Serge Moisson. 15.05 Auditeurs à vos marques, par André Pache. 17.05 Tutti tempi. 18.05 Journal. 18.15 Sport. 18.30 Allô Colette ! disques à la demande, par Colette Jean. 20.02 Il pleuvait sur Brooklyn, de C. Tavanti, pièce policière. 21.05 Part à deux. 22.30 Journal. 22.40 Jazz me blues, par E. Brooke. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.	12.35 Dimanche-musique. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Le dimanche littéraire. 15.00 Contrastes. 17.05 L'heure musicale. 18.30 Continuo ou la musique baroque. 19.30 Nos patois. 19.50 Novitads, émission en romanche. 20.02 Dimanche la vie. 21.00 Théâtre: Dans l'escalier au bord de la mer, de S. Valenti. 22.00 Entre parenthèses. 22.30 Journal. 22.40 Musique au présent: A. Rabinovitch. 0.10-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.	❶12.30 Journal. 13.30 Dialecte. 14.00 Arena: Théâtre, sport et mus. 18.00 Welle eins. 18.30 Journal. Actualités. 18.45 Poskarte genügt. 20.00 Doppelpunkt. 21.30 Bumerang. 22.00 Musique du Brésil. 23.00 Chansons. 24.00 Club de nuit. ❷ 12.30 Act. 12.40 Tempo giusto. 14.00 Zurcher Blasorchester. 17.45 Chefs-d'oeuvre. 18.20 Novitads. 18.30 Act. 18.40 Politique. 19.10 Orgue. 19.30 Act. religieuse. 20.00 Musique. 22.00 Mus. funèbre. 23.00 DRS 3.	12.05 Magazine international. 14.04 Hors commerce. 16.00 Références. 17.00 Comment l'entendez-vous. 19.05 Jazz vivant. 20.00 Les chants de la terre. 20.30 Orchestre du Wurttembergische Staatsoper de Stuttgart, dir. D. Russel-Davies: «Die englische Katze» (La chatte anglaise), opéra en 2 actes, Henze. 22.30-6.00 Fréquence de nuit: les figurines du livre, par D. Jameux. 23.00 Les mots de Françoise Xenakis, par A. Lacombe.	12.05 Allegro, par B. Jérôme. 12.30 Lettre ouverte à l'auteur. 12.45 Musique: Les mille et une nuits et la musique. 14.30 Intermezzo, de J. Giraudoux, retransmis en différé de la Comédie-Française. 17.25 Sons, par G.-M. Duprez. 17.30 Rencontre avec... par P. Galbeau. 18.30 Ma non troppo. 19.10 Le cinéma des cinéastes. 20.00 Albatros: 3 poèmes de l'obscur. 20.40 Atelier de création radiophonique. 23.00-23.55 Musique: Les mille et une nuits et la musique.
Demain	0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00, 7.00, 8.00 Edit. principales du journal. 6.25 Journal routier et météo. 6.30 Journal régio. et sports. 6.55 Minute œcuménique. 7.32 Le billet. 8.10 Revue de presse. 8.30 Indicateur économique. 8.35 Diagnostic. 8.40 Mémento. 8.45 Santé. 9.00 Météo. 9.05 Saute-mouton: Des jeux, des reportages. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain ?, par Jean Charles.	0.10-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous: Réveil en mus. 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classiques. 8.10 Poésie. 8.58 Minute œcum. 9.05 La vie qui va. 9.30 Le temps d'apprendre: éducation dans le monde. 10.00 Portes ouvertes sur... L'école. 10.30 La musique et les jours. 12.00 Splendeur des cuivres: 1. Belmont varations, A. Bliss. 2. Concerto orgue et cuivre, G. Bovet.	Seul l'essentiel des programmes figure dans cette rubrique. ❶ Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 12.00 Magazine agricole. ❷ 6.00 Mattinata, avec des pages de Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Kalliwoda et Grieg. 7.00 Journal. 7.15 Pages classiques. 9.00 Aula. 10.00 Causerie. 11.00 Musique. 11.30 Méditation. 12.00 Musique.	Programmes donnés sous réserve. 6.02 Musique légère de Radio-France, par P.-M. Ondher. 6.30 Musiques du matin, par M. Marnat: pages de Krommer et Milhaud. 7.10 Knabenchor de Hanovre, avec W. Stock-Meier, orgue. 7.45 Le journal de musique. 8.12 Magazine, par P. Kaminski. 9.05 Le matin des musiciens: Ernest Chausson. 12.00 La table d'écoute, par E. Pistorio.	7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. L'oeil du golem ou la postérité de Marshall Mac Luhan (1). 8.32 La conquête du pôle Nord (1). 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les matinées de France-Culture. Les lundis de l'histoire. 10.45 Le texte et la marge. 11.02 Musique: Flûtes d'Anglais, flûtes d'Allemands...: Oeuvres de Dieupart, Hotteterre, Vivaldi, Bassano, Virgliano, Shinohara.

samedi TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

8.55 Jeux olympiques d'hiver
Ski nordique: 20 km dames - Patinage de vitesse: 10.000 m messieurs
12.25 Saut à skis 90 m
13.25 Bob à 4: 3e et 4e manches

16.15 Vision 2: Tell Quel
Alain M., objecteur

16.40 Vision 2: Temps présent
La lèpre en Afrique: Un médecin aux mains nues

17.35 L'antenne est à vous

17.55 La Course autour du monde

19.00 Studio olympique
Résumé du jour

19.20 Loterie suisse à numéros

19.30 Téléjournal

20.10 Kojak

Quiproquo. Film de Russ Mayberry - Avec: Telly Savalas - Dan Frazer - Kevin Dobson

S'il le pouvait, Kojak s'arracherait les cheveux: le voilà chargé d'une affaire à laquelle il ne comprend absolument rien! Pourquoi un voleur aussi habile que Pataki essaie-t-il de voler un camion, et échoue? Pourquoi l'avocat du prévenu semble-t-il si peu pressé de faire sortir son client? Tandis que Pataki réclame à corps et à cris la caution qui lui permettrait de rentrer chez lui, le fameux camion est dérobé, pour de bon cette fois. Et Kojak sent qu'il va commencer à s'énerver...

21.05 Studio 4

22.05 Téléjournal

22.20 Sport

23.20 Le film de minuit: Buffalo Bill et les Indiens
Film de Robert Altman - Avec: Paul Newman - Burt Lancaster

L'épopée de l'Ouest est réduite à une somme de recettes et de décors; le soi-disant chasseur d'Indiens rate un oiseau à un mètre et poursuit sans résultat un groupe de Sioux qui ne fuyaient même pas!

Chaîne sportive JO
Jeux olympiques d'hiver
Sur la Chaîne suisse italienne:
18.50-23.00 Patinage artistique: Libres dames

ALLEMAGNE 1

13.15 Programmes de la semaine
13.45 Sous les toits allemands
14.30 Rue Sésame
15.00 Musique populaire et folklorique des Alpes
16.30 Intermezzo magique
16.45 La Petite Maison dans la Prairie 18.00 Téléjournal
18.05 Panorama sportif
19.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Der Komödienstadl
22.05 Tirage de la Loterie à numéros Téléjournal
L'Evangile du dimanche
22.25 Im Schatten der Zweifels
Film d'Alfred Hitchcock (1943)
0.10 Téléjourna

FRANCE 1

10.00 TF1 Vision plus

10.30 La maison de TF1
Préparation des vacances - Chauffage de la maison - Recette du pâté de thon

12.00 Bonjour, bon appétit!
Moules farcies et moules frites - Invité: Maurice Favières

12.30 La séquence du spectateur
«Le Malade imaginaire», de Tonino Cervi - «Tir groupé», de Jean-Claude Missaien - «Fièvres», de Jean Delannoy

13.00 Actualités

13.35 Amuse-gueule
Le petit vin d'Auvergne - Le fumeur - Le tiers provisionnel

14.05 Pour l'Amour du Risque
Croisières à vos Risques et Périls. Série - Avec: Robert Wagner

14.55 Diane Dufresne: Hollywood
Variétés

15.35 C'est super
Le hockey sur glace - Invité: Jean-Louis Mahjun

15.55 Capitaine Flam
La Pierre mystérieuse

16.20 Casaques et bottes de cuir

16.50 Molière pour rire et pour pleurer
L'Illustre Théâtre. Série - Avec: Roger Mirmont

La carrière exceptionnelle et la vie sentimentale de l'auteur dramatique Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière (1622-1673).

17.45 Trente millions d'amis
Gros plan: Le persan bicolore - Les chiens «chaufferettes» des derniers rémouleurs de France

18.15 Micro-puce
L'informatique? Un jeu d'enfant!

18.30 Auto-moto
Le Rallye de Suède

19.05 D'accord, pas d'accord

19.15 Actualités régionales

19.40 Jeux olympiques
Résumé

20.00 Actualités

Au théâtre ce soir

20.35 L'Avantage d'être Constant

D'Oscar Wilde - Avec: Françoise Christophe - Jean Barney - Patrick Raynal - Sophie Amaury

A la fin du siècle dernier, à Londres. Deux célibataires élégants et désoeuvrés usurpent un prénom, Constant, qui fait rêver les jeunes filles.

22.40 Droit de réponse (l'esprit de contradiction)
La psychanalyse

24.00 Actualités

ANTENNE 2

8.55 Jeux olympiques

12.00 A nous deux
Magazine

12.45 Antenne 2 midi

13.30 La vie secrète d'Edgar Briggs
Le Dessin. Série, avec: William Ellis

14.00 Les jeux du stade
Jeux olympiques d'hiver
15.10 Cyclisme: Course du Mont-Faron
15.25 Rugby: Pays de Galle - France
17.05 Angleterre-Irlande

17.40 Récré A2

18.00 Carnets de l'aventure
Bye Ubaye, film de Maurice Tivron - L'abbé volant, film de Philippe Lallet

18.45 Mieux vivre sur la route

18.50 Des chiffres et des lettres

19.10 D'accord, pas d'accord
Les prix des loyers

19.15 Actualités régionales

19.40 Le théâtre de Bouvard

20.00 Le journal

20.35 Champs-Elysées

Invitée d'honneur: Linda de Suza - Avec: Gilles Vigneault - Catherine Lara - Plastic Bertrand - Georges Chelon - Jean-Jacques Goldman - Jimmy Cliff - Jean Lapointe - Gérard Klein - Michèle Mercier et Philippe Nicaud - Le Quintette de Bernard Wystratte

22.00 Jeux olympiques
Patinage artistique: Libre dames

23.00 Les enfants du rock
Rock line, avec: Thompson Twins - The Pretenders

23.35 Edition de la nuit

ALLEMAGNE 2

8.25 Programmes de la semaine
8.50 Jeux olympiques
16.00 Tao Tao
Histoire d'animaux
16.20 Fraggle Rock
Oncle Matt, où es-tu?
16.45 Enorm im Form
17.05 Informations
Le grand prix
17.10 Miroir des régions
18.00 Die Waltons
L'Auto. Série
19.00 Informations
19.30 Studio olympique
Résumé de la journée
20.15 Parions...
Jeu
21.45 Informations
21.50 Jeux olympiques
Patinage artistique: Figures libres dames
23.30 Michel Strogoff
Film de Carmine Gallone (1956), avec Curd Jürgens
1.20 Informations

FRANCE 3

12.10 Message PTT
Sketch-Service

12.30 Les pieds sur terre

13.30 Horizon
Magazine des armées

14.00 Entrée libre

16.15 Liberté 3

17.30 Télévision régionale
19.10 Inf 3 - 19.15 Actualités régionales

19.55 Inspecteur Gadget
Gadget prend le train (1)

20.05 Jeux de 20 heures
Avec: Francis Lax - Anne Kerylen - Jean Amadou
La minute nécessaire de M. Cyclopède
Tuons le temps en attendant la Mort

20.35 Dynasty
Le Mariage. Série

21.25 Plus menteur que moi, tu gagnes...

Divertissement animé par Jean Amadou, avec: Anne-Marie Carrière - Jean Le Poulain - Robert Manuel - Marcel Jullian

22.05 Soir 3

22.25 La vie de château
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités

22.50 Musi-club
Serge Rachmaninov (1873-1943): Evocation de sa vie, illustrée par photos et enregistrements sonores

SUISSE ALEMANIQUE

8.55 Jeux olympiques
16.45 La Course autour du monde
17.35 Gschichte-Chischte
17.45 Telesguard
17.55 Téléjournal
18.00 Poésie et musique
Les paroles des Indiens à l'homme blanc
18.45 Sports en bref
18.50 Tirage de la Loterie suisse à numéros

Chaîne sportive JO
18.50-23.00 Patinage artistique. Figures libres dames

19.00 Samschtig-Jass
19.30 Téléjournal
L'Evangile du dimanche
19.55 Prélude musical
Caméra à travers l'Oberland bernois
20.15 Parions...
Jeu
22.05 Téléjournal
22.15 Panorama sportif
Studio olympique
23.15 Die Profis
Le Temps d'Epreuve. Série avec Gordon Jackson
0.05 Téléjournal

A PROPOS

Publicité télévisée en Suisse

En relation avec le cours de l'Université populaire de La Chaux-de-Fonds, «Faut-il jeter la télévision?», nous avons évoqué (voir l'Impartial du 11 février) la publicité en général. Il vaut la peine de s'arrêter aujourd'hui à certains problèmes de la publicité télévisée en Suisse et d'abord de prendre conscience de son importance dans le budget de la SSR. Plus de deux millions de téléspectateurs paient environ deux cents francs de concession annuelle, dont les ⅔ servent au budget de la SSR, soit au moins trois cents millions de francs.

Quand une émission est suivie par trente pour cent des concessionnaires, sachant aussi qu'il y a au moins deux personnes devant le petit écran cela fait plus d'un million de paires d'yeux. On se rend compte de l'impact quantitatif des émissions-à-succès, comme le sont les spots publicitaires. Une trentaine de secondes sur le réseau national coûte environ dix mille francs. A vingt minutes par jour, pendant toute l'année, cela fait une recette pour la «SA pour la publicité à la télévision» de l'ordre de 150 millions, dont une large partie revient à la SSR. Ainsi les recettes de la SSR se composent-elles, sommairement, d'un tiers de «pub», le reste venant des concessions. Et les tarifs varient selon l'heure de projection, du simple au triple si l'on passe de 18 h. 30 aux environs de 20 heures. Les annonceurs paient donc gros pour la publicité télévisée: ils ont droit à une audience justifiant ces prix. Ainsi la télévision doit-elle «encadrer» les spots d'émissions qui attirent les téléspectateurs, donc pas les plus difficiles, pas tellement les «culturelles», mais l'information rapide, le feuilleton, le divertissement.

L'annonceur doit donc investir une bonne partie de son budget sur la diffusion. Il manque souvent d'argent pour la création. Les campagnes publicitaires touchent de larges marchés, souvent sur plusieurs pays. La Suisse est un petit marché qui doit absorber des «pubs» étrangères. La Romandie est un minuscule marché en Suisse, qui absorbe, lui, les produits zurichois sommairement adaptés ou traduits. Que l'on ne s'étonne dès lors pas tellement si la publicité suisse n'est plus très bonne, comme le confirme son absence depuis trois/quatre ans des palmarès du Festival international du film publicitaire qui se déroule tantôt à Cannes, tantôt à Venise.

Freddy Landry

SUISSE ITALIENNE

8.55 Jeux olympiques
12.00 Nature amie
12.40 Le rendez-vous du samedi
Cours d'anglais. – Civique: La commune (1)
13.25 Jeux olympiques
17.00 La Route de la Liberté (4 et fin)
Feuilleton avec Mohamed Ali
17.50 Music mag
Sons et images des années 80
18.30 Livres ouverts

Chaîne sportive JO
18.50-23.00 Patinage artistique. Figure libres dames

22.30 Samedi-sports
Téléjournal

RADIO

SUISSE ROMANDE 1

Aujourd'hui

12.30 Journal du week-end. 12.45 Samedi-reportages. 13.00 Permission de 13 heures, par Lova Golovtchiner. 14.05 La courte échelle, par Monique Pieri (Ligne ouverte de 15.00 à 17.00). 15.05 Super-parade. 17.05 Propos de table, par Catherine Michel. 18.05 Journal du week-end. 18.15 Sports. 18.30 Samedi soir, par Jean-Luc Lehmann (avec des informations sportives). 22.30 Journal de nuit. 22.40 Les abonnés au jazz, par Pierre Grandjean et Jean-Claude Arnaudon. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

Dimanche

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.00 Radio-évasion: Habitat et jardin, en direct de Lausanne. 8.25 Mémento des manifestations. 9.02 Messe, transmise de St-Maurice. 10.00 Culte protestant, transmis de Genève. 11.05 Toutes latitudes, par Emile Gardaz et André Pache, avec M. Dénériaz. 12.05 Les mordus de l'accordéon, par Freddy Balta.

SUISSE ROMANDE 2

13.00 Journal. 13.30 Portraits d'artistes. 14.00 Comparaison n'est pas raison. 16.00 Folklore à travers le monde: Corée. 16.30 Musique du monde: Russie éternelle. 17.05 Folk Club. 18.10 Jazz news. 18.50 Correo español. 19.20 Per i lavoratori italiani. 19.50 Novitads, émission en romanche. 20.02 Fauteuil d'orchestre: Une page de Haydn. 20.05 Jules César, opéra en 3 actes de G.-F. Haendel. 23.20 Reflets de Festival des Flandres 1982: Symphonie No 34, Haydn. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.15 Bon pied bon oeil, par Jean-Pierre Allenbach. 7.15 Sonnez les matines: Texte: «Méditations» de F. James. Musique: Pachelbel et Albinoni. 8.15 Jeunes artistes. 9.02 Dimanche-musique: les riches heures de l'Opéra d'Epalinges. 11.30 Concert donné par Ruth Lanz, violon; Gregory Cass, cor; Gui-Michel Caillat, piano: Saint-Saëns, Schubert, Joh. Brahms.

SUISSE ALEMANIQUE

❶ 12.30 Actualités. 14.00 Musiciens suisses. 16.00 Spielplatz, jeu. 17.00 Welle eins. 17.45 Sport. 18.00 Mag. régional. 18.30 Infos. 19.15 Musique populaire. 20.00 Samedi à la carte; sport. 23.00 Reprise d'émissions. 24.00 Club de nuit.

❷ 12.30 Actualités. 12.40 Intermède. 13.00 Devinettes. 14.00 Jazz. 16.00 Pour les travailleurs étrangers. 18.20 Romanche. 18.30 Actualités. 19.00 Revue. 19.30 Accents. 20.00 Jules César, opéra en 3 actes, Haendel. 23.00 Suisse além. 3.

❶ Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 10.00 En personne. 11.30 Politique internationale. 12.00 Dimanche-midi.

❷ 6.00 Pages classiques. 8.00 Actualités. 8.10 Méditation. 9.00 Prédication réformée. 9.20 Messe. 9.45 Musique sacrée. 10.30 Matinée. Echange de lettres radiophonique. 11.00 Orchestre radiosymphonique de Bâle: Beethoven, Rebel, Gounod.

FRANCE MUSIQUE

Les programmes sont donnés sous toutes réserves.
Journée de l'Orchestre national. 12.05 Concert; Musique de chambre avec les ensembles de l'Orchestre national. 13.00 Orch. national et le disque. 15.00 Désaccord parfait: Symphonie, Franck. 17.10 Concert: Maîtrise de Radio-France. 18.00 L'imprévu. 19.35 L. Maazel, premier chef invité de l'Orch. national. 20.30 Concert: Orch. national de France et P. Fontanarosa, violon: Debussy, Berg, Ravel. 23.00-6.00 Fréquence de nuit: Le club des archives.

Informations à 6.00, 8.00, 9.00, 12.00, 19.00, 24.00.
1.00-6.00 Fréquence de nuit: Mus. classique et trad. 6.02 Concert-promenade, par A. Sibert. 8.05 Cantate, par J. Merlet: Bach. 9.05 D'une oreille l'autre, par M. Clary. 10.30 Concert: Orch. symph. de la Radio de Berlin et RIAS Kammerchor, avec R. Lupu, piano; H. Laubenthal, ténor: Wagner, Schumann, Liszt.

FRANCE CULTURE

12.05 Le pont des arts. 14.00 Sons. 14.05 Les samedis de France-Culture: Les nouvelles images, par E. Noël. 16.20 Musique: Les mille et une nuits de la musique. 18.00 Le degré zéro du nombre. 19.25 Jazz. 19.30 Communauté des radios publiques de langue française. 20.00 Dans la série «Passages»: Etés à Nohant, de R. Schneider, texte français de H. Christophe; avec L. Février, F. Marthouret, A. Rousselet. 21.55 Ad Lib. 22.05-23.55 La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin, par B. Jérôme: Un choix de textes humoristiques.

7.02 Disques. 7.10 La fenêtre ouverte. 7.15 Horizon, mag. religieux. 7.40 Chasseurs de son: Pêle-mêle sur le cirque. 8.00 Orthodoxie, par G.Stéphanesco. 8.30 Service religieux protestant. 9.00 Sélection. 9.05 Disques. 9.10 Ecoute Israël. 9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine: La Grande Loge de France. 10.00 Messe. 11.00 Musique: Les mille et une nuits de la musique.